

années 1950, à 17 000-19 000 couples vers 1965 et, en 1969-70, 24 600 à 26 200 couples sont recensés lors de l'opération *Seafarer*⁵⁴. Depuis, le Goéland argenté s'est implanté à Groix en 1971 et a poursuivi sa progression au sud de la Bretagne^{125, 266}. Enfin, dernier avatar de cette impressionnante expansion, un couple a niché sur un immeuble de la ville de Morlaix en 1975¹⁷¹.

Désormais, le Goéland argenté se reproduit sur toutes les portions de côtes un tant soit peu sauvages de Bretagne, n'évitant vraiment que les secteurs littoraux plats, dépourvus d'îlots ou urbanisés (cartes du Mont St-Michel, St-Brieuc, Pont-Croix, Lorient).

GOÉLAND MARIN

LARUS MARINUS

La reproduction du Goéland marin en Loire-Atlantique (une ponte à l'île Dumet/St-Gildas en 1973) est une nouveauté par rapport à *Seafarer* (1969-70), ce qui montre que la progression de l'espèce vers le sud n'est toujours pas terminée.

Les premiers nids bretons furent découverts à Riouzig/Perros en 1925¹⁸⁰ et au Gest/Brest en 1927²⁸⁶. L'augmentation numérique fut d'abord lente puisqu'il n'y avait encore qu'un seul couple à Ouessant en 1947¹³², 9 aux Sept-Iles/Perros en 1950²⁰² et 3 dans l'archipel de Molène/Le Conquet en 1955⁹⁷. L'archipel d'Houat/Quiberon était cependant atteint dès 1952⁹⁰. La progression n'a vraiment pris de l'ampleur qu'après 1955 pour atteindre aujourd'hui un rythme spectaculaire : moins de 150 couples pour l'ensemble de nos côtes en 1965-1967, 260 couples environ en 1970 et sans doute plus de 500 en 1975. Les effectifs sont assez mal distribués, les plus forts contingents étant situés, comme pour plusieurs autres oiseaux marins, de Perros-Guirec à Douarnenez. En 1970, les effectifs se répartissaient de la manière suivante : Ile-et-Vilaine : 6 à 10 couples ; Côtes-du-Nord : 72 à 82 couples ; Finistère : 156 à 168 ; Morbihan : 11-12.

Située à l'extrême sud de l'aire de reproduction de l'espèce, la Bretagne abrite plus de la moitié des goélands marins nichant en France.



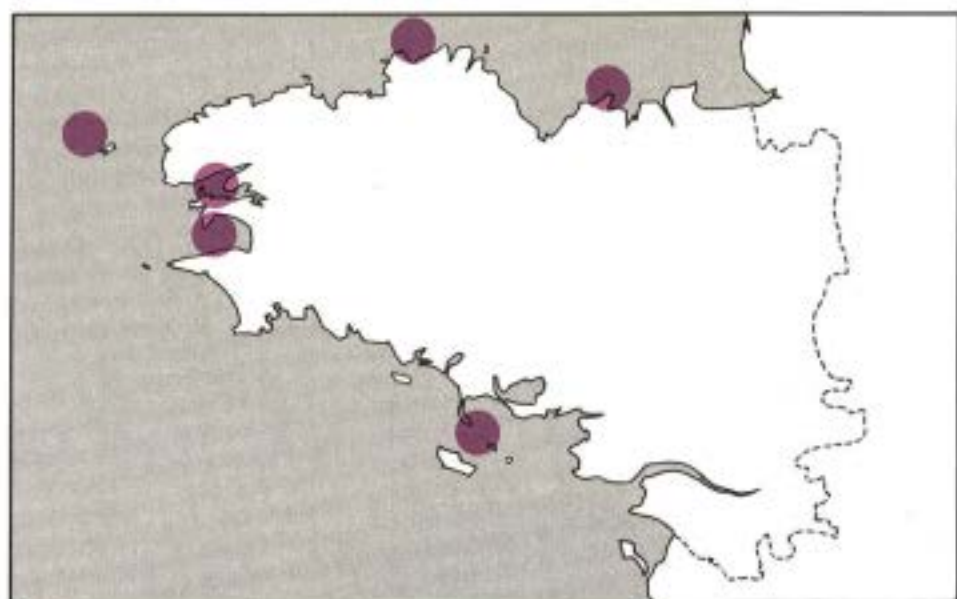
MOUETTE TRIDACTYLE

RISSA TRIDACTYLA

Faute de recensement complet avant les années 1960, on ne peut retracer de façon satisfaisante l'évolution quantitative de la Mouette tridactyle, les colonies de cet oiseau étant plus mobiles et les variations de leurs effectifs plus irrégulières que celles de la plupart des autres oiseaux de mer.

La reproduction de l'espèce est attestée en divers points de Bretagne dès le siècle dernier : aux roches de Camaret et à Beg Penn ar Roz/Douarnenez avant 1835⁶, à Belle-Ile en 1868 et 1893, à la pointe du Raz en 1875, 1876 et 1901²³. Dans le premier tiers du 20^e siècle, elle n'est observée que sur les roches de Camaret, mais en nombre important : ainsi, en mai 1926, Rapine²⁶⁷ compte 200 nids au Gest et plusieurs centaines de couples sur Daoue Vihan et Benn C'Hlaz. La fin des années 1930 voit l'installation de l'espèce aux Sept-Iles⁴⁴ et sa découverte au Cap Fréhel¹⁴³ et au Cap Sizun³². Depuis, trois nouveaux sites seulement ont accueilli de petites colonies : une roche d'Ouessant de 1947 à 1951¹³⁴, Belle-Ile de 1959 à 1964⁹⁰ puis à partir de 1971, et enfin Keller/Ouessant à dater de 1971. On retiendra que, depuis près de qua-





rante ans les quatre bastions bretons de l'espèce ont connu des fortunes diverses : lente augmentation au Cap Fréhel (124 couples en 1959, 175 en 1971) ; lente régression à Riouzig après un net maximum vers 1950 (100 de 1948 à 1955, 26 en 1969) ; stabilité probable aux roches de Camaret jusqu'en 1970 (de 200 à 300 couples) et chute brutale ensuite ; augmentation régulière mais forte au Cap Sizun avec une importante poussée en 1973 (60 en 1959, 380 en 1972, 600 en 1973). La disparition des petites colonies autrefois notées en plusieurs points du Cap Sizun, de même que la chute d'effectifs en presqu'île de Crozon sont peut-être liées à l'augmentation spectaculaire dans la réserve de Goulven ; le taux moyen d'accroissement annuel de cette colonie calculé pour la période 1959-1975 (17 %) est sans commune mesure avec celui observé dans les colonies britanniques entre 1959 et 1969 (4 %⁷³) et pourrait difficilement s'expliquer en ne prenant en compte que la seule croissance autonome.

L'effectif total de la Bretagne était de 748-783 couples en 1970⁵⁴. Si l'on ne peut se prononcer en toute certitude sur l'évolution des effectifs depuis le début du siècle jusqu'aux années 1960, il ne fait aucun doute que la tendance actuelle est à l'augmentation contrairement à l'opinion de Yeatman²⁰, mais en accord avec ce que l'on sait de l'espèce ailleurs en Europe⁷³.

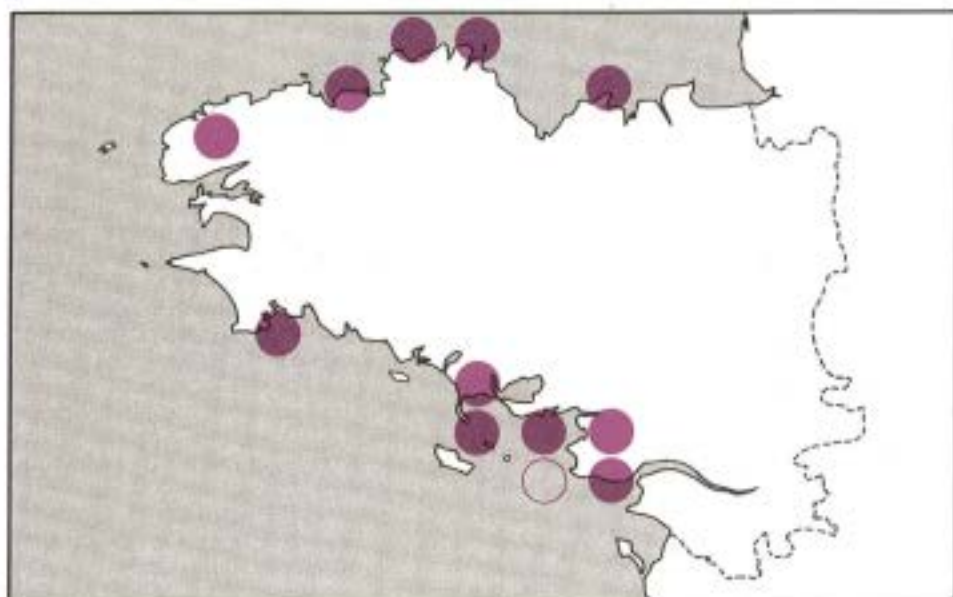
STERNE CAUGEK

STERNA SANDVICENSIS

Dans le dernier quart du siècle dernier, la nidification de la Sterne caugek avait déjà été observée par Bureau en quatre points des côtes bretonnes : Er Vagener/Belle-Ile en 1873, 1876 et 1898, l'archipel d'Houat/Quiberon à la même époque, le Gest/Brest en 1876 et 1877 et les Sept-Iles/Perros en 1876²¹³. Les quarante-cinq premières années de notre siècle ne nous apportent que trois observations nouvelles ; Lebeurier et Rapine nous apprennent qu'elle a déserté le Gest en même temps que les autres sternes, c'est-à-dire entre 1922 et 1926, et disent ne plus la connaître nicheuse dans le Finistère en 1934⁷ ; lors de deux visites à l'archipel d'Houat en 1925 et 1927, Lebeurier y trouve respectivement 12 et 15 couples⁵⁰. Hormis ces deux dernières données, rien ne nous indique l'abondance de l'espèce pendant toute cette période ancienne.

En 1946, deux colonies sont notées simultanément à Dumet/St-Gildas (200 à 300 couples¹⁵⁶) et aux Glénan/Pont-l'Abbé²¹⁵. Par la suite, la nidification sera successivement observée sur

une quinzaine d'îlots : à Méaban/Auray en 1951, dans l'archipel de Molène en 1954, en baie de Morlaix/Plestin en 1960, à Moëlez/Pont-l'Abbé en 1964, à Trevoc'h/Plabennec en 1968... Après avoir longuement stagné autour de 250 couples, la population de Dumet augmente brutalement en 1957 ; l'année suivante, ce sont près de 2 000 couples qui s'y reproduisent alors que les effectifs de Méaban montent à 500 couples. Ces deux îles méridionales conserveront leur hégémonie jusqu'aux années 1970, Dumet se dépeuplant à partir de 1960 pendant que Méaban voit ses colonies augmenter assez régulièrement, puis accueillant à nouveau de forts contingents au moment où, gênées par le développement d'une colonie de goélands, les sternes quittent massivement Méaban. Les populations de sternes caugek de Bretagne sont incontestablement passées par un maximum en 1968 lorsque près de 4 100 couples étaient concentrés sur quatre îlots (dont plus de 3 800 sur Méaban). Les années suivantes verront une chute générale des effectifs, accompagnée d'une dissémination sur des îlots dédaignés jusqu'alors (Belair/La Roche en 1970, Ar Goulmedeg/Perros et la Colombière/St-Cast en 1969, Er Lannic/Auray en 1973, Roc'h ar C'Hroueier/Tréguier en 1975) et d'augmentations sur des colonies secondaires (Trevoc'h, la Colombière). En 1973, le total n'était plus que de 3 100 couples environ, cette régression s'étant confirmée et même amplifiée depuis.

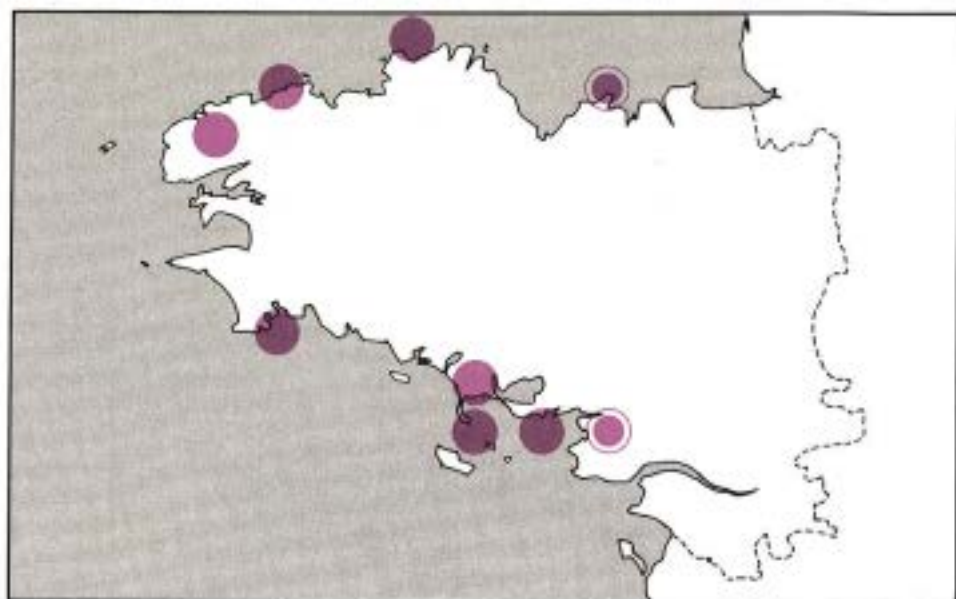


STERNE DE DOUGALL

STERNA DOUGALLII

Avec les îles Britanniques, la Bretagne a longtemps été l'un des deux bastions européens de cette espèce cosmopolite qu'est la Sterne de Dougall. C'est vraisemblablement dès 1824 que J. de la Motte la trouva en baie de Morlaix²⁸⁴.

A la suite de cette découverte, Degland et Gerbe⁷⁷ affirment qu'elle "*se reproduit en grand nombre*" sur les îles bretonnes. Parcourant la plupart des archipels bretons entre 1868 et 1919, Louis Bureau⁶² rencontre l'espèce sur une dizaine d'îlots (Belle-Ile, archipel d'Houat, Iroise), mais ne la revoit pas en baie de Morlaix. Oberthur²⁸⁶ signale l'avoir observée "*en assez grand nombre*" aux Glénan dans les dernières années du 19^e siècle. Après la dernière observation en 1922 d'une "*fort belle colonie*" au Gest/Brest²⁸⁷, on perd presque complètement la trace de l'espèce jusqu'aux années 1950, cette période de trente ans n'étant jalonnée que par cinq données ne concernant guère que de petits effectifs sur les côtes sud de Bretagne : à Glazig/Houat, 15 couples en 1925⁵⁰ ; à Dumet, 2 individus en 1931, 50 couples en 1945...³⁶ ; à



Moelez/Pont-l'Abbé, 15 à 20 couples en 1945⁸³. Les gros contingents de sternes de Dougall ont-ils effectivement abandonné la Bretagne à cette époque, ou se sont-ils repliés sur des îlots non visités par les ornithologues ? Toujours est-il qu'à partir de 1950, la forte recrudescence des visites aux colonies d'oiseaux marins permet de retrouver l'espèce dans la plupart de ses secteurs de reproduction du 19^e siècle et sur de nouveaux îlots. Vers 1955, 520 couples sont comptés en Bretagne ; ils sont plus de 490 vers 1960, moins de 800 en 1967, plus de 550 en 1968, de 500 à 600 en 1969, au moins 500 en 1970 et 1973. On voit donc que, mis à part le chiffre de 1967, la population bretonne des vingt-cinq dernières années semble avoir toujours été comprise entre 500 et 600 couples. Même si l'on admet une surestimation sur la colonie la plus importante du moment, le chiffre de 1967 apparaît donc comme un maximum indéniable. Mais cette apparente stabilité ne fait que masquer une grande mobilité des colonies et des glissements dans les zones de nidification principales : alors que l'Iroise totalisait 86 % des effectifs bretons en 1955, ceux-ci étaient presque équitablement répartis entre les îlots du Mor-Braz et ceux de Molène en 1960, tandis qu'en 1967 l'Iroise était totalement abandonnée au profit du minuscule îlot de Trevoc'h/Plabennec qui regroupait alors 60 à 70 % du total breton. Ces désertions successives sont, de toute évidence, attribuables pour une bonne part à la progression des goélands¹³¹. Depuis 1973, la Sterne de Dougall a subi une régression catastrophique dans les îles Britanniques comme en Bretagne^{192, 285}.

STERNE PIERREGARIN

STERNA HIRUNDO

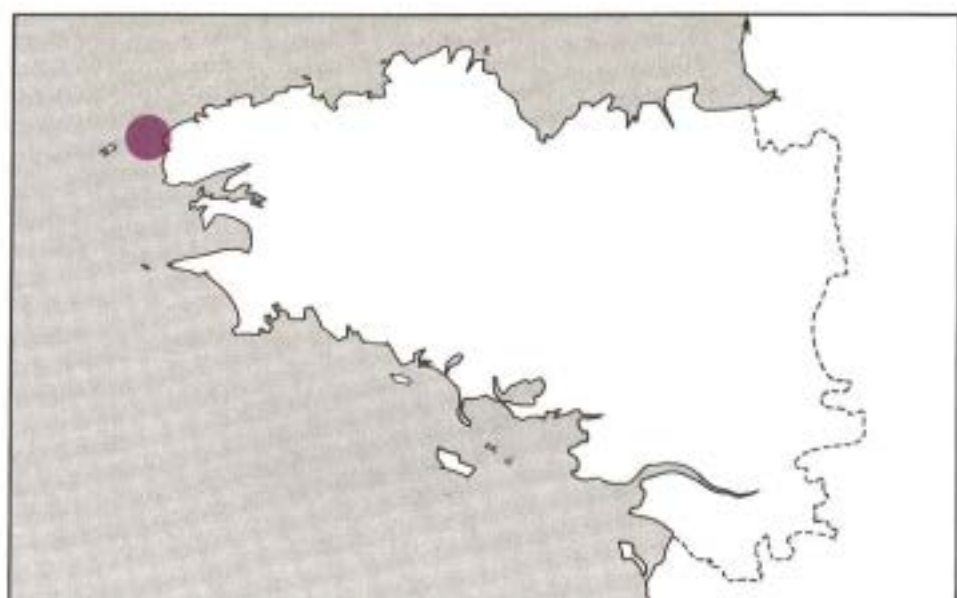
Il y a sans doute bien peu de points du littoral breton à n'avoir jamais accueilli de sternes pierregarin nicheuses. Lors de l'enquête, elle ne faisait tout à fait défaut que sur neuf de nos trente-cinq cartes côtières. C'est bien entendu sur les îlots marins qu'est installée la très grande majorité des couples, mais l'on observe depuis quelques années une nette tendance à occuper des sites plus continentaux (salines, marais côtiers, habitats naturels ou artificiels des estuaires et des ports). Cette tendance accompagne un éparpillement des colonies, particulièrement poussé en Trégor-Goëlo (Tréguier, Perros) et dans le Mor-Braz (Auray, Vannes, St-Gildas, La Roche-Bernard, St-Nazaire) ; elle résulte très probablement de l'éclatement des

grandes colonies plurispécifiques (Iroise, Méaban...) chassées peu à peu de leurs sites traditionnels par les débarquements répétés et par les goélands. Jusqu'en 1970, il n'est pas certain que l'expansion des goélands ait gravement affecté l'effectif global de la Pierregarin en Bretagne : le total de 1811 à 1924 obtenu en 1969-1970²⁴ ne diffère pas significativement du chiffre proposé pour 1965-1966 par le G.J.O. (1880 — 2 230 couples²⁵), ni du total légèrement supérieur à 2 000 couples (dont 1 500 à Dumet²⁶) calculé pour 1958-1959. La situation a bien évolué depuis, et la quasi-disparition des sternes de Méaban dès 1971 (513 couples en 1970, 57 en 1971) ne paraît pas avoir été compensée par le saupoudrage de petites colonies constaté depuis dans le secteur. En milieu purement continental, elle n'est guère connue qu'en Loire-Atlantique : au lac de Grand-Lieu¹⁰ et sur les bancs de la Loire en amont de Nantes⁵, avec un total rarement supérieur à 10 couples.



STERNE ARCTIQUE STERNA PARADISAEA

Ce n'est pas tous les ans que la Sterne arctique se reproduit en Bretagne, et lorsque cela se produit, ses effectifs sont presque toujours très réduits. Une fois de plus, c'est Louis Bureau qui, le premier, mentionna cet oiseau dans notre pays : après avoir cru l'observer sur le Gest en 1912, il prouva sa nidification en petit nombre à Banneg en 1914 et 1919²⁶. De cette date à la fin des années 1960, seize cas de reproduction ont été rapportés pour neuf îlots du Finistère, du Morbihan et de Loire-Atlantique, les données les plus remarquables portant sur 50 couples à Dumet en 1946¹⁵⁵ (donnée aujourd'hui controversée), 30 couples à Litiri en 1959²³⁶ et 40 couples à Enez Wragez/Plestin en 1961¹⁸⁸. Depuis 1966, nous n'avons observé que quatre cas certains ne concernant qu'un seul couple chaque année : à Banneg en 1968, 1971 et 1974 et à Ouessant en 1969. Dans les îles Britanniques où sont situées les colonies les plus proches, le maximum enregistré dans les années 1930-1950 a été suivi d'un net reflux qui se poursuit aujourd'hui et s'est traduit notamment par l'abandon de localités méridionales^{15, 192}. Située à l'extrême sud de l'aire de reproduction de l'espèce, la Bretagne a sans doute répercuté plus ou moins régulièrement ces variations d'effectifs.



STERNE NAINÉ

STERNA ALBIFRONS

La Sterne naine niche sur les plages sableuses ou caillouteuses de quelques îlots léonards et sur les bancs de la Loire en amont de Nantes ; les stations d'Ancenis et de Vallet ne sont par ailleurs que les plus occidentales d'une série presque continue jalonnant les cours de la Loire et de l'Allier en aval de Roanne et Vichy²⁰. Cet oiseau n'a jamais été très répandu en Bretagne.



En dehors des sites connus aujourd'hui, il n'a été trouvé nicheur qu'aux îles de Glénan en 1965 et 1967⁶³, sur Dumet en 1909²¹³ et aux Evens/St-Nazaire en 1872 et 1875^{9, 213}. L'archipel de Molène est le principal lieu de reproduction de l'espèce, depuis le siècle dernier sans doute : de 1880 à nos jours toutes les îles de cet ensemble, Banneg exceptée, ont à tour de rôle hébergé des nicheurs²³⁶. Sur les quelque 70 couples recensés en 1969-1970, il y en avait plus de 30 dans l'archipel de Molène, 25 à Trevoc'h/Plabennec et moins de 10 sur la Loire.

GUIFETTE MOUSTAC CHLIDONIAS HYBRIDUS

La reproduction de cette espèce a été constatée pour la première fois en 1958 au lac de Grand-Lieu¹⁴³. Depuis lors, les nidifications en ce lieu ont été assez régulières, les effectifs fluctuant notablement. Malgré des observations répétées en période de reproduction dès le début des années 1960, la reproduction en Brière n'a été établie que tout récemment, au cours de l'enquête. La Guifette moustac n'a pas été revue dans la région de Murin/Redon où 5 nids furent trouvés en 1969²⁹⁴.



Rappelons que cet oiseau est considéré comme plutôt instable, sa distribution et ses effectifs pouvant varier fortement d'une année à l'autre. L'installation en Loire-Atlantique s'inscrit cependant dans le contexte d'une tendance expansive vers le nord-ouest enregistrée depuis plus de quarante ans en Europe occidentale, avec des cas de nidification très sporadiques en Italie, Suisse, Allemagne et Hollande...¹⁹

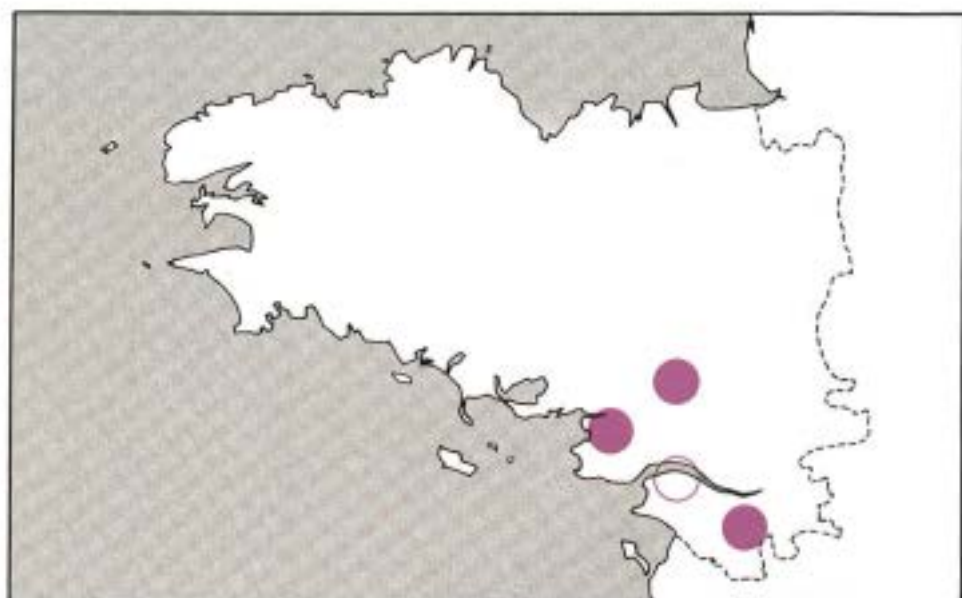
Il est difficile d'estimer les effectifs nicheurs puisque ceux-ci varient d'une année à l'autre et que certaines années l'espèce semble ne pas nicher. Notons cependant que dès 1958, la population de Grand-Lieu est élevée (150 adultes), et que 120 couples sont comptés en 1967⁷⁰. Depuis 1970, les nicheurs n'ont plus atteint ce chiffre, ne dépassant peut-être jamais 25 couples auxquels il faut ajouter les quelques nicheurs de Brière.

GUIFETTE NOIRE

CHLIDONIAS NIGER

La distribution de cette espèce en Europe occidentale s'est considérablement réduite depuis le début du siècle dernier¹⁹, à tel point qu'en France, elle ne subsiste que sur neuf cartes durant la période 1970-1975²⁰. Aussi la population bretonne, malgré la faiblesse de ses effectifs (60 à 100 couples), n'est-elle pas à négliger.

Connue de Grand-Lieu et de la Brière depuis le début du siècle dernier¹, la Guilfette noire a peut-être eu jadis une distribution plus vaste, puisque Taslé¹⁷ la dit nicheuse assez commune dans les marais du Morbihan. Cette affirmation est-elle à retenir ? Douaud émet l'hypothèse d'une nidification abondante dans l'estuaire de la Loire au cours des années 1940². L'installation au lac de Murin/Redon semble bien récente quoique sans doute antérieure à la première citation en 1970 ; 1 à 3 couples seulement s'y reproduisent selon les années.



Lors de l'établissement de la carte définitive, nous n'avons pas retenu les indices possible qui ne reposent que sur des observations de migrateurs ou d'erratiques jusqu'à mi-juin ou même début-juillet.

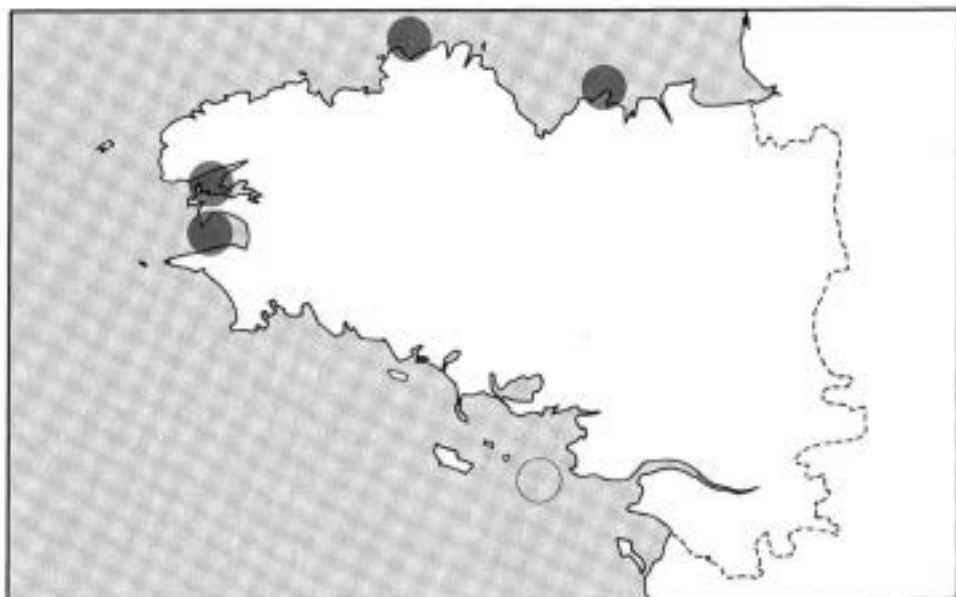
GUILLEMOT DE TROÏL

URIA AALGE

Tout comme celles du Pingouin, les populations bretonnes du Guillemot ont sans doute subi une éclipse à la charnière du 19^e et du 20^e siècle. Des preuves et des indices de même nature que ceux réunis pour l'espèce suivante tendent au moins à le faire croire. Dans la première moitié du siècle dernier, Degland et Gerbe le disaient nicheur *"sur toutes les côtes et les îlots de la Bretagne"*⁷⁷ et Hesse et Le Borgne le voyaient se reproduire en grand nombre sur plusieurs falaises de la presqu'île de Crozon⁴. Mais de cette époque aux années 1920, les données sur cette espèce sont indigentes en dépit de nombreuses visites d'ornithologues aux colonies d'oiseaux de mer de Bretagne.

Visitant les Sept-Iles du 23 juin au 9 juillet 1913, Magaud d'Aubusson écrit à propos des rochers d'Ar Zer que les guillemots venaient autrefois s'y reproduire en troupes ; cette année-là, bien qu'ayant noté l'espèce à plusieurs reprises sur l'eau en compagnie de Macareux, il ne parvient à en localiser qu'un couple reproducteur pour tout l'archipel²³⁷. En 1925, la population de ces îles est estimée à 10 couples environ et il s'installe sur Riouzig entre 1929 et 1932, date à laquelle 60 couples sont comptés pour l'ensemble²³⁸. La progression est alors spectaculaire : en 1947 Berthet, qui s'efforce de déterminer le pourcentage de représentants de la forme bridée dans les populations les plus méridionales de guillemots, examine pour ce caractère 600 à 800 individus dans les falaises de Riouzig et évalue la population totale à plusieurs milliers d'oiseaux⁴⁴. Même en tenant compte d'une possible surestimation et en considérant qu'une fraction des oiseaux présents ne sont pas reproducteurs, il s'agit là d'une croissance phénoménale supposant un taux moyen d'augmentation annuelle très probablement compris entre 20 et 25 %. A la lumière des études récemment menées sur des colonies voisines⁴⁵, un tel rythme d'accroissement apparaît comme incompatible avec les possibilités propres d'une population isolée de guillemots et ne peut donc s'expliquer que par une forte immigration. Au cours des deux décennies suivantes, les effectifs des Sept-Iles s'effondrent au point qu'il n'en reste que 270 couples en 1966²³⁸.

L'évolution est beaucoup moins claire en presqu'île de Crozon où les rochers de Camaret accueillent les colonies de guillemots les plus anciennement connues et parmi les plus importantes de Bretagne. De 1869 à 1924 elles ont reçu pas moins de neuf visites d'ornithologues. C'était alors la grande époque des collections, et l'on peut penser que des objets aussi extraordinaires et variables de coloration que les œufs de guillemots auraient normalement dû être récoltés par des amateurs dont la présence sur ces îlots était pour beaucoup motivée par l'enrichissement de leurs collections d'œufs et d'oiseaux. Or, on ne trouve au muséum de Nantes qu'une femelle de Guillemot tuée au Gest par Bureau en août 1877, et pas une seule ponte ; le seul œuf ramené de Camaret pendant toute cette période a été pris par Hémary en 1914²⁰². En revanche, les collections Hémary, Rapine et Lebeurier comportent au moins 19 œufs pris au Gest en 1926, 1928 et 1930. Dès 1926 pourtant, Rapine parle d'une *"quantité prodigieuse de Guillemots"*²⁰⁷. Les propos des visiteurs de 1927 et 1928 ne sont guère plus précis, mais en 1930, l'effectif est grossièrement évalué à 600 couples environ²³⁸. Il faut ensuite attendre la fin des années 1940 pour avoir d'autres décomptes, malheureusement inutilisables puisqu'ils ont été effectués de terre. En 1968, il en restait 130 couples environ³⁴. L'abondance de la fin des années 1920 suit-elle ici aussi une période de rareté ? Si tel était le cas, il faudrait admettre une croissance numérique aussi rapide que celle enregistrée quelques années plus tard aux Sept-Iles.



Pour les deux autres grands secteurs de reproduction, nos renseignements sont plus récents. Au Cap Sizun, les effectifs chutent de "plusieurs milliers" d'individus en 1938 à moins de 50 couples en 1967⁶³. Au Cap Fréhel, l'évolution est inverse : de 1959 — date de la première mention en ce lieu malgré des visites antérieures — à 1968, on enregistre une nette progression puisque l'on passe de quatre oiseaux à une centaine installés dans les falaises⁶⁴. Dix à quinze couples ont niché de 1921 à 1965 au moins sur Ar Velevenn/Plestin⁶⁵. Trois couples nichaient en 1927 sur un rocher de l'archipel d'Houat⁶⁶ dans une zone où un cas de reproduction fut encore signalé en 1969⁶⁴. Pour terminer le tour des localités où le Guillemot a été signalé en Bretagne, nous mentionnerons la grotte de l'Apothicaire/Belle-Ile où il aurait encore été observé en 1948⁶⁶ et le Cap de la Chèvre/Douarnenez où personne ne l'a revu depuis la publication de Hesse et Le Borgne en 1838⁶.

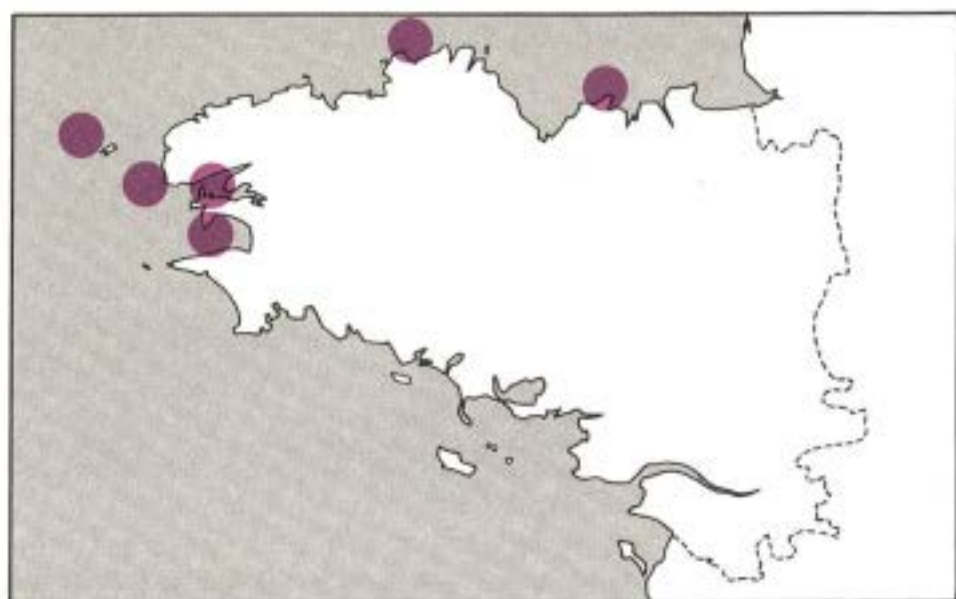
En résumé, il semblerait que les populations bretonnes de guillemots, sans doute très réduites vers 1900, aient connu un essor rapide dès les premières décennies du siècle pour atteindre un maximum dans les années 1930 ou 1940 selon les endroits. Depuis lors, une régression brutale s'est produite partout, à l'exception du Cap Fréhel où l'installation serait récente. Comme nous l'avons vu, les taux d'accroissement précédemment enregistrés impliquent une forte immigration. Composées presque exclusivement d'oiseaux de la sous-espèce *Uria aalge albinis*, les populations bretonnes ne peuvent guère recevoir de transfuges que des secteurs également peuplés par cette forme, à savoir le sud des îles Britanniques. Or, il se trouve que ces colonies méridionales ont elles aussi connu de fortes baisses depuis le milieu des années 1930 environ⁷⁴. Il n'est cependant pas impossible qu'auparavant, les populations britanniques de guillemots aient alimenté la croissance observée ici. N'oublions pas que les niveaux atteints par les effectifs de cet oiseau de part et d'autre de la Manche n'ont rien de comparable : les colonies du sud de l'Angleterre, de Cornouailles, du Canal St-Georges et du sud de l'Irlande totalisaient encore plus de 50 000 couples en 1970 après un important déclin. Une faible émigration du côté de la Grande-Bretagne peut produire l'effet d'une forte immigration sur nos minuscules colonies marginales.

Au cours de l'enquête, les colonies bretonnes, stabilisées à un très bas niveau au Cap Fréhel, à Camaret et au Cap Sizun, sans doute en baisse aux Sept-Îles, totalisaient de l'ordre de 300 couples.

PINGOUIN TORDA

ALCA TORDA

L'histoire du Pingouin torda en Bretagne est étonnamment peu documentée pour une espèce qui atteint ici, et depuis longtemps sans doute, sa limite sud de distribution mondiale. On sait que dans les premières décennies du 19^e siècle, il se reproduisait en bon nombre à Camaret/Brest⁴ ainsi sans doute qu'aux Sept-Îles¹¹⁸ ; en outre, les côtes bretonnes constituent le plus méridional des quatre secteurs de reproduction cités par Dagland et Gerbe en 1864⁷⁷. Nous serions tentés de croire que, comme beaucoup d'oiseaux de mer, il a connu ensuite une période de régression portant sur la seconde moitié du 19^e siècle et les premières années du 20^e siècle. Cela ne fait guère de doute en ce qui concerne les Sept-Îles, si l'on en croit deux remarques de Magaud d'Aubusson¹⁹⁷ en 1913 : "Quant aux Petits pingouins... qui nichaient autrefois en nombre au Cerf, je n'en ai jamais rencontré un seul dans les parages de l'archipel". En 1883, de Lauzanne⁶ ne le connaît que de passage rare dans le Finistère. On est également surpris de constater que les très riches collections du musée de Nantes ne comportent pour cette époque que deux sujets capturés en période favorable sur des lieux de reproduction possibles (encore ne sommes-nous pas assurés qu'ils aient été effectivement tirés sur des sites de nidification), et un œuf récolté à Camaret en 1876²⁸⁷ ; or nous savons que de 1868 à 1919, Louis Bureau, à qui ce musée doit l'essentiel de ses collections ornithologiques, a visité plusieurs fois les secteurs classiques de nidification et en a rapporté de nombreux spécimens d'oiseaux marins de toutes espèces : pourquoi si peu de pingouins ? Dans le même ordre d'idées, on est surpris de constater qu'aucun des oologistes qui ont visité les roches de Camaret dans le premier quart du 20^e siècle ne semble en avoir ramené de ponte de l'espèce ; auraient-ils manqué de le faire s'ils en avaient trouvé d'accessibles ? Or, dès 1926, Rapine²⁸⁷ fait état de nombreux pingouins reproducteurs sur cet ensemble et, en 1930,



Labitte¹⁵⁴ évalue la population à plus de 250 couples. On imagine mal que de tels effectifs puissent être le fruit d'une implantation récente.

L'évolution est plus claire aux Sept-Iles où, après une absence de quelques décennies¹⁹⁷, six couples sont à nouveau notés en 1921⁹⁵. La population de l'archipel monte régulièrement par la suite pour atteindre une cinquantaine de couples en 1932⁹⁵, 350 en 1950 et 450 en 1965²³⁴. Même en tenant compte d'une importante marge d'erreur dans ces dernières évaluations (la technique de recensement utilisée prenant en compte les oiseaux en mer), nous sommes en présence d'un accroissement indéniable et tout à fait étonnant pour une espèce dont le taux de remplacement est faible et qui, si l'on se base sur les données de Cramp⁷⁴, connaissait au même moment un déclin quasi-général dans toute la Mer Celtique. Outre cette augmentation aux Sept-Iles, il faut signaler la découverte de 12 couples en 1954 sur Kervourok, îlot de l'archipel de Molène où Bureau n'avait pas vu de pingouins en juin 1890⁸⁷. Les trois autres sites de Bretagne (Cap Sizun, Ouessant et Fréhel) n'ont été signalés que tardivement dans la littérature, et tous trois ont vu leurs effectifs fondre depuis lors. Il en va de même à Camaret où un recensement exhaustif en 1968, le premier depuis les années 1930, ne permit de retrouver qu'une petite vingtaine de couples ; de même à Kervourok où il ne restait déjà plus que 2 couples en 1960. Cette évolution s'est confirmée et généralisée dans les dix dernières années. En 1975, la population bretonne est certainement inférieure à 100 couples : le Cap Sizun, Camaret et le Cap Fréhel en comptent chacun une dizaine, le chiffre des Sept-Iles étant probablement compris entre 40 et 60 couples. Les deux sites de l'archipel d'Ouessant-Molène ont été désertés pendant le déroulement de l'enquête. Avec un niveau de population mondiale à peine supérieur à 200 000 couples au début des années 1970, le Petit Pingouin est de loin l'Alcidé le plus rare de l'Atlantique Nord¹⁹¹.

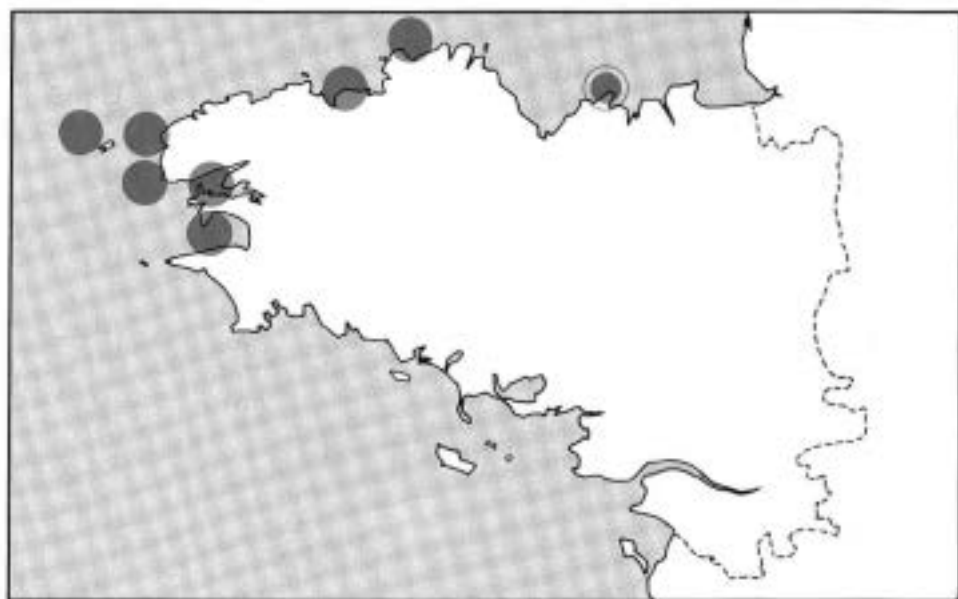
MACAREUX MOINE FRATERCULA ARCTICA

"La fauvette fut l'emblème des amours volages, comme la tourterelle de l'amour fidèle" écrit Buffon. Plus prosaïquement nous pourrions ajouter aujourd'hui que le Macareux est devenu celui des pollutions pétrolières. Il est en effet peu d'oiseaux européens dont le nom ait été aussi complaisamment rendu célèbre par les grands moyens d'information. Les marées noires en ont fait une vedette. Il est d'ailleurs douteux que ce type de publicité, qui tient plus du spectacle que de l'information sérieuse, serve les intérêts véritables de la protection de la

nature et des espèces. En mettant les choses au pire on peut même prévoir qu'en fin de compte cette célébrité malsaine risque de contribuer aussi à la perte des macareux bretons.

Au siècle dernier, le Macareux moine a eu en France une distribution plus étendue puisqu'il nichait jusque dans les falaises normandes⁷⁷. En Bretagne, près d'une vingtaine d'îlots ont hébergé des reproducteurs dans les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan, et l'archipel d'Houat paraît avoir été le lieu de nidification le plus méridional historiquement occupé par l'espèce. Ses diverses colonies ont vraisemblablement connu des fluctuations d'effectifs parallèles à celles que nous avons décrites pour nos deux autres alcidés. Il convient cependant — avant de décrire son histoire supposée — de préciser que le Macareux est certainement, avec le Pétrel tempête, l'oiseau de mer le plus difficile à recenser. Et plutôt que de compter les terriers apparemment occupés, la plupart des auteurs se sont contentés d'estimer le nombre d'oiseaux présents sur l'eau autour des sites de reproduction. Or, il a été montré que ces rassemblements pouvaient comporter une fraction importante et fluctuante de non-reproducteurs susceptible de faire varier les décomptes dans la proportion de un à mille selon la saison, le jour et l'heure¹²¹. Il nous faut donc bien admettre que nos connaissances sur le niveau des populations de macareux sont lourdement hypothéquées par cette difficulté et que nous ne pouvons faire mieux que dégager des tendances.

Les publications anciennes donnent l'impression de colonies prospères au 19^e siècle. Vieillot parle de "*bandes innombrables*" à Riouzig²²⁸, Hesse et Le Borgne d'une "*grande abondance*" aux Sept-Iles et au Gest/Brest⁴, et les descriptions de Bureau⁶⁹ ont conduit Milon à avancer le chiffre de 12 à 15 000 couples en 1876-77 aux Sept-Iles²³⁶, sans doute à tort puisque dans un autre article, Bureau lui-même ne mentionne que "*des centaines de Macareux*"⁶⁸.



Divers témoignages du début du 20^e siècle font état d'un grave déclin. C'est assurément le cas aux Sept-Iles en 1911, des massacres répétés ayant réduit cette population au point que ses effectifs d'alors furent jugés inférieurs à ceux du rocher du Gest¹²⁴. En 1914, Magaud d'Aubusson estime également que la colonie de Banneg/Le Conquet est menacée de disparition¹²⁶. Vingt ans plus tard, Lebourier et Rapine affirment que les colonies de la baie de Morlaix et de l'archipel de Molène sont devenues squelettiques et que seule celle du Gest se maintient⁷. Au même moment cependant, la population des Sept-Iles semble à nouveau en plein essor²³⁸. On mesure malgré tout le caractère subjectif et difficilement interprétable de

bon nombre de données si l'on compare les appréciations d'Hémery et de Magaud sur les Sept-Iles à deux ans d'intervalle : là où le premier voyait une colonie au bord de l'extinction en 1911, le second parle déjà "d'innombrables bandes... formant sur la mer de grandes taches noires" en 1913 ; entre temps, l'île a été mise en réserve, mais ce simple fait ne suffirait assurément pas à expliquer une telle différence.

Quoi qu'il en soit, les évaluations ultérieures paraissent confirmer une forte reprise aux Sept-Iles, un maximum étant probablement atteint dans les années 1940. Durant toute cette période l'espèce est signalée sur divers îlots d'Houat (elle n'y avait pas été notée lors de nombreuses visites au 19^e siècle)⁵⁰, aux Glénan en 1945⁵¹, et en 1948 sur Daoue-Vihan/Brest où personne ne l'avait encore vue¹⁴⁴. Les macareux sont toujours relativement abondants au Gest en 1948, à Banneg et Kervourok/Le Conquet en 1954⁹⁷.

Mais à partir des années 1950, on assiste à une nouvelle phase de déclin généralisé qui se poursuit jusqu'à la période de l'enquête. Ce processus s'accompagne de l'abandon des minuscules colonies méridionales : les Glénan vers 1960⁵¹, Houat et Daoue Vihan vers 1970. Il ne se reproduit plus aujourd'hui que dans douze ou treize sites du Finistère et des Côtes-du-Nord, la limite sud étant reportée au Cap Sizun. Les six colonies de l'Iroise ne comptent sans doute guère plus d'une trentaine de couples en 1975 ; encore n'est-il pas assuré qu'il niche toujours au Cap Sizun ni au Gest. Les trois îlots traditionnellement occupés en baie de Morlaix maintiennent 20 à 25 couples. La grande incertitude vient des Sept-Iles qui regroupent depuis plusieurs décennies l'essentiel des populations bretonnes de macareux. Les techniques de dénombrement utilisées ne permettent pas de se faire une idée exacte des effectifs de cet archipel : nous pouvons seulement avancer qu'ils se montent vraisemblablement à quelques centaines de couples. La présence de macareux dans les falaises de Fréhel/St-Cast depuis 1967 au moins a été une surprise ; mais il ne s'agit peut-être pas d'une installation récente, ce secteur ayant été assez peu visité dans le passé.

Unanimes, les ornithologues du début du siècle attribuent à la pression humaine le déclin de cette époque. La capture des adultes au nid par les pêcheurs et les hécatombes au fusil encouragées par le tourisme naissant en furent selon eux les raisons principales. Les causes de la récente phase de régression sont beaucoup moins claires. Certains voient dans les déversements d'hydrocarbures la source principale de cette diminution^{19, 234}. Si cette hypothèse est non seulement plausible, mais probable pour le Guillemot et le Pingouin, elle est loin d'être satisfaisante dans le cas du Macareux. Au moment où les oiseaux de mer sont le plus vulnérables au pétrole, à savoir en hiver, les macareux se trouvent au large des côtes européennes dans des zones peu ou pas soumises à la pollution pétrolière et alors que les vents dominants tendent à ramener nappes et cadavres vers le rivage ; cet oiseau figure d'ailleurs rarement dans les recensements d'oiseaux mazoutés³⁴⁶. Les quelques occasions où ce facteur puisse provoquer des dégâts importants sont les incidents pétroliers au voisinage des colonies de nidification, comme ce fut probablement le cas aux Sept-Iles en 1967 lors du naufrage du *Torrey Canyon*²³⁸. Nous devons cependant souligner que les seules colonies présentant aujourd'hui encore des signes de déclin sont celles qui bordent la Manche et la Mer d'Irlande¹²¹, c'est-à-dire l'une des régions du Monde les plus soumises aux pollutions pétrolières. L'hypothèse faisant intervenir une modification des ressources alimentaires en relation avec un réchauffement des eaux marines jusqu'en 1960 au moins^{121, 193} nous paraît plus susceptible d'expliquer l'ensemble des fluctuations récentes de cet oiseau en Europe, tout en n'excluant pas l'influence accessoire des hydrocarbures.

Avec une population mondiale supérieure à dix millions de couples, le Macareux moine est sans doute l'oiseau marin le plus abondant de l'Atlantique Nord¹²¹. On n'en mesure que mieux le caractère marginal de nos minuscules colonies bretonnes. Leur intérêt n'en est pour autant pas moins grand et l'on ne peut que s'inquiéter devant les tentatives d'implantation de poussins originaires des Féroés, comme celle menée en 1973 aux Sept-Iles ; indéfendable sur le plan démographique, ce type d'opération met beaucoup plus en danger la population locale de macareux qu'elle n'a de chances de la renforcer, et est d'autant moins justifiable que cela risque de compromettre les chances d'une prochaine reprise à l'heure où, de l'autre côté de la Manche, la plupart des colonies montrent des signes très encourageants dans ce sens¹²¹.

PIGEON BISET

COLUMBA LIVIA



Le seul secteur où la nidification de l'espèce ait été prouvée au cours de l'enquête est le littoral de Belle-Ile. Des indices de reproduction possible ont été recueillis à plusieurs reprises en presqu'île de Crozon/Douarnenez, au Cap Fréhel/St-Cast en 1972 et dans les falaises orientales de la baie de St-Brieuc en 1975. Dans tous ces derniers cas, il peut s'agir de pigeons domestiques retournés à la vie sauvage.



Nous n'avons que peu de données anciennes sur la nidification du Biset sauvage. A Houat/Quiberon, il était connu et sans doute abondant au siècle dernier^{17, 229}, Lebeurier³⁰⁵ puis Mayaud¹² le mentionnant encore en 1925 et 1936 dans cette île dont il a disparu de nos jours¹³ ; il est également cité à Groix en 1636⁹⁰ ainsi qu'en 1873²¹³ et Bureau le croyait nicheur sur la côte sauvage de Quiberon²¹³. Enfin, Lebeurier et Rapine⁷, qui disent l'avoir souvent observé dans les falaises maritimes des Côtes-du-Nord et du Morbihan, ne l'ont jamais vu dans le Finistère. C'est donc Belle-Ile qui, depuis très longtemps déjà, constitue le bastion breton de ce pigeon. Mais une chose est certaine, c'est qu'après avoir alimenté bon nombre de collections depuis le siècle dernier, les côtes bellilloises se dépeuplent aujourd'hui à une cadence alarmante : un dénombrement effectué en avril 1973 sur une bonne partie des falaises favorables ne permit de localiser que 46 individus, et l'effectif total d'alors ne dépassait sûrement pas une cinquantaine de couples, tandis que 50 ans plus tôt, il occupait la totalité des côtes rocheuses de l'île¹³.

PIGEON COLOMBIN COLUMBA OENAS

Le Pigeon colombine fait partie de ces espèces que nous commençons à découvrir ; victimes des préjugés colportés par la littérature, nous n'avons cru que tardivement à la possibilité de trouver cet oiseau un peu partout en Bretagne. Bien que portant loin dans de bonnes conditions, le chant n'est absolument pas évident pour qui ne recherche pas l'espèce, ni a fortiori pour qui ne la connaît pas ; il ne s'impose pas à l'oreille. C'est pourquoi nous ne saurions accorder la moindre signification à l'apparente irrégularité de la distribution ; nous prendrions volontiers le pari de trouver l'espèce à peu près sur toutes les cartes de Bretagne continentale. Nichant surtout dans des trous de vieux arbres, le Pigeon colombine semble être un oiseau de parcs en plusieurs régions, notamment dans le Bas-Léon. Mais rechercher cet oiseau exclusivement en milieu boisé est peut-être une erreur car un peu partout en Europe, il s'est révélé capable de nicher dans des situations très variées : falaises maritimes, carrières, constructions humaines ou même parfois au sol ou dans des terriers. Il est bon de se souvenir que c'est dans une ancienne carrière qu'un couple fut observé en 1964 à Loqueffret/Hualgoat¹⁴⁰ et nous devons révaloriser plusieurs observations dans les falaises de Plouarzel avant 1970.

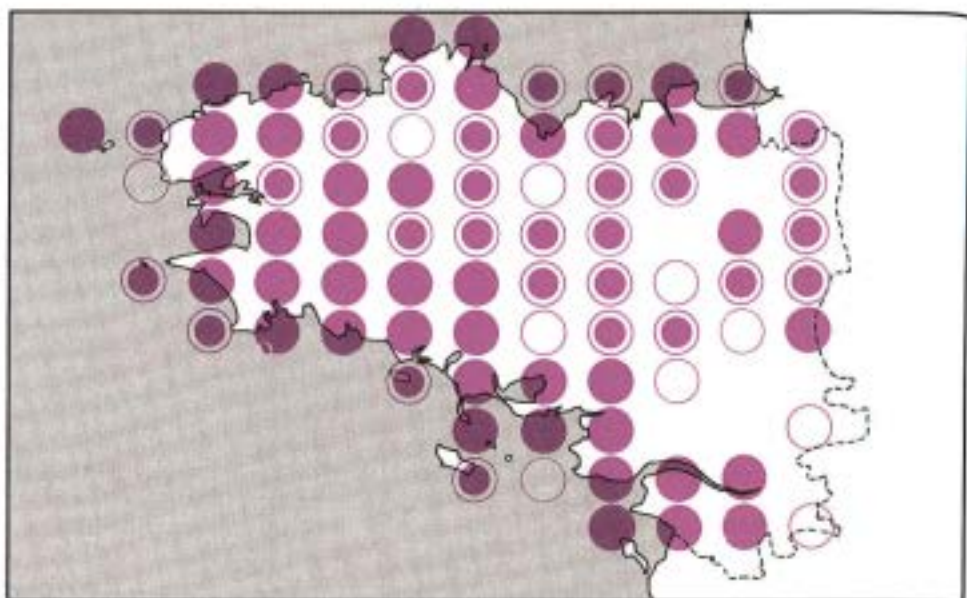
Partant de là nous ne pouvons envisager l'histoire du Pigeon colombine en Bretagne qu'avec prudence, d'autant plus que la littérature est pour le moins confuse et comporte bon nombre de contradictions aussi bien à l'échelle de l'Europe qu'à celle de notre pays.

Si l'on peut lire dans l'*Atlas des oiseaux nicheurs de France*²⁰ qu'« en Europe de l'ouest, la distribution s'est étendue un peu comme celle de la Tourterelle turque », l'auteur omet de souligner qu'au moment où cette extension se fait sentir (deuxième moitié du 19^e siècle), le Pigeon colombine est déjà connu de longue date dans le sud-est de l'Angleterre ainsi que dans le Finistère où on le dit très commun, nicheur au début du 19^e siècle⁴. La même publication situe en 1877 la découverte des premiers nids en Angleterre alors qu'à cette époque l'espèce s'est déjà notablement étendue dans ce pays et qu'elle a même niché en Ecosse dès 1866 et en Irlande en 1877. On peut donc retenir que l'espèce a connu depuis un peu plus d'un siècle une forte augmentation de ses effectifs européens et parallèlement une extension de sa distribution, auparavant irrégulière. De là à décrire une progression plus ou moins régulière vers l'ouest et le nord-ouest de l'Europe, avec des jalons chronologiques précis, il y a un pas que l'on ne peut sérieusement franchir. Cette augmentation générale a été attribuée au développement des cultures et à la diminution de la concurrence avec les pigeons domestiques. En Grande-Bretagne, l'expansion s'est surtout poursuivie jusque vers 1930, continuant en Irlande jusqu'à 1950. A la fin des années 1950, un brusque déclin a été enregistré dans l'est de l'Angleterre ; après cette chute brutale, le Pigeon colombine a largement reconstitué ses effectifs depuis 1964 et sa distribution actuelle est peu différente de celle des années 1950. Sharrock considère que l'expansion dans les îles Britanniques continue peut-être de nos jours^{14, 15}.

En Bretagne, si l'on excepte l'affirmation de Hesse⁴ pour le début du siècle dernier, le Pigeon colombine n'a été considéré que comme un hivernant ou un migrateur d'automne jusqu'à une date relativement récente ; cependant le statut que lui attribue l'OBB⁷ nous donne à penser

quelques décennies, cet oiseau dont l'aire atteignait à peine le Bosphore au début du 20^e siècle a conquis l'Europe occidentale, jusqu'en Finlande et en Islande au nord, en Bretagne et Irlande vers l'ouest^{15, 19}.

La première observation bretonne fut faite à Rennes en 1958²⁰ à une époque où les sites de nidification les plus proches étaient situés plus de 400 kilomètres à l'est dans l'Aube et la Marne²² et environ 350 kilomètres au nord, outre-Manche, dans le Kent et le Sussex¹⁵. Ce fait illustre d'emblée l'un des traits les plus caractéristiques du processus d'expansion de la Tourterelle turque, à savoir une progression par bonds que ne démentira pas la suite de son histoire bretonne. Il faut attendre ensuite 1962 pour constater son implantation dans deux nouvelles cités : Nantes²²⁴ et Brest, cette dernière plus de 200 kilomètres à l'ouest de Rennes¹⁵⁰. Entre temps, elle s'est installée à Caen en 1960, ce qui constitue un nouveau point avancé ; en 1962 cependant, l'aire "continue" en France atteint les confins de la Bretagne puisqu'elle s'avance jusqu'à la Manche et au Maine-et-Loire⁸². L'année 1963 apporte peu de nouveautés : seules les villes de St-Nazaire³¹¹ et Callac/Carhaix²⁵⁷ s'ajoutent à la courte liste des localités alors connues en Bretagne. Mais en 1964, elle est notée en six nouveaux points : St-Malo, l'île d'Arz/Vannes¹⁶, Ploemeur/Lorient³¹⁰, St-Brieuc¹⁵⁷, Vannes¹⁶ et Guissény/Plouguerneau²⁸. Les premiers nids bretons sont signalés cette année-là à St-Nazaire, en avril³¹¹. Par la suite (1965-66) elle sera successivement observée à Lorient, Le Conquet, Pornic/Machecoul, Ouessant, Noyal/Lamballe, Belle-Ile, etc... Au cours de l'enquête-atlas, l'extension n'était pas terminée dans la péninsule.



On remarquera donc que la première phase de l'installation a surtout consisté dans l'occupation des plus grandes agglomérations et des petites villes balnéaires. Par la suite, la plupart des villes de moyenne importance et des bourgs ont tour à tour été colonisés. A partir du début des années 1970 enfin, on a pu voir des couples s'établir dans la campagne, généralement au niveau des gros écarts et des hameaux. Inconnue vingt ans plus tôt, la Tourterelle turque est aujourd'hui un élément familier de la faune des cités et des bourgades bretonnes, atteignant parfois des niveaux de population impressionnants, notamment dans les zones portuaires, comme celle de Brest où l'on peut, certains jours, en voir plusieurs centaines ensemble. Il n'en reste pas moins que la répartition de l'espèce dans la péninsule est encore irrégulière, particulièrement en Haute-Bretagne : l'abondance relative des cartes où elle n'a pas été signalée durant l'enquête et de celles où seuls des indices de reproduction possible ont été obtenus en est le témoignage évident.

TOURTERELLE DES BOIS

STREPTOPELIA TURTUR

Présente sur tout le territoire français, la Tourterelle des bois ne manque nulle part en Bretagne. Il est vrai que les paysages de haies, de taillis et de landes hautes particulièrement abondants dans notre région conviennent parfaitement à sa reproduction. Autour de Grand-Lieu, sa densité, voisine de celle du Ramier, est de 3 couples environ pour 10 hectares de bocage¹⁰. Les îles elles-mêmes peuvent en héberger quelques couples pourvu qu'elles possèdent taillis ou broussailles ; ainsi, elle a été notée comme nicheuse potentielle ou certaine sur Ouessant, les Glénan, Groix, Belle-Ile, Houat, Hoëdic...¹³. Remarquons ici que le passage prénuptial se prolonge souvent tard en saison et qu'il n'est pas rare d'observer des tourterelles jusqu'au début de juin sur des îlots impropres à leur nidification, ainsi que des bandes manifestement migratrices à la même époque sur des îles où les nicheurs sont peu nombreux.



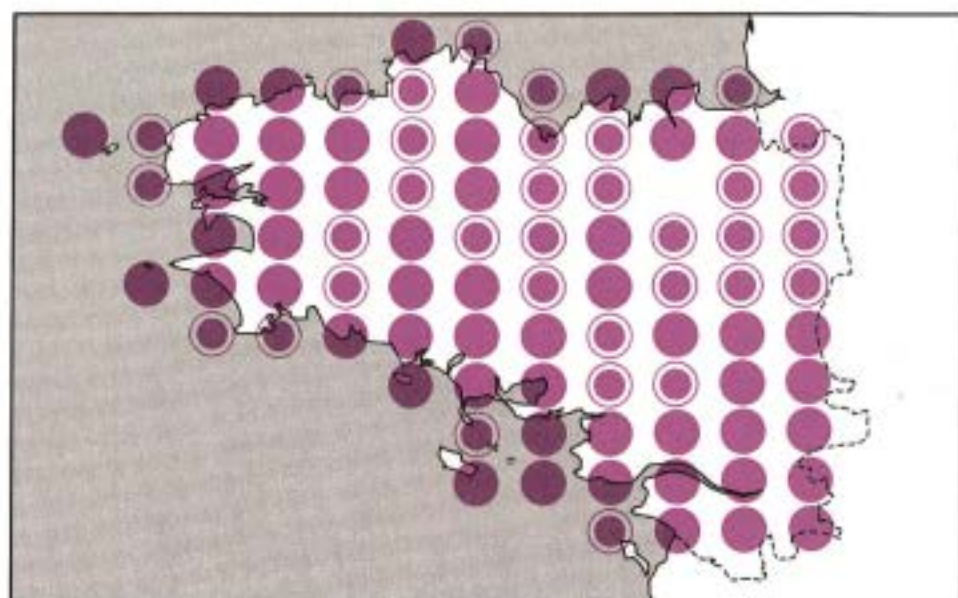
Bien que des signes d'expansion aient été notés en divers pays d'Europe^{8, 15} nous ne disposons d'aucun élément permettant d'en juger en Bretagne.

COUCOU GRIS

CUCULUS CANORUS

La présence du Coucou est souvent associée dans l'esprit du grand public à l'existence de zones boisées. Il n'en est rien évidemment et l'on peut même remarquer que les plus fortes densités s'observent, d'une part dans les zones humides, d'autre part sur le littoral tant rocheux que sablonneux. A cela, une explication très simple : l'abondance du Coucou est fonction de celle de ses principaux hôtes. Bien que le parasitisme de l'espèce n'ait pas été systématiquement étudié en Bretagne, nous pouvons aisément dégager quelques constantes : des espèces abondantes et uniformément distribuées comme l'Accenteur mouchet, le Rougegorge ou le Troglodyte sont parasitées dans l'ensemble de notre pays ; dans les milieux humides, les hôtes les plus fréquents sont la Rousserolle effarvatte et à un moindre degré le Phragmite des joncs ; dans les milieux ouverts du littoral ou sur les landes de l'intérieur, le

Pipit farlouse est de loin l'hôte le plus fréquent, bien que le Pipit des arbres le remplace largement dans l'intérieur de la Haute-Bretagne et que le Pipit maritime soit très fréquemment parasité sur le littoral rocheux et les îles. Nos renseignements sont très fragmentaires en ce qui concerne les autres espèces, mais nous pouvons citer comme hôtes réguliers les différentes fauvettes du genre *Sylvia*, la Bergeronnette printanière, le Traquet pâle, etc... L'œuf du Coucou a même été trouvé dans les nids du Geai ou du Merle noir et fréquemment dans celui de la Linotte mélodieuse, oiseau non susceptible de mener à bien l'élevage d'un jeune coucou.



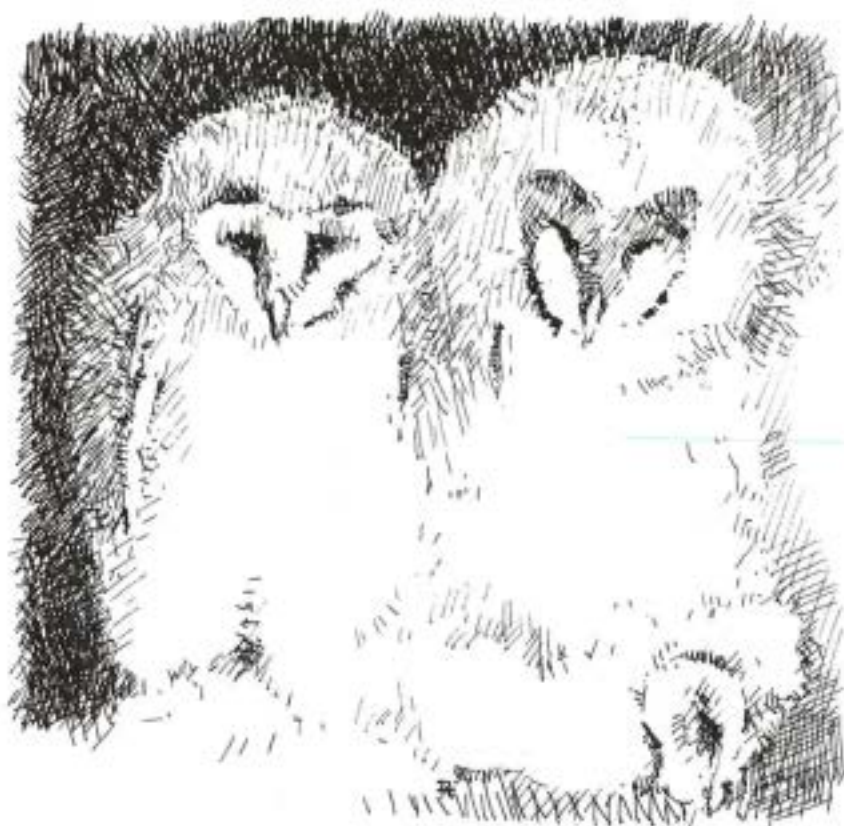
Une diminution a été constatée en Angleterre depuis le début des années 1950 mais semble avoir surtout concerné l'est du pays (régions de grande culture). Aucun changement notable n'y a cependant été enregistré depuis une dizaine d'années, et il y a tout lieu de croire qu'il en est de même en Bretagne¹⁴.

Les oiseaux de la forme rousse sont assez fréquents en Bretagne, notamment sur le littoral du Morbihan.

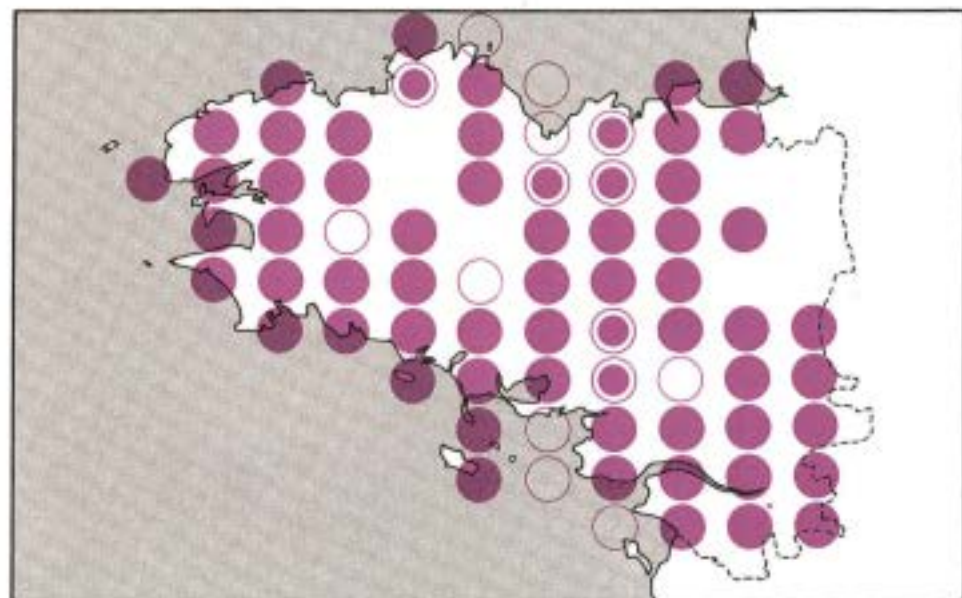
CHOUETTE EFFRAIE

TYTO ALBA

La Chouette effraie est un nicheur bien répandu en Bretagne, ce qui n'est pas pour étonner quand on connaît la dispersion extrême de l'habitat humain dans cette région : un exode rural très important a provoqué l'abandon de nombreuses fermes, moulins et chapelles qui constituaient autant de sites potentiels de nidification pour ces oiseaux aux habitudes résolument anthropophiles. De plus, la campagne bretonne pauvre en forêts — que l'Effraie évite généralement —, mais parcourue par un réseau très dense de talus le plus souvent plantés de chênes pédonculés, leur fournit à la fois de nombreux gîtes naturels et une alimentation abondante et régulière. La régularité de l'alimentation est particulièrement évidente en Basse-Bretagne, région qui subit peu de variations climatiques et où manque le Campagnol des champs, principal responsable des pullulations de campagnols. Les populations de petits rongeurs n'y connaissent donc que des fluctuations très faibles : la principale proie de l'Effraie est ici le Campagnol souterrain, espèce à faible taux de reproduction et pour laquelle on n'a jamais signalé de pullulations¹⁰⁰.



La seule anomalie de répartition que nous puissions signaler est qu'elle semble bien manquer à l'île d'Ouessant¹³ alors qu'elle se reproduit à Groix, communément à Belle-Ile, et qu'elle a même niché sur un îlot des Glénan/Pont-l'Abbé en 1971. Pour expliquer cette absence, on ne peut invoquer le manque de sites convenables puisque l'Effraie peut très bien nicher dans les falaises maritimes comme en témoignent la découverte d'un nid à Groix en 1973 et des observations en deux points de la baie de Douarnenez en mai 1968.



On entend souvent dire que l'Effraie diminue en Bretagne. Ce sentiment est sans doute pour une bonne part fondé sur le fait que bien des bâtisses qui n'étaient pas encore inutilisables — y compris pour les chouettes — sont aujourd'hui retapées et que l'on assiste depuis plusieurs années à un fort mouvement de restauration des vieilles chapelles, ce qui élimine quantité de sites de nids traditionnels. En réalité aucun élément ne nous permet d'étayer ou d'infirmer une telle impression. Car si les effraies ont dû désertir peu à peu les vieux bâtiments restaurés, elles ont bien pu se replier vers le bocage et ses arbres creux où l'on n'a pas l'habitude de les rechercher. Il faut cependant admettre que les pratiques d'arasement systématique des talus, sous prétexte de remembrement, ont modifié certaines campagnes à un point tel qu'il y subsiste bien peu d'emplacements de nidification convenables (pays de Pontivy et de Maël-Carhaix par exemple). Parmi les causes d'une éventuelle diminution, nous devons également signaler qu'elle est fréquemment écrasée par les automobiles, et qu'elle est de très loin la principale victime nocturne de la circulation ferroviaire : selon Canévet, il ne périrait qu'une hulotte et trois chevêches pour environ 50 effraies tuées par les trains de nuit en Bretagne²⁰⁰.

Selon Yeatman, *"Il n'existe souvent qu'un couple par commune rurale et aucun dans les zones urbanisées"*²⁰¹. Ces appréciations ne peuvent en aucun cas être appliquées à la Bretagne. A titre indicatif nous pouvons noter que plus de 80 couples ont été localisés — uniquement dans des bâtiments — sur quatorze petites communes de la région de Paimpol²⁰², et que 70 à 80 couples nichent dans une bande large de 2 kilomètres autour du lac de Grand-Lieu ; dans ce secteur, 4 couples nichaient dans des arbres creux à peine distants de 500 mètres les uns des autres²⁰³. Par ailleurs, elle est bien représentée à la périphérie de nombreuses villes de Bretagne, quand elle ne s'établit pas dans les villes elles-mêmes comme elle le fait couramment à Brest, Rennes ou Quimper par exemple.

HIBOU PETIT-DUC

OTUS SCOPS

Le Hibou petit-duc atteint dans la région nantaise sa limite nord de distribution sur le littoral atlantique. On peut même souligner que les rares localités bretonnes font figure d'avant-postes isolés. Cette répartition n'a rien d'anormal si l'on considère que cet oiseau méditerranéen, consommateur de gros insectes, a nécessairement des exigences climatiques que ne remplit pas la Bretagne.



En France, il semble bien que le Petit-duc ait régressé sensiblement dans la moitié nord depuis le début de ce siècle, mais cette régression doit davantage concerner les effectifs que la distribution¹⁹. En dehors des régions méditerranéennes, "c'est un oiseau local et instable"²⁰, d'autant plus instable sans doute qu'il s'agit d'un migrateur. L'*Inventaire* en 1936¹², puis la *Liste* en 1953¹¹, trop peu précis, ne permettent pas de retracer l'histoire récente de cet oiseau ; en n'excluant que l'extrême nord et l'est de la France, ces publications ont conduit les auteurs suivants à admettre implicitement que le reste de la France était alors occupé, ce qui est évidemment tout à fait faux pour la Bretagne. Le Hibou petit-duc n'a jamais été connu dans le Finistère, pas davantage dans le Morbihan ni dans les Côtes-du-Nord. Il est possible qu'il ait occupé une partie de l'Ille-et-Vilaine. En 1969, Loarer écrit : "Il ne remonte plus en Ille-et-Vilaine bien qu'en proche Loire-Atlantique il y ait été entendu jusqu'à ces dernières années"²⁰⁰. Cet observateur n'ayant jamais noté l'espèce depuis 1945, on peut en conclure que si elle a vraiment niché dans le passé, sa disparition date de plus de trente ans. Mais nous ignorons sur quoi il se fonde, tout comme Yeatman²⁰, lorsqu'il dit qu'il "ne niche plus en Bretagne au nord de la Loire". En fait les deux seules observations que nous connaissons en Ille-et-Vilaine sont récentes et ne concernent vraisemblablement que des mâles isolés, non cantonnés : un chanteur le 14 mars 1969 à Noyal-sur-Vilaine/Rennes, un chanteur le 29 mai 1971 près de Chantepie/Rennes³⁰².

Il est indéniable que la distribution de ce hibou en Loire-Atlantique s'est quelque peu resreinte depuis le siècle dernier ; il était alors connu dans la vallée de la Loire en amont de Nantes/Vallet, sur la carte de Clisson et sans doute ailleurs. L'effectif actuel doit être extrêmement réduit, peut-être inférieur à 10 couples.

CHOUETTE CHEVÊCHE

ATHENE NOCTUA

La Chouette chevêche niche certainement sur la totalité des cartes de Bretagne continentale, la forte proportion des "blancs" (9 cartes) et des indices "possible" (16 cartes) traduisant clairement le faible niveau de population de cet oiseau dans de nombreux secteurs ; témoin de cette rareté locale, l'impossibilité de prouver la reproduction sur des cartes comme celle de Brest. En fait, elle ne manque que sur l'ensemble des îles.



La forte diminution d'effectifs qui a affecté l'ensemble de l'Europe occidentale depuis une trentaine d'années n'a pas épargné notre pays. Après un maximum d'abondance dans les années 1930, un fort déclin est intervenu dans les Iles Britanniques pendant plus de vingt ans avec une série de diminutions marquées apparemment consécutives à des hivers rudes (début des années 1940, hiver 1947, hiver 1962-63) ; par contre, la forte diminution enregistrée outre-Manche entre 1955 et 1962 ne peut être associée à des conditions hivernales particulièrement rudes, mais correspond dans le temps à l'introduction des pesticides organochlorés en agriculture^{14, 15}.

L'histoire de la Chouette chevêche en Bretagne n'est certes pas aussi bien documentée, mais les quelques indications que nous possédons donnent à penser que les diminutions notées outre-Manche ont également touché les oiseaux bretons : notée en augmentation en 1935-36 par Eblé dans la région de Landudal/Châteaulin⁸⁸, elle y est très abondante en 1939⁸⁹, mais elle y est *"peu entendue et pas vue"* dès 1946⁹⁰ ; en Ille-et-Vilaine, Loarer signale une forte diminution après 1962, l'attribuant à *"l'arasement des talus et haies, l'abattage des chênes et l'arrachage des pommiers"*^{90a}. Il semble en fait qu'une diminution aussi tranchée ne puisse être attribuée exclusivement à une pratique étalée dans le temps, mais plutôt à la rigueur de l'hiver 1962-63. Alors qu'une légère reprise était notée dès 1965 dans les Iles Britanniques, il semble bien que le déclin ne se soit pas arrêté en Bretagne, notamment dans le Léon : dans les environs de Brest, la quasi-totalité des sites occupés de 1964 à 1967 étaient abandonnés au moment de l'enquête et, autour du lac de Grand-Lieu où il demeure 30 à 40 couples sur environ 7 000 hectares, Marion signale une régression depuis quelques années¹⁰. Aux causes déjà envisagées pour expliquer la très forte régression de la Chevêche (pesticides, hivers rudes, remembrement, abattages d'arbres), il faut ajouter la très forte augmentation de la circulation automobile : dans de nombreux secteurs, la présence de l'espèce n'est plus guère décelée que par la découverte de cadavres sur les routes.

CHOUETTE HULOTTE

STRIX ALUCO

Partout présente en Bretagne continentale, la Chouette hulotte manque dans l'ensemble des îles ; la découverte d'un cadavre sur une route de Belle-Ile en août 1958 ne suffit pas pour envisager la nidification sur cette île où le Hibou moyen-duc est, quant à lui, bien représenté.



On a beaucoup parlé, depuis une quinzaine d'années, des conséquences du remembrement sur la densité de cette espèce ; en l'absence de données chiffrées pour notre pays, nous préférons nous abstenir de tout commentaire sur les diminutions qui s'en seraient suivies. Notons que la Hulotte niche communément dans les villes bretonnes et que, par exemple, la construction de la Z.U.P. de Brest sur un site bocager ne l'a pas chassée.

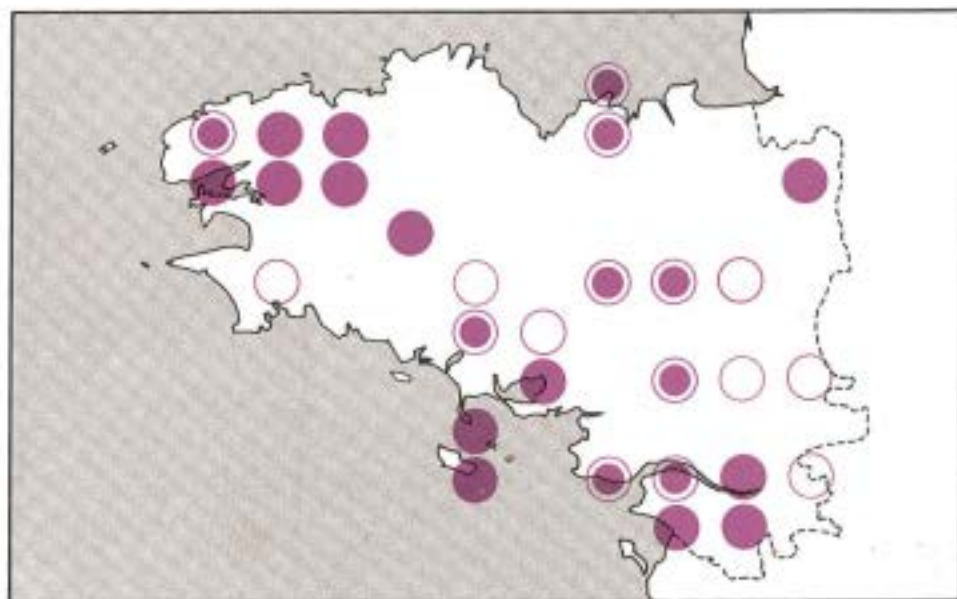
La seule indication numérique dont nous disposons pour une étendue suffisamment vaste concerne le pourtour du lac de Grand-Lieu où 20 à 25 couples se partagent 7 000 hectares de bocage dont 500 de bois³⁰.

HIBOU MOYEN-DUC

ASIO OTUS

La distribution du Hibou moyen-duc en Bretagne telle que nous la montre la carte après six années d'enquête apparaît trop irrégulière pour être vraisemblable. Nous devons en conclure que nous n'en sommes encore qu'au début de nos recherches et qu'il se passera sans doute bien des années avant que nous puissions nous faire une idée correcte du statut de cet oiseau.

En dépit des énormes insuffisances de prospection pour la plupart des espèces de mœurs nocturnes ou crépusculaires, l'enquête aura néanmoins permis de révéler la présence du Moyen-duc dans des régions où il était totalement ignoré. Au siècle dernier, il n'était connu que de Loire-Atlantique où Blandin le considérait comme peu commun¹, et du Morbihan où il était assez commun selon Taslé¹⁷. Dans le reste de la Bretagne, l'espèce n'a jamais été connue comme reproductrice avant la dernière décennie. C'est au moins le cas pour la Basse-Bretagne car nous ne possédons aucune référence ancienne pour l'Ille-et-Vilaine et la moitié orientale des Côtes-du-Nord. Hesse et Le Borgne le signalent seulement "rare au passage en octobre-novembre" dans le Finistère⁴ alors que Lebeurier et Rapine, un siècle plus tard, ne peuvent fournir qu'une seule donnée due à de Lauzanne (capture en 1873 près de Morlaix)⁷. Depuis l'époque de Taslé et Blandin, il semble même que l'espèce ait régressé puisqu'elle n'est plus signalée du Morbihan jusqu'aux années 1960. Elle demeure inconnue en Ille-et-Vilaine où Loarer la dit "rare sinon inexistante" dans les années 1940 à 1970³⁹. De même, Guillou ne connaît pas l'espèce dans le Sud-Finistère³.





Depuis moins de vingt ans on assiste à des découvertes progressives avec une nette accélération depuis 1970. C'est tout d'abord sur Belle-Ile que la reproduction est établie en 1957¹⁴⁷, puis on note une observation de juin 1961 près de Vannes¹⁸, des observations sur Belle-Ile en 1965 et 1968²⁸⁶ et enfin la découverte du Moyen-duc pour la première fois en Basse-Bretagne en 1969²⁸⁸ : cette année-là, la nidification est constatée simultanément dans le nord-ouest du Morbihan/Rostrenen et dans le centre du Finistère/Huelgoat. Puis l'espèce est observée près de Châteaugiron/Janzé, à Langonnet/Rostrenen et à Menez Meur/Le Faou en 1971, à Beslé/Redon, au Violeau/St-Mars, à Botmeur et au Tuchenn Gador/Huelgoat et à Séné/Vannes en 1972, à Plumelec/Elven, à Belle-Ile et à Mauves/Vallet en 1973, à Menez Meur/Le Faou, à St-Aubin-du-Cormier/Fougères et en forêt de la Hunaudaie/Lamballe en 1974. En 1975, une nouvelle étape est franchie avec une série de découvertes dans le Nord-Finistère depuis l'est des Monts d'Arrée/Huelgoat jusqu'à la région brestoise/Brest et Plabennec. Avant de parler d'une spectaculaire extension, il convient de rappeler que la reproduction dans la région brestoise n'a été établie que grâce à la découverte fortuite d'un dortoir hivernal. Il s'est avéré que divers sites de reproduction du Léon se situent à proximité de tels dortoirs que l'on avait tendance auparavant à interpréter comme des rassemblements de migrateurs hivernants. Néanmoins, il paraît improbable que l'espèce ait pu passer totalement inaperçue tant en hiver qu'au printemps dans une région qu'avaient auparavant parcourue Lebeurier et ses informateurs, et force nous est d'admettre que l'installation de cet oiseau dans le Finistère est récente, même si elle a pu nous échapper quelques années.

Cette colonisation de la Basse-Bretagne semble se faire dans des milieux peu ou pas exploités par la Chouette hulotte, concurrente potentielle du Moyen-duc : Belle-Ile où il abonde en est un bon exemple. C'est dans des secteurs marécageux qu'on le rencontre en Basse-Bretagne : landes humides plantées de conifères, tourbières léonardes en majeure partie transformées en mauvaises prairies coupées de haies de chênes ou de pins. Jusqu'à preuve du contraire, il ne se rencontre guère dans les futaies ou dans le bocage bas-bretons où la Hulotte est commune, alors qu'autour du lac de Grand-Lieu, comme dans le reste de la Loire-Atlantique, on le trouve dans des bois élevés, des parcs, etc...¹⁰ ; ce qui n'implique pas qu'ils entrent en concurrence pour la recherche de leur nourriture.

C'est en effet à la concurrence de la Chouette hulotte — entre autres causes — qu'a été attribuée la forte diminution qui a affecté les effectifs du Hibou moyen-duc dans une bonne partie des Iles Britanniques depuis le début du 20^e siècle et surtout depuis 1950. En Irlande d'où la Hulotte est absente, aucun changement n'a été signalé^{14, 15}. Dans le reste de l'Europe, il est difficile de dégager une tendance générale et rien ne permet de se ranger à l'avis de Yeatman¹⁹ qui le dit partout en diminution en Europe occidentale : "extension notable" en Belgique au cours des dernières années, augmentations en Norvège, localement au Danemark⁸ et en Ecosse¹⁴, ces progressions étant attribuées à l'extension des plantations de conifères.

HIBOU DES MARAIS

ASIO FLAMMEUS

Au cours des cinq années de l'enquête, la reproduction du Hibou des marais a été prouvée dans les marais de Machecoul, en Brière et dans trois îles (Belle-Ile, Groix et Enez Terc'h/Tréguier). Elle a été seulement soupçonnée dans les marais de Guérande, dans ceux de la baie d'Audierne et dans les landes tourbeuses de Plouray/Rostrenen et de l'Arrée, bien qu'en ce dernier secteur la nidification semble très probable au vu des nombreuses observations effectuées depuis plus de quinze ans.

La description précédente ne nous renseigne cependant que très partiellement sur le véritable statut de cet oiseau dans notre pays : sa reproduction est-elle régulière et depuis quand date-t-elle ? Les publications et catalogues du 19^e siècle ne nous apportent rien de probant. Faut-il se fier à l'appréciation de Hesse⁴ qui le dit "commun nicheur" dans le Finistère quand tous les autres auteurs ne le considèrent que comme un oiseau de passage, assez commun en automne et en hiver ? Pour Lebeurier et Rapine en tout cas, il ne s'agit que d'un migrateur régulier⁷. Aussi sommes-nous surpris de constater que Mayaud¹² fait figurer le Finistère dans la liste des localités de nidification de ce hibou en France. En 1950, le même auteur ajoute qu'il ne niche pas sur les îles¹¹. Les observations de Ferry dans les monts d'Arrée en 1959⁸⁹ appa-



raissent donc comme le premier indice sérieux de nidification de cet oiseau en Bretagne ; cette région est d'ailleurs celle où il a été le plus fréquemment noté en période favorable depuis lors. Kowalski⁵ le dit *"nicheur assez commun certaines années"* dans les grands marais vendéens et cite un cas de nidification aux confins de la Loire-Atlantique en 1964. Les premières données insulaires sont plus récentes encore : deux couples très agressifs sont notés à Groix en 1969 et la nidification est établie à Belle-Ile en 1974 après quatre années d'observations répétées¹³.

La France se trouve située à la frange méridionale de l'aire de distribution du Hibou des marais en Europe, et les auteurs s'accordent pour l'y considérer comme un nicheur occasionnel^{20, 216}. Ils sont également unanimes pour avancer que les cas de reproduction dans nos régions sont liés aux pullulations de campagnols, selon le schéma décrit par Spitz²⁷⁶ : c'est dès l'automne, c'est-à-dire dès l'époque de leur passage régulier en France, que les futurs reproducteurs s'établiraient dans les localités où abondent les campagnols, ces fortes densités automnales précédant une abondance plus grande encore l'été suivant. Les années 1959 et 1964 qui ont connu ici et là de telles pullulations ont vu l'installation temporaire ou l'augmentation du Hibou brachyote en de nombreuses régions^{20, 177, 186}.

Rien ne s'oppose à ce que de telles nidifications isolées se soient produites en Bretagne avant 1959. Cependant, la régularité des observations printanières et des cas de reproduction — dans les îles notamment — depuis quelques années semble indiquer que ce statut de nicheur occasionnel se serait quelque peu modifié en Bretagne. Une telle régularisation a aussi été constatée en Belgique depuis 1957⁸ et en diverses régions françaises selon Yeatman²⁰. La tendance est également à l'accroissement en Grande-Bretagne¹⁵ ; les progrès récents de l'enrésinement ne seraient pas étrangers à cette situation puisque les jeunes plantations de conifères encombrées de végétations herbacées sont susceptibles de fournir à ce hibou les sites et l'alimentation convenables pour une bonne reproduction.

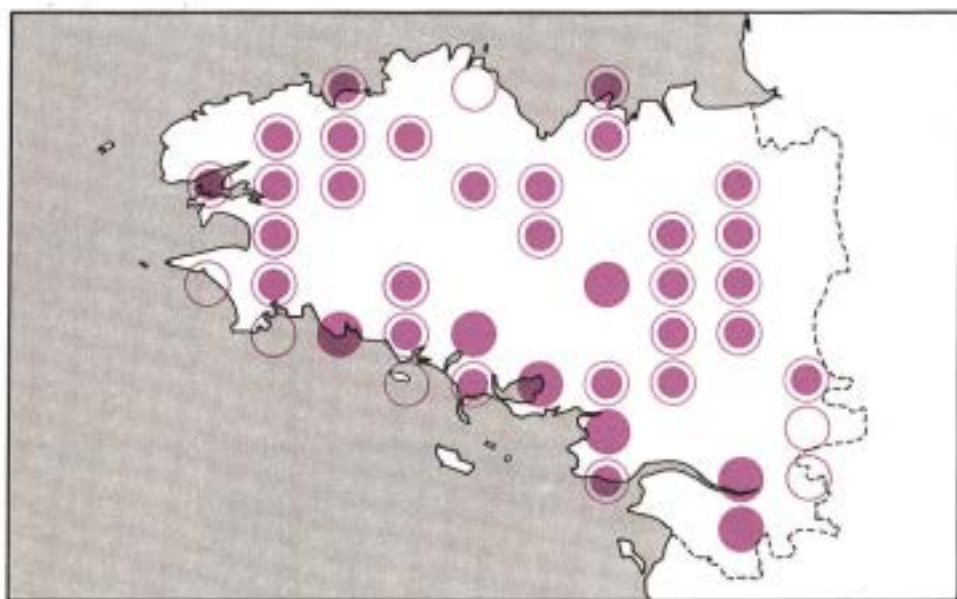
ENGOULEVENT D'EUROPE

CAPRIMULGUS EUROPAEUS

Nous connaissons bien peu de choses sur l'Engoulevent en Bretagne, sans pouvoir préciser si nos lacunes sont dues à une relative rareté de l'oiseau ou à un manque d'intérêt de la part des observateurs. Cet embarras n'est pas nouveau et l'on chercherait en vain plus d'une douzaine de références à l'espèce dans toute la littérature ornithologique antérieure. Ce n'est pas que

nos prédécesseurs le considéraient comme abondant. Bien au contraire puisque la plupart le disent peu commun^{1,5} ou même rare¹⁷. Lebeurier et Rapine⁷ eux-mêmes ne sont pas parvenus à trouver son nid et doivent se fier aux témoignages de tiers pour l'inclure dans la liste des nicheurs de Basse-Bretagne.

Oiseau des friches boisées, l'Engoulevent devrait trouver presque partout des sites de nidification convenables. Les landes parsemées de pins, si communes dans toute la péninsule, lui conviennent à merveille et nous pensons que les nombreuses lacunes de l'atlas sont à attribuer à un défaut de prospection : comment expliquer autrement qu'il n'ait pas été noté sur des cartes aussi pourvues en milieux favorables que Rostrenen, Bubry, Elven ou Malestroit par exemple ? En dehors des îles où il fait totalement défaut, nous ne connaissons qu'un seul vaste secteur où il ait été activement recherché en vain : il s'agit du Bas-Léon, très pauvre il est vrai en habitats convenables (cartes de Plouarzel, Le Conquet, Plouguerneau, Plabennec, et Brest au nord de l'Elorn). Bien que localisé il peut abonder en certaines zones. Ainsi sur les rives de l'Odette/Quimper : Eblé le disait déjà très commun à Gouesnac'h en 1934⁸⁸ et 5 chanteurs ont été localisés sur la commune de Quimper en 1974. Il est bien représenté aux alentours de Vannes dans les années 1960, 6 couples étant même observés en 1963 dans un rayon de deux kilomètres¹⁶. Notons encore 5 chanteurs à St-Etienne de Montluc/Nantes en 1971, 5 chanteurs en un point le Loqueffret/Huelgoat en 1972, de nombreux chanteurs en forêt de la Hunaudaie/Lamballe et 5 chanteurs dans un bois d'Argol/Châteaulin en 1974.



MARTINET NOIR

APUS APUS

La carte du Martinet noir est l'une des plus complètes de l'enquête. Cet oiseau très bruyant passe en effet difficilement inaperçu, et comme le seul fait de voir un individu pénétrer dans une cavité était considéré comme une preuve de reproduction, rares sont les cartes-atlas où cette certitude n'a pas été obtenue. Située à mi-chemin des limites méridionale et septentrionale de son aire de répartition entièrement paléarctique, la Bretagne en accueille une importante population essentiellement urbaine. Quelques couples nichent également dans les grandes îles à l'exception de Sein, alors qu'aucun indice probant n'a été recueilli à Houat ni à Hoëdic pourtant régulièrement fréquentées par l'espèce¹³. A notre connaissance, le nid n'a jamais été trouvé dans des cavités naturelles bien que la nidification en falaises maritimes ait été soupçonnée à Belle-Ile⁹⁴.



MARTIN-PÊCHEUR

ALCEDO ATTHIS

Sa vaste distribution en Bretagne ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'un oiseau relativement peu abondant dont la densité dépend de la richesse du réseau hydrographique. S'il niche généralement dans les berges des rivières ou des étangs, il peut aussi le faire loin des cours d'eau lorsque les parois meubles où il creuse ses galeries y font défaut. Ceci peut expliquer l'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les observateurs de prouver sa reproduction sur de nombreuses cartes. Certains secteurs par contre se sont révélés bien peuplés comme le lac de Grand-Lieu où au moins 40 couples se reproduisaient en 1974¹⁵.



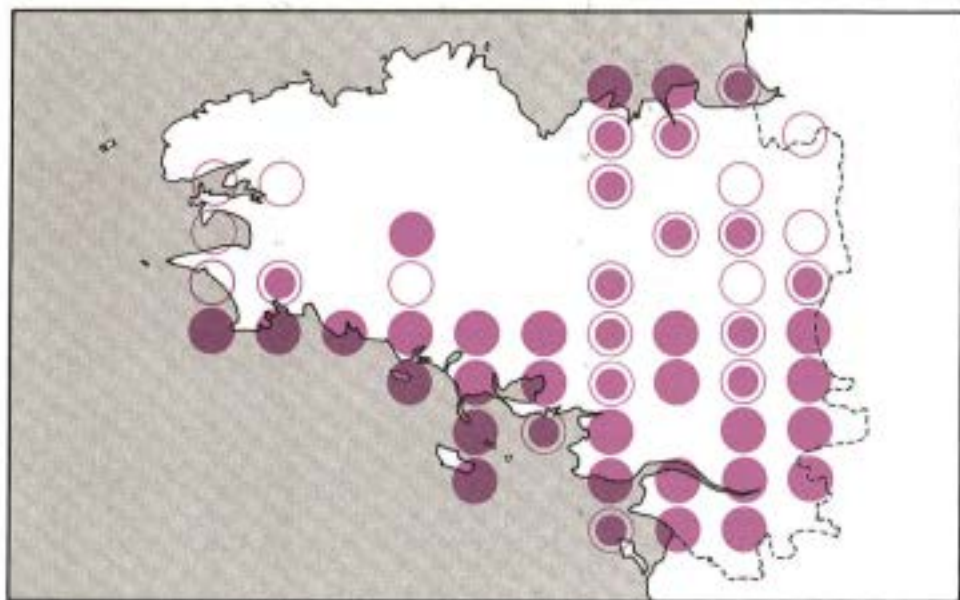
Sévèrement affectés dans certaines régions par les hivers rudes, les effectifs du Martin-pêcheur ne semblent cependant pas décroître sensiblement en Europe actuellement ; seules des fluctuations plus ou moins marquées ont été enregistrées dans les dernières décennies⁸. Une exception cependant : l'Ecosse où le rude hiver 1947 semble avoir été à l'origine d'une régression qui s'est poursuivie depuis lors, peut-être favorisée par une pollution accrue des rivières¹⁴. En remontant plus loin dans le temps, on s'aperçoit que cet oiseau est certainement plus commun de nos jours qu'il l'a été au siècle dernier. Une nette décroissance d'effectifs due aux destructions par l'Homme a été signalée dans les îles Britanniques au 19^e siècle¹⁹ et tout porte à croire qu'il en a été de même en Bretagne bien qu'aucun auteur ne fasse état des causes possibles de déclin dans notre pays. Pour Hesse et Le Borgne, le Martin-pêcheur est très commun l'hiver et *"disparaît du pays pendant le temps de la ponte"*⁴. Un demi-siècle plus tard, de Lauzanne le considère comme nicheur dans le Finistère⁶. Au début du 20^e siècle, ses effectifs ne doivent pas être très élevés en Basse-Bretagne : *"les eaux douces semblent réservées à nos sédentaires, à la vérité peu nombreux, mais pour lesquels différents cas de nidification ont été constatés"*⁷. Peu commun dans le Morbihan selon Taslé¹⁷, il n'est pas non plus très abondant en Loire-Atlantique pour Blandin qui signale en outre qu'il diminue¹.

Après ce net déclin au 19^e siècle, les Britanniques notent des augmentations locales au début du 20^e siècle, suivies de baisses d'effectifs consécutives aux hivers rigoureux depuis les années 1940¹⁴. Nous ignorons dans quelle mesure des froids comme ceux de 1941, 1947, 1956 ou 1963 peuvent réduire temporairement les populations de cet oiseau en Bretagne où il est établi que peu d'oiseaux passent l'hiver dans l'intérieur alors que les côtes, jamais très éloignées, sont des secteurs de repli en cas de gel des étangs et cours d'eau. Kowalski signale cependant que *"les hivers 1956 et 63 décimèrent cette espèce"*⁶, en se fondant peut-être sur les résultats de baguage de Houssay au bord de l'Erdre : seulement 4 captures en 1963 contre 57 en 1962 et 117 en 1961 dans des conditions similaires¹²⁷.

HUPPE D'EUROPE

UPUPA EPOPS

La Huppe est bien répandue en Bretagne à l'est d'une ligne Vannes-Lamballe. Plus à l'ouest, elle ne fréquente guère que les côtes morbihannaises et cornouaillaises et manque presque complètement dans le tiers nord-ouest du pays. Elle semble mieux représentée en Loire-Atlantique qu'en Ille-et-Vilaine où les couples seraient plus isolés et localisés.





On admet généralement que l'espèce est en régression en diverses régions d'Europe, surtout dans le nord^{18, 19}. Mais les causes de ce déclin sont mal connues : persécution par l'Homme dans le sud, variations climatiques, concurrence avec l'Étourneau pour les cavités de nidification ? En Bretagne, plusieurs textes font état de variations. Au milieu du siècle dernier, Blandin¹ la dit déjà en diminution en Loire-Atlantique alors que Taslé¹⁷ la trouve rare dans le Morbihan. Mais en 1912, Leguillon affirme la voir de plus en plus souvent sur les côtes vannetaises¹⁰⁴ et à la même époque, elle niche régulièrement autour de Rosporden⁷. En 1934, Lebeurier et Rapine ne la connaissent plus comme nicheuse régulière dans le Finistère et, dix ans plus tard, Eblé³⁰ constate sa disparition de la région de Brie/Châteaulin alors qu'il l'y voyait souvent en 1939. Plusieurs observations et au moins trois cas de reproduction authentifiés (Trégunc/Concarneau, Pleuven/Quimper et St-Jean-Trolimon/Pennmarc'h) sont à nouveau enregistrés dans le Sud-Finistère côtier au début des années 1950¹⁰⁵. Quinze ans plus tard, Guillou³ considère qu'elle a reconquis ce secteur ; au même moment, elle est très bien représentée dans la région vannetaise dont elle était "absente autrefois"¹⁰⁶.

La lecture de *L'ornithologie de la Basse-Bretagne*⁷ nous porte cependant à penser que le véritable statut de l'espèce ne s'est guère — ou pas — modifié depuis le début du siècle. L'opinion de ses auteurs est en effet que la Huppe doit se reproduire plus ou moins régulièrement en Cornouaille, et nous sommes de leur avis. En fait, si l'on excepte le littoral sud, le Finistère convient mal à la nidification de cet oiseau dont les préférences vont, selon Voous¹⁸, aux climats chauds et secs. On conçoit que dans cette région limite, les conditions sont telles qu'elle déserte certaines années des localités où elle avait pu nicher une ou plusieurs saisons, comme à Brie ou à Rosporden, ou qu'elle diminue de façon sensible dans les secteurs où elle est plus

abondante (Morbihan oriental, Loire-Atlantique). Inversement, dans les années favorables elle peut se reproduire ou tenter de le faire très au-delà de son aire habituelle : ainsi, ces oiseaux notés à Loqueffret/Le Faou et à Kerhuon/Brest en plein cœur de la saison de reproduction 1971, ces observations à Plougastel/Brest tout au long de la saison 1970, ce nid trouvé à Ploumoguer/Le Conquet en 1968, ces nidifications probables aux abords de Pontivy en 1964 et 1965³⁸. Parslow fait également remarquer que, parmi les quelques cas enregistrés dans les îles Britanniques, la plupart ont eu lieu lors d'étés beaux et chauds¹⁴. Si les impressions des auteurs cités plus haut sont justes, et nous n'avons pas de raisons d'en douter, les variations dont ils font état ne sont sans doute rien d'autre que des fluctuations locales et temporaires, fluctuations normales au demeurant pour cette espèce méridionale et continentale confrontée chez nous comme en Grande-Bretagne à un environnement profondément modelé par un climat atlantique extrême.

TORCOL

JYNX TORQUILLA

Alors que l'enquête touchait à sa fin en France, le Torcol s'éteignait en Angleterre. Cette disparition peut servir d'illustration à la très forte régression qui affecte les populations d'Europe occidentale depuis un demi-siècle au moins. Le processus est classique : raréfaction puis disparition dans les zones marginales provoquant un rapide recul vers le sud. Commencé vers 1930 dans les îles Britanniques, ce recul s'est traduit par l'abandon du nord de l'Angleterre et du Pays de Galles avant 1940 ; au début des années 1950, le Torcol ne subsistait plus que dans le sud-est anglais, à l'exception d'une petite tache aux confins du Pays de Galles ; puis le déclin semble s'être accéléré, les effectifs passant de 140-400 couples entre 1954 et 1958 à 40-80 couples en 1966, un seul en 1973, aucun en 1974^{16, 275}. De fortes régressions ont également été signalées au Danemark, en Allemagne¹⁵, en Suisse et en Belgique où la diminution ne paraît avoir été nettement perçue qu'à partir des années 1950⁸. En France, le phénomène a surtout affecté les régions voisines de la Manche, du Nord à la Bretagne, à tel point qu'au cours de l'enquête (1970-75), le Torcol manquait à peu près totalement dans le nord et le Bassin Parisien au nord de la Seine, en Normandie et dans une bonne partie du Maine²⁰. Cette régression dans le nord-ouest de la France est apparemment contemporaine de celle qui a été notée outre-Manche^{11, 12, 19}. L'abandon des îles Anglo-Normandes s'est aussi produit dans les années 1930-1940⁸¹.



En Bretagne, le déclin du Torcol a certainement été aussi important qu'en bien d'autres régions d'Europe, mais les jalons qui nous auraient permis de le situer précisément dans le temps ne sont pas légion. Toujours est-il que l'histoire de cet oiseau dans notre pays se distingue du schéma général en ce sens qu'on peut y discerner deux phases de recul, peut-être séparées par près d'un siècle. Au début du siècle dernier, Hesse et Le Borgne le disent commun, nicheur dans le Finistère⁴ ; leurs commentaires se rapportant à la région brestoïse incitent Lebeurier et Rapine à n'en pas tenir compte⁷, à tort nous semble-t-il car, outre que la région de Plougastel semble "taillée sur mesure" pour le Torcol, les méthodes d'investigation de l'époque laissent peu de place à une possible confusion dans la détermination d'un oiseau aussi particulier. Un demi-siècle plus tard, De Lauzanne le dit à nouveau nicheur dans le Nord-Finistère⁶, mais il semble bien que cet auteur ait puisé chez ses prédécesseurs des indications qu'il n'avait pu recueillir lui-même, et son affirmation concernant le Torcol ne peut être retenue. Au milieu du 19^e siècle, il est un nicheur "pas très rare" en Loire-Atlantique¹, mais il est déjà "rare" dans le Morbihan¹⁷. Au début de ce siècle, il n'est plus en Basse-Bretagne qu'un migrateur rare⁷, ce qui n'empêche pas Mayaud de le dire nicheur dans toute la France¹² ; le même auteur corrige très partiellement cette inexactitude en 1953 en qualifiant le Torcol de "rare ou absent dans le Nord et le nord du Finistère"¹¹. Il y a pourtant tout lieu de croire que bien avant 1950, la distribution de cette espèce en Bretagne ne devait pas différer sensiblement de celle que nous connaissons aujourd'hui : Douaud ne peut citer qu'une observation sans lendemain en dix ans pour l'estuaire de la Loire et ses abords² ; dans la région vannetaise, les rapports d'*Avies et Nature* ne signalent qu'un seul chanteur (1964) entre 1960 et 1967, et une capture près de Vannes en juillet 1968 est saluée comme la première en dix ans¹⁶. Au début des années 1960, l'espèce est déjà très rare en Ile-et-Vilaine et à un moindre degré en Loire-Atlantique où elle semble plus fréquente dans la moitié sud. En fait, ce n'est que depuis 1968 que les observations se sont multipliées dans le Morbihan, mais avant de conclure à une reconquête, il faut souligner que l'essor de l'ornithologie de terrain à cette époque explique bien des découvertes. En 1968, le Torcol niche à Bignan/Elven ou Josselin et des chanteurs sont entendus à Grand-Champ et Plumelec/Elven. L'année suivante, trois localités sont signalées dans le sud-ouest de l'Ile-et-Vilaine.

Depuis 1970, il ne semble pas évident à première vue que le Torcol ait régressé dans le sud-est breton, encore que l'addition des observations réalisées entre 1970 et 1975 aboutisse inévitablement à une vision optimiste de la situation ; l'espèce est réputée assez instable et tel site occupé une année ne l'est pas forcément l'année suivante. Si l'on additionne les localités signalées à notre centrale par périodes de deux ans, on obtient : 12 localités en 1970-71, 18 en 1972-73 et seulement 7 en 1974-75 alors qu'un effort de prospection très important a été fait en 1974 ; il semble que 1972 et 1973 aient été de "bonnes" années à Torcol, mais les résultats des deux saisons suivantes nous ramènent à un optimisme plus modéré sur l'avenir de l'espèce.

Sa distribution en Bretagne apparaît actuellement très disjointe. On peut y distinguer trois taches principales dont les contours sont quelque peu estompés par le mode de représentation de la carte : au sud-est d'abord, une aire assez vaste centrée sur Nantes, mais excluant le littoral et l'estuaire de la Loire ; ensuite une série de localités du centre-ouest de l'Ile-et-Vilaine ; enfin une aire cohérente à l'ouest des vallées de la Vilaine et de l'Oust, dans le secteur des landes de Lanvaux et sur le littoral vannetais. La validité du vaste hiatus qui semble se dessiner entre les sites morbihannais et les régions de Nantes et Rennes serait intéressante à vérifier, s'il en est encore temps.

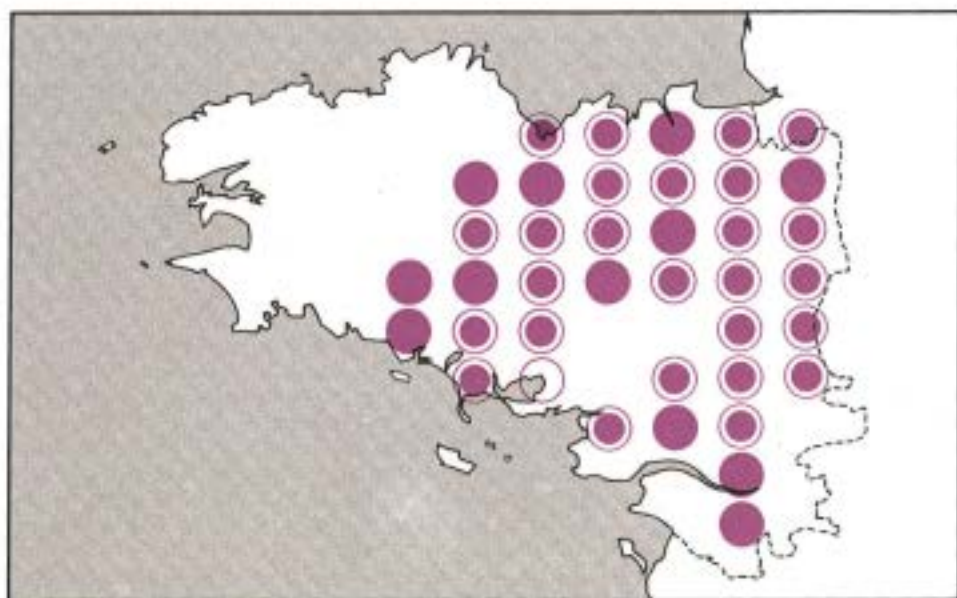
PIC CENDRÉ

PICUS CANUS

Oiseau sibérien d'origine, le Pic cendré ne s'est répandu vers l'ouest de l'Europe qu'après les grandes glaciations¹⁸. Cependant, il est impossible de se faire une idée de l'époque où ce pic a atteint notre pays tant les catalogues et autres ouvrages de référence sont imprécis ou mal documentés. Rien en tout cas ne nous permet de croire avec Voous¹⁸ que sa distribution géographique ait continué de s'étendre sensiblement vers l'ouest dans les cent dernières années : en situant à 15 milles à l'est de Nantes le point le plus occidental atteint par l'espèce en 1950, il

ignore non seulement les récentes découvertes de Petit en Bretagne centrale, pourtant reprises par Mayaud en 1959²⁰, mais encore les observations et captures du siècle dernier en Loire-Atlantique, Morbihan et aux confins de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine. On peut considérer que les résultats de l'enquête s'ajoutant aux multiples données publiées depuis les années 1950, montrent assurément une forte augmentation du Pic cendré en Bretagne orientale et centrale avec une indéniable poussée vers le sud-sud-ouest, mais qu'en aucun cas on ne peut parler d'une progression régulière vers l'extrémité de la péninsule armoricaine.

Actuellement, le Pic cendré apparaît bien répandu dans l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine, l'est des Côtes-du-Nord et le nord du Morbihan ; il semble par contre beaucoup plus localisé dans le sud de la Loire-Atlantique et dans la zone littorale entre la Loire et la Laïta/Lorient. La limite occidentale connue en 1975 est jalonnée par les localités de Clohars-Carnoët/Lorient, Le Faouët/Plouay, Perret/Pontivy, Quintin, et Ploufragan/St-Brieuc ; cette limite peut être considérée comme très proche de la réalité, l'espèce ayant été activement recherchée à l'ouest de ces localités. En revanche, il est peu probable que le creux qui apparaît dans l'est du Morbihan et le sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine (Questembert, Malestroit, Pipriac) reflète une absence de l'espèce ; de même on ne peut considérer sans réserve l'absence apparente de cet oiseau dans l'est de la Loire-Atlantique (Ancenis, Vallet, Clisson). Quoi qu'il en soit, l'affirmation de Yeatman^{19, 20} selon qui le Pic cendré n'aurait encore atteint ni la Mer du Nord ni l'Atlantique est infirmée par la présence de cet oiseau dans plusieurs localités côtières du Morbihan entre le Golfe et la Laïta.



Si l'on s'en tenait aux classiques de la littérature ornithologique, l'histoire du Pic cendré en Bretagne commencerait vers 1950. Or les catalogues et collections du siècle dernier prouvent formellement la présence de cet oiseau — sinon sa nidification — dans plusieurs secteurs de notre pays. En Loire-Atlantique, Blandin¹ le note en hiver seulement cependant qu'au muséum de Nantes figure une femelle tuée le 10 juillet 1870 en forêt du Gâvre à côté de spécimens non datés ou pris en hiver au Gâvre, à Nort et au Vioreau. Dans le Morbihan, Taslé considère ce pic comme "*sédentaire, rare ?*", son interrogation ne portant pas sur la sédentarité de l'oiseau, mais sur sa rareté. Plus surprenante encore l'affirmation de Hesse⁴ qui le dit rare au passage dans le Finistère au début du siècle dernier ; certes, on ne peut se fonder sur la sédentarité de l'espèce pour envisager l'existence d'une population reproductrice dans le Finistère puisque nous sommes en présence d'une espèce en expansion qui se livre donc à des déplacements en dehors de la saison de reproduction. Nous manquons totalement de données pour les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine à cette époque, mais on peut relever la mention d'un mâle adulte capturé le 12 avril 1865 à St-Symphorien dans la Manche²⁹, soit à moins de 10 kilomètres de l'Ille-et-Vilaine. Sans pouvoir préciser la distribution du Pic cendré

en Bretagne au siècle dernier, nous pouvons au moins affirmer sa présence en plusieurs régions et envisager sa reproduction en Loire-Atlantique et Morbihan.

Deux hypothèses sont alors possibles : ou le Pic cendré a colonisé une partie de la Bretagne dès le siècle dernier — ou avant — mais ne s'y est pas maintenu, ou il est passé complètement inaperçu entre l'époque de Taslé-Blandin et le milieu du 20^e siècle. Dans le premier cas, il s'agirait d'une colonisation en deux épisodes, dans le second d'une augmentation brutale depuis environ 25 ans, augmentation se traduisant par la redécouverte de l'espèce, la multiplication des localités occupées et une progression assez sensible à l'échelle de la Bretagne. Car, pendant près d'un siècle, on ne trouve plus une seule indication précise sur sa présence dans notre région. Lebeurier et Rapine⁷ ne le connaissent pas en Basse-Bretagne, Stresemann ne le trouve pas dans le secteur de Lorient-Vannes au début des années 1940²⁸² et Mayaud ne peut, faute de références probablement, que le donner "très rare dans l'ouest et le nord-ouest"²²⁰.

Peu de temps après, la situation — ou la connaissance que nous en avons — change radicalement. Le Pic cendré est trouvé d'emblée en plein centre de la péninsule : Bréhan-Loudéac/Josselin à partir de 1949, Lanouée/Ploërmel en 1951, Bon Repos près de Mur/Pontivy en 1954³¹⁴ ; en 1957, Kumerloève note une femelle à Vannes le 28 mai²²³. C'est aussi à partir de 1958 que l'espèce est signalée autour de Rennes²⁵. Mayaud, rassemblant les observations récentes dans le centre et l'est de la Bretagne écrit : "En Bretagne, il a été trouvé en hiver en forêt de la Hunaudraie et observé dans le système de forêts qui va de Mur-de-Bretagne à Paimpont ainsi qu'en forêt du Gâvre". Au début des années 1960, de nombreuses localités sont signalées dans le centre et l'est de l'Ille-et-Vilaine : Rennes, Montfort, St-Méen, Guer, Janzé, Vitre, Ploërmel, La Guerche. A partir de 1964, il est observé à La Chapelle-sur-Erdre/Nantes et en 1963 à St-Vincent-sur-Oust/Pipriac. Dès le début des années 1960, il est également noté à Baud³. Ces dernières localités ajoutées à la forêt du Gâvre sont alors les points les plus méridionaux atteints par l'espèce dans le sud-est breton. Les premières observations au nord de Rennes ne datent que de 1969, au Boulet/Combours.

Il semble donc s'être produit une forte augmentation et une expansion dans l'est au cours des années 1950-60, cette progression se poursuivant pendant l'enquête. En 1970, on note la première donnée à Grand-Lieu qui fait aujourd'hui figure de point avancé au sud, ainsi que la première observation à l'est de Redon. En 1971 plusieurs localités sont signalées sur la carte de Combours et on le voit à St-Aubin-du-Cormier/Fougères. En 1972, il atteint le nord-ouest du Morbihan (Le Faouët/Plouay) et la région de St-Brieuc (St-Brandan/Moncontour) ; il est encore observé en plusieurs points de la forêt de Quénécan/Pontivy et pour la première fois dans le nord-est de la Loire-Atlantique, au Vioreau/Joué. En 1973, l'expansion est confirmée par des découvertes dans les Côtes-du-Nord, à Broons, Lamballe et Ploufragan/St-Brieuc ; il apparaît aussi pour la première fois sur la côte vannetaise à l'ouest du Golfe (Crac'h/Auray), sa présence près de Nantes étant confirmée (Sautron/Nantes). Parmi les nombreuses nouveautés de 1974, on relève diverses localités du nord de l'Ille-et-Vilaine et de l'est des Côtes-du-Nord, mais surtout la multiplication des données dans la zone littorale du Morbihan entre la rivière d'Auray et les environs de Lorient ; le Finistère est enfin atteint (Clohars-Carnoët/Lorient) alors qu'on note une nouvelle localité dans le nord-ouest du Morbihan (Pontcallec/Plouay). Après cette forte poussée, la situation semble se stabiliser.

On peut en conclure que le Pic cendré a connu au cours des 25 dernières années une forte augmentation d'effectifs et une extension de sa distribution en Bretagne, la progression étant nettement plus forte dans l'ouest du Morbihan que dans les Côtes-du-Nord où la répartition s'est sans doute peu modifiée depuis une vingtaine d'années. Vers le sud, la progression semble avoir été assez limitée puisque l'espèce, ayant atteint Grand-Lieu, demeure très localisée dans le pays nantais où elle fait défaut dans les régions côtières et peut-être dans l'est. Il semble maintenant tout naturel d'attendre l'arrivée de cet oiseau dans le Finistère, seul département où il n'ait guère pénétré jusqu'à présent.

PIC VERT

PICUS VIRIDIS

Contrairement à ce que l'on aurait parfois tendance à penser, le Pic vert n'est pas inféodé aux grandes étendues boisées. C'est qu'il prélève une part très importante de sa nourriture, pour l'essentiel composée de fourmis, à terre, c'est-à-dire plus souvent dans les prés et les pelouses naturelles que sur les sols forestiers. Les arbres ne lui sont indispensables que pour y creuser son nid. Le bocage lui convient donc tout à fait (30 couples pour 7 000 hectares à Grand-Lieu¹⁰) et il peut se satisfaire des haies et des bosquets isolés dans l'openfield littoral. Il hésite si peu à s'approcher de la mer qu'on le voit souvent se nourrir au bord même du rivage, jusque dans les pentes et les éboulements des falaises. Il est par conséquent très bien représenté dans l'ensemble de la Bretagne continentale, mais, en dépit de ses faibles exigences concernant les étendues boisées, il est absent de presque toutes les îles. Ceci n'a rien de bien surprenant pour Ouessant, Houat et Hoëdic presque complètement dépourvues de troncs convenables. On s'explique moins en revanche son absence apparente de Groix, toute proche du continent et beaucoup mieux fournie en la matière, et surtout le manque d'indices vraiment probants à Belle-Ile qui possède de beaux peuplements de grands arbres.



En raison de son mode particulier d'alimentation, le Pic vert est très sensible au froid, en particulier à l'enneigement : il connaît ainsi des fluctuations importantes aux limites nord de son aire de distribution^{15, 16}. Chez nous, il n'aurait guère à craindre que les hivers exceptionnellement rigoureux ; nous ne sommes cependant pas parvenus à trouver de références faisant état de telles variations en Bretagne.

PIC EPEICHE

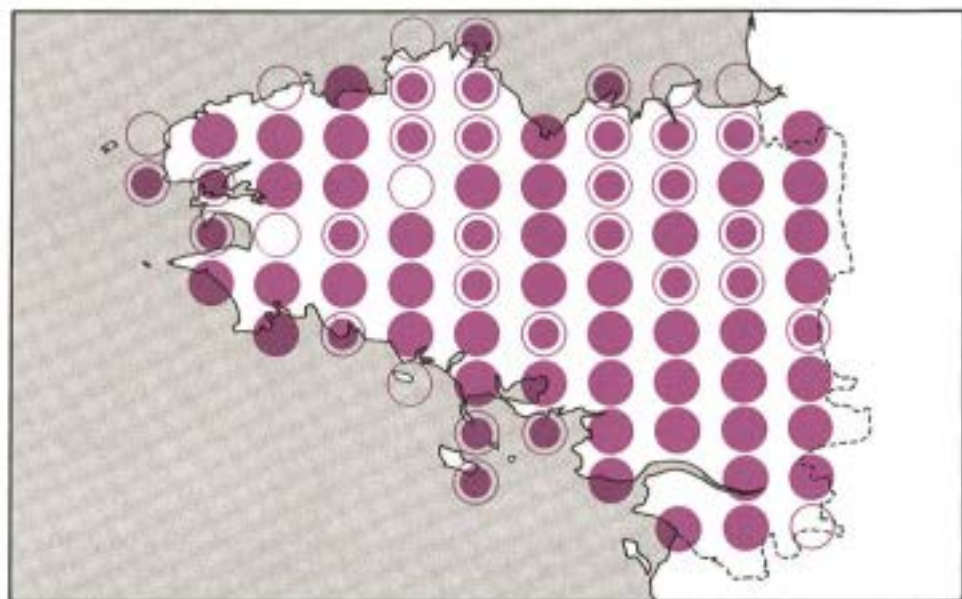
DENDROCOPOS MAJOR

Bien que largement répandu en Bretagne, le Pic épeiche n'y est pas uniformément distribué, loin s'en faut. Beaucoup plus dépendant que le Pic vert de la présence de grands arbres en futaie, il ne niche guère en dehors des forêts, bois et parcs suffisamment étendus, c'est-à-dire

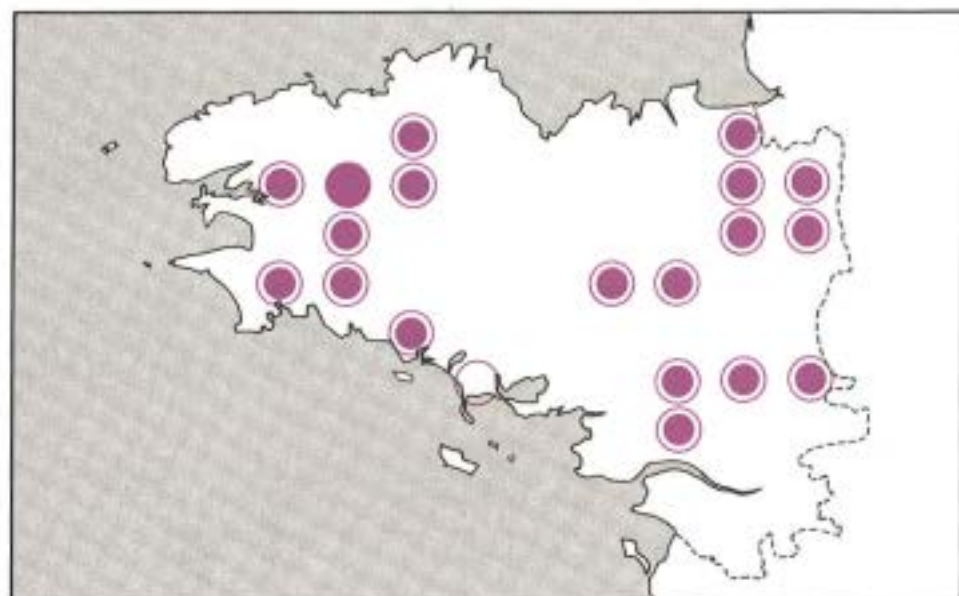


qu'il fait défaut dans bien des secteurs du littoral et peut devenir une rareté dans certaines régions dépourvues d'arbres convenables comme le Bas-Léon. Ce n'est pas un oiseau du bocage à moins que n'y subsistent quelques bosquets de feuillus ou d'essences mélangées.

La distribution européenne du Pic épeiche s'étend fortement vers le nord depuis un siècle environ et, parallèlement, on note ici et là des augmentations d'effectifs. C'est ainsi que dans les îles Britanniques, après un recul vers le sud au début du siècle dernier, il a commencé à reconquérir le nord de l'Angleterre et l'Ecosse à partir de 1870-1880, profitant semble-t-il d'une amélioration du climat entre 1890 et le milieu du 20^e siècle ; cette extension de la distribution vers le nord s'est accompagnée d'une augmentation des effectifs dans une grande partie de l'Angleterre depuis 1920¹⁵. Ce n'est que depuis le milieu de ce siècle que l'extension vers le nord s'est fait sentir en Finlande²³⁰. En Bretagne, rien ne nous permet de croire à une quelconque modification du statut de cet oiseau depuis le siècle dernier. S'il a colonisé ou tenté de coloniser certaines îles (Belle-Ile, peut-être Bréhat, Groix et Ouessant), il semble bien par contre avoir sérieusement diminué dans la région brestoise depuis une quinzaine d'années. L'histoire du Pic épeiche dans les îles n'est pas très claire : sa reproduction sur Belle-Ile ne fait guère de doute depuis le début des années 1970, mais il se peut qu'il s'y soit installé depuis les années 1950, ou plus tôt, puisque Burnier⁶⁴ signale avoir observé des forages dus à un pic non identifié au Bois-Trochu lors de ses séjours de 1952 et 1961. Sur Groix et Bréhat, des ébauches et des trous attribuables à l'Epeiche ont été notés en 1973 et 1975¹³ et l'on peut envisager des tentatives récentes d'installation, à moins que ces trous ne soient l'œuvre d'oiseaux parvenus sur les îles lors d'invasions automnales et demeurés sur place sans s'y reproduire comme ce fut probablement le cas à Ouessant à la fin des années 1950 et jusqu'en 1963.



En 1970, lorsque s'ouvrait l'enquête-atlas, peu de gens auraient osé pronostiquer la découverte du Pic mar jusque dans le Finistère. Cet oiseau d'observation relativement difficile avait bien été signalé de temps en temps dans l'est de la Bretagne, mais son véritable statut y était inconnu.



Le résultat cartographique de l'atlas a bien sûr l'inconvénient d'exagérer fortement la distribution de cet oiseau inféodé à quelques futaies bien localisées. Néanmoins la carte met en évidence deux régions distinctes de peuplement : d'une part l'est de la Bretagne avec une avancée jusqu'en forêt de Paimpont/Ploërmel, d'autre part le Finistère avec un point dans l'extrême ouest des Côtes-du-Nord. Peuvent être rattachées à cette deuxième tache les deux localités de la côte morbihannaise/Auray où l'espèce a été observée en juillet 1969 et juin 1971. On peut se demander si le vaste hiatus qui sépare les sites de l'est breton de ceux du Finistère correspond bien à une totale absence de l'espèce, ou si, comme c'est bien souvent le cas, elle y a passé inaperçue faute de recherches adaptées. Sur les 150 kilomètres qui séparent les localités du nord de l'Ille-et-Vilaine de celles de l'extrême ouest des Côtes-du-Nord, les futaies favorables ne manquent pas, de même sur les 100 kilomètres qui vont de la forêt de Paimpont à l'est du Finistère, ou ceux qui séparent la forêt du Gâvre de la rivière d'Etel. Il semble qu'il ne faille pas se faire d'illusions sur notre connaissance de la répartition de ce pic que des recherches au magnétophone devraient révéler dans de nombreux secteurs où il est aujourd'hui totalement inconnu.

Dans le nord de l'Europe occidentale, le Pic mar semble avoir nettement régressé depuis le siècle dernier : il a presque disparu du Danemark, du nord-ouest de l'Allemagne, de Hollande, a diminué en Suède¹⁸, et n'est plus qu'un nicheur occasionnel et très localisé en Belgique⁹ ; dans le nord de la France, on signale sa disparition du Boulonnais¹⁹. Il en va tout autrement dans l'ouest où Mayaud le considérait comme rare, sans plus de précisions¹². Depuis le début du siècle, il a étendu sa distribution en Normandie, la première preuve de reproduction dans le Calvados datant de 1930¹⁰⁰.

En Bretagne le Pic mar n'avait été signalé jusqu'à une époque récente que d'une seule localité de Loire-Atlantique, la forêt du Gâvre. Blandin qualifie l'espèce d'«*accidentelle... extrêmement rare*» dans le pays nantais où il semble la considérer comme un visiteur d'hiver, presque exclusivement ; il cite cependant un lieu de reproduction dans la banlieue de Nantes¹. Le

muséum de Nantes possède des spécimens collectés en forêt du Gâvre en juillet 1870 et juin 1902. Dans le second cas il s'agit d'un adulte tué près du nid⁹. Il faut ensuite attendre 1946 pour avoir confirmation de son maintien dans ce secteur : *"il est répandu dans la forêt du Gâvre ; il n'est pas connu plus à l'ouest du Gâvre, de Bagnoles de l'Orne et de la Vienne"*²¹⁵. Ce n'est que vers 1960 que l'on recueille les premières données plus à l'ouest. L'espèce est observée en 1959 près de St-Mars⁵, en 1961 près d'Avranches²⁸ ; les premières observations d'Ille-et-Vilaine datent de 1964 : Goven/Guer et St-Senoux/Janzé³¹⁰. En 1969, un Pic mar est observé pour la première fois en Basse-Bretagne sur la côte du Morbihan (Mendon/Auray en juillet). L'année suivante, un mâle est vu en automne dans la banlieue de Rennes. En 1971, deux nouvelles localités sont découvertes sur la carte de Guer et un adulte est à nouveau observé en été sur la côte morbihannaise, à Plouhinec/Lorient. En 1972 et 1973 il est revu en Loire-Atlantique, non seulement au Gâvre, mais aussi au Vioreau/St-Mars ; mais l'événement de 1973 est assurément la découverte de deux chanteurs le 30 avril en forêt du Cranou/Le Faou, en plein centre du Finistère. C'est cette observation due à des ornithologues angevins de passage qui va ensuite susciter des recherches dans toute la Basse-Bretagne et aboutir en 1974 à la découverte du Pic mar sur huit cartes du Finistère et de ses confins. On peut affirmer que sans cette découverte fortuite au Cranou, l'espèce serait demeurée totalement ignorée dans le Finistère pour bien des années encore.

En dépit des insuffisances de la prospection au cours des décennies qui ont précédé l'atlas, nous serions enclins à admettre que le Pic mar a connu récemment une forte extension de sa distribution en Bretagne. Dans la liste qui suit sont mentionnées toutes les localités connues jusqu'en 1975 ; celles qui n'ont pas été signalées durant l'enquête sont suivies de l'année de leur découverte.

LOIRE-ATLANTIQUE — Redon, Nozay, Savenay et Nort : forêt du Gâvre ; St-Mars : forêt du Vioreau, la Poitevine, la Cornouaille (1959) ; Nort : bois de Lucinière/Joué.

ILLE-ET-VILAINE — Rennes : Rennes et forêt de Rennes/Liffré ; Guer : la Tournerais/Goven, Lampâtre/Goven (1964), bois de Baulon ; Janzé : St-Senoux/Pléchâtel (1964) ; Fougères : forêt de Fougères ; Vitre : forêt du Pertre ; Combours : forêt de St-Aubin, forêt du Boulet/Feins ; Dol : forêt de Vilcartier ; Ploërmel : forêt de Paimpont.

MORBIHAN — Auray : St-Jean/Mendon (1969) et Lann-St-Cornely/Plouhinec.

FINISTÈRE — Huelgoat : forêt d'Huelgoat et du Fréau, bois de Bodvarec ; Carhaix : forêt du Fréau ; Le Faou : forêt du Cranou ; Gourin : parc de Trevarrez/Laz ; Quimper : bois de Botiguery/Gouesnac'h et de Rosulien/Plomelin ; Rosporden : forêt de Coatloc'h/Scaër ; Lorient : forêt de Carnoët.

COTES-DU-NORD — Belle-Isle : forêt du Beffou.

PIC ÉPEICHETTE

DENDROCOPOS MINOR

Habitant aussi bien les parcs et les vergers, voire les jardins, que les bois, l'Epeichette est de tous nos pics celui qui pénètre le plus volontiers dans les agglomérations de quelque importance qu'elles soient. Il est présent partout sauf dans les îles, et les rares blancs de la carte sont vraisemblablement dus à la conjonction de sa relative discrétion et d'une prospection moins intense. C'est peut-être en Loire-Atlantique qu'il atteint les plus fortes densités : en forêt du Vioreau/St-Mars, 7 couples ont été comptés en 1971 dans une zone où il n'y en avait que 2 ou 3 en 1970 ; à Grand-Lieu, où une centaine de couples se partageraient les rives du lac, il est jugé dix fois plus commun que le Pic épeiche et, contrairement aux autres pics, peut nicher jusque dans les étendues de saules et d'aulnes de la phragmitaie¹⁰. En revanche, il est beaucoup plus localisé dans le Bas-Léon où les vergers font largement défaut et où les bois sont peu nombreux. La plupart des certitudes de reproduction ont été obtenues pour des couples établis dans des vergers ; dans les bois et les parcs, il a plutôt tendance à nicher à grande hauteur et son nid est alors beaucoup plus malaisé à découvrir.



ALOUETTE CALANDRELLE

CALANDRELLA CINEREA

La répartition de l'Alouette calandrelle est typiquement celle des espèces méditerranéennes qui atteignent notre région. Elle se cantonne à quelques sites littoraux de la Loire-Atlantique et du Morbihan où elle ne fréquente que les pelouses dunaires rases : La Turballe/St-Nazaire, île Hoëdic, Erdeven/Auray et Plouhinec/Groix (elle ne niche pas sur l'île de Groix elle-même) ; un juvénile fut noté à St-Gildas-de-Préfailles/Noirmoutier le 8 août 1973.



L'espèce serait en régression en France selon divers auteurs^{20, 117}. Nous n'avons effectivement obtenu d'indices que pour trois des sept localités connues au siècle dernier : Préfailles, Escoubiac, Batz-Le Pouliguen, La Turballe, Hoëdic, Houat et Quiberon^{1, 9, 214, 229}. Selon Kowalski⁵, elle aurait disparu de la région du Croisic où elle abondait encore en 1931²¹¹ et aucun ornithologue ne semble l'avoir revue à Houat depuis 1868¹³. Berthet l'avait à nouveau observée à Quiberon en 1946⁴³, et 2 oiseaux y seront encore notés en 1964¹⁶, mais nous n'avons pas de donnée plus récente pour cet endroit. D'un autre côté, deux localités actuelles étaient inconnues des anciens auteurs : le site d'Erdeven a été découvert en 1961⁵² et celui de Plouhinec en 1971. L'implantation en ce dernier lieu est à coup sûr très récente puisque Bozac l'y avait vainement recherchée dans les années 1960.

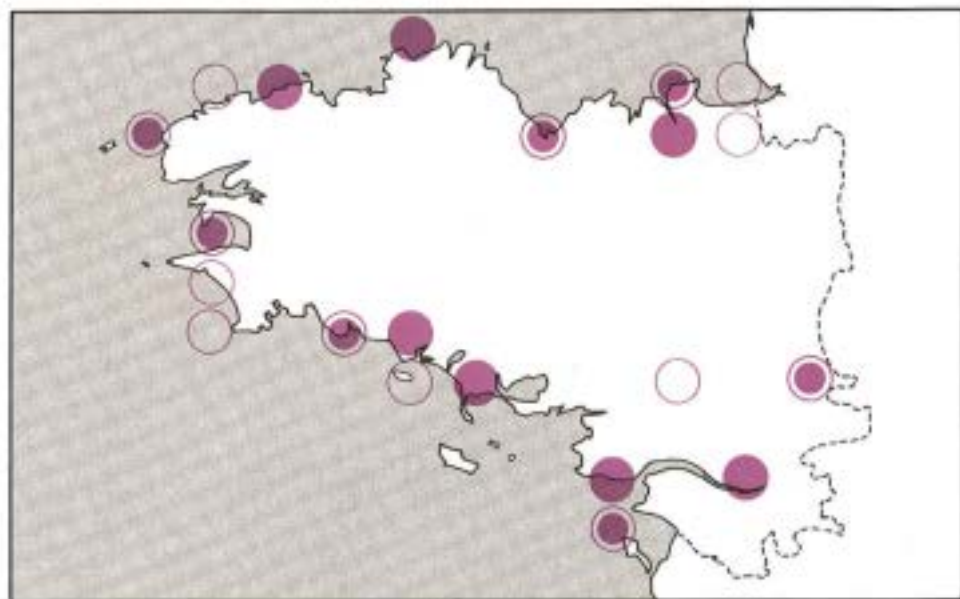
L'effectif total de la Bretagne, sans doute variable d'une année à l'autre comme en témoignent les données de Nicolau-Guillaumet¹³ sur Hoëdic, doit être compris entre 10 et 20 couples. En 1971, les trois secteurs morbihannais totalisaient 16 couples au moins.

COCHEVIS HUPPÉ

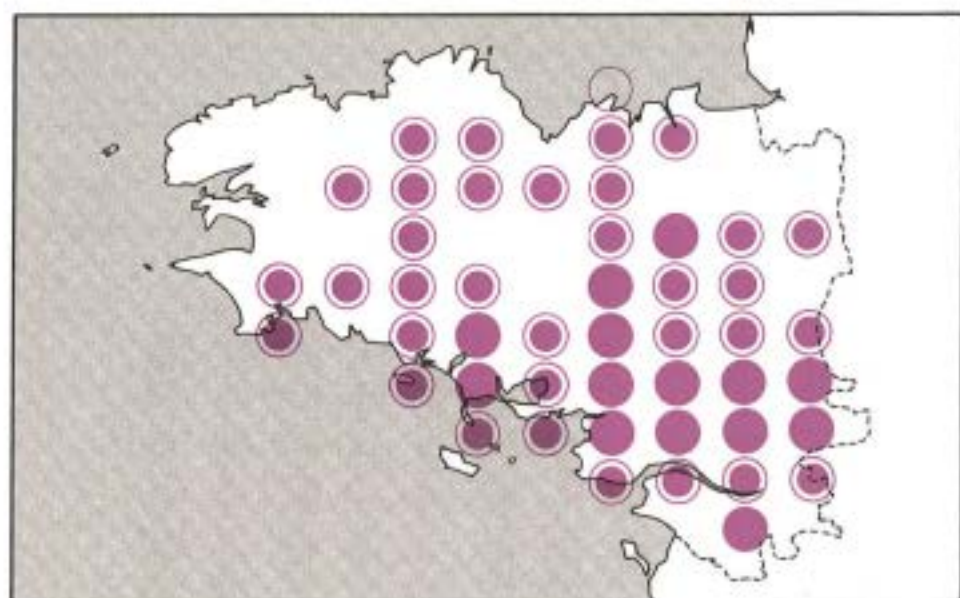
GALERIDA CRISTATA

Il niche en petit nombre sur la plupart des dunes littorales et dans quelques villes, surtout côtières, mais n'a été trouvé sur aucune île.

Au cours des siècles passés, le Cochevis a peu à peu conquis l'Europe, atteignant probablement son maximum d'extension dans la seconde moitié du siècle dernier¹⁸. Depuis le début du vingtième siècle, il régresse un peu partout¹⁹. En 1836, Hesse écrit pour le Finistère : *"Devient de jour en jour plus commune. Habite Camaret, Crozon. Se trouve aussi aux environs de Lorient depuis peu d'années"*⁴. Cent ans plus tard, Lebeurier et Rapine⁷ le disent presque exclusivement cantonné à la zone littorale, commun par endroits, en diminution ailleurs. Dans les années 1930 également, Mayaud²¹¹ le trouve plus commun que l'Alouette des champs dans les dunes de la région du Croisic. Depuis lors, il a sans doute subi une très forte régression. Il a notamment disparu d'Quessant¹³ et n'est commun nulle part dans le Finistère. Les deux seuls secteurs bretons où il pourrait mériter cet épithète sont ceux de Lorient et de St-Nazaire où il habite les zones portuaires, les gares, les écoles, les terrains vagues... L'effectif total de la Bretagne est sans doute voisin d'une centaine de couples.



Cet oiseau ne manque que dans l'ouest et le nord-ouest du Finistère, ainsi peut-être que dans le nord de l'Ille-et-Vilaine. En fait, il n'est de rencontre vraiment régulière qu'en Loire-Atlantique, dans la moitié méridionale de l'Ille-et-Vilaine, le sud et l'est du Morbihan, et ce n'est sans doute pas un hasard si toutes les certitudes de reproduction ont été obtenues là. Au nord-ouest de cette aire de répartition principale, l'Alouette lulu est plutôt un nicheur localisé ou occasionnel.



Depuis le milieu du 19^e siècle, les Britanniques ont enregistré d'importantes fluctuations à long terme de la répartition et des effectifs : diminution dans la seconde moitié du siècle dernier, phase d'accroissement de 1920 aux années 1950, importante régression depuis¹⁴. Au siècle dernier, l'espèce n'était connue comme nicheuse ni dans le Finistère⁸ ni dans le Morbihan¹⁷ ; Blandin¹ la dit alors commune en Loire-Atlantique. Elle semble toujours absente de Basse-Bretagne en 1934⁷. Il est donc probable que les quelques données recueillies au cours des deux décennies suivantes tant dans le Finistère que dans l'ouest du Morbihan soient à mettre au compte d'une progression parallèle à celle enregistrée au même moment outre-Manche : en 1943, un nid est découvert à Brest³⁰ ; Guillou, qui la connaît depuis 1963 en plusieurs localités de la région quimpéroise, fait remonter son installation aux années 1940³ ; en 1951, plusieurs chanteurs sont observés "jusque dans les falaises" de Lescoff/Pointe du Raz¹⁰⁰ ; de 1955 à 1960, elle est très fréquente dans le secteur de Lorient-Bubry²¹⁰ ; enfin, deux juvéniles volants sont capturés à Loqueffret/Huelgoat en août 1964¹⁴¹. En dépit de la découverte inattendue de chanteurs sur les cartes de Belle-Isle-en-Terre, Carhaix et Huelgoat en 1974, il ne fait guère de doute que, comme en Grande-Bretagne, une régression a suivi cette phase d'extension. Cette diminution est amorcée depuis longtemps dans certaines régions au moins, puisqu'en 1950 déjà, Douaud² constatait sa disparition des bords de Loire où elle nichait communément jusqu'en 1944. En tout cas, l'Alouette lulu est aujourd'hui beaucoup plus localisée qu'il y a quinze ou vingt ans dans le Sud-Finistère, la région de Lorient et peut-être en Loire-Atlantique où Kowalski la dit clairsemée⁵, Marion n'ayant compté que deux couples sur tout le pourtour de Grand-Lieu en 1974¹⁰.

ALOUETTE DES CHAMPS

ALAUDA ARVENSIS

Nichant dans l'ensemble de la péninsule, l'Alouette des champs ne fait défaut dans aucune des îles habitées et fréquente également bon nombre d'îlots de moindre superficie comme Trielen et Beniget/Le Conquet, Bonno/Perros, St-Nicolas/Pont-l'Abbé ou Dumet/St-Gildas...

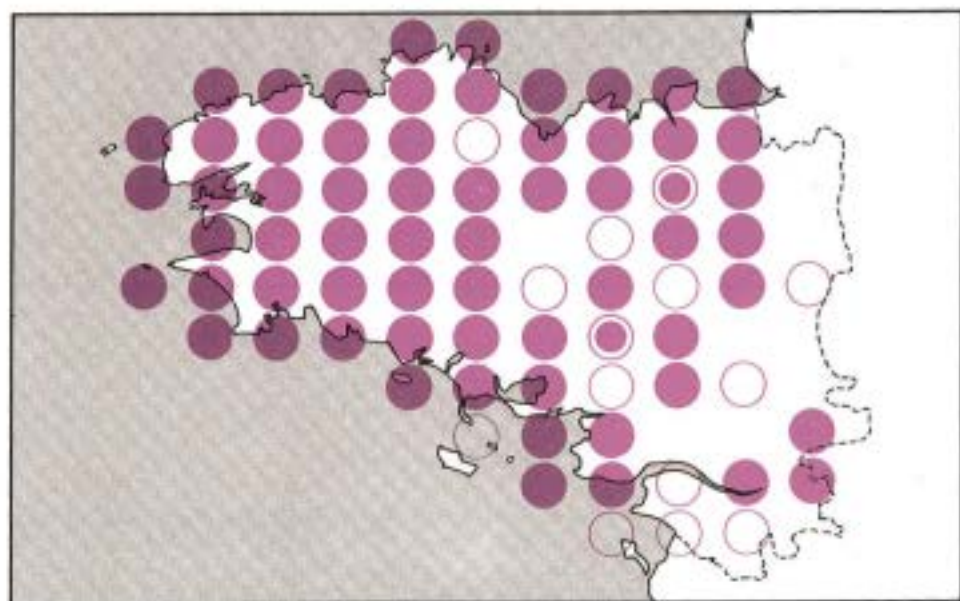
Ses préférences vont aux paysages ouverts et aux terres couvertes d'une végétation herbacée basse. La première de ces exigences explique qu'elle soit nettement plus abondante au voisinage des côtes, là où l'openfield fait son apparition, que dans l'intérieur. En 1934, Lebeurier et Rapine⁷ notaient déjà que sa densité était *"beaucoup plus grande dans l'Armor que dans l'Arcoat"*. A la même époque, Eblé⁸⁹ signalait ne presque jamais la voir autour de Briec/Châteaulin, pays de bocage serré. Et si Géroudet³⁰³ la rangeait parmi les dix espèces constituant le fonds principal de l'avifaune bretonne, c'est certainement que son voyage de 1951 l'avait surtout conduit sur le littoral. De même, autour du lac de Grand-Lieu, sa densité décroît nettement dès que l'on pénètre dans le bocage¹⁰. On peut donc penser que les récents excès du remembrement lui ont été bénéfiques dans bien des régions intérieures de la Bretagne⁶⁶.



La deuxième exigence majeure de l'espèce a trait à la hauteur de la végétation. Les études menées sur les rives de Grand-Lieu¹⁰ et dans les landes du massif de Paimpont⁹⁶ montrent que sa densité baisse quand on passe d'une végétation rase à des prairies ou des landes plus hautes. C'est ainsi qu'à Ouessant, l'abandon des cultures, depuis les années 1960 surtout, a provoqué un envahissement de l'île par les fougères et par des landes de plus en plus hautes, causant une régression parallèle du nombre d'alouettes au point qu'en 1973, l'île comptait trois à quatre fois moins de couples qu'en 1947. Une évolution analogue a été notée sur d'autres îles¹³.

L'une des petites surprises de l'atlas aura été cette carte de répartition de l'Hirondelle de rivage qui fait apparaître un net contraste entre le sud-est, où l'espèce semble manquer en bien des endroits, et le nord-ouest où elle est très répandue et abondante. En Basse-Bretagne, elle s'installe partout où existe un front de taille dans le terrain, pourvu qu'il comporte une couche de terre, de sable ou d'arène suffisamment meuble pour qu'elle puisse y creuser, mais assez compacte aussi pour que la galerie ne s'effondre pas. La plupart des colonies sont établies dans des falaises d'origine artificielle, quelle que soit leur dénivellation : carrières, gravières et sablières, en exploitation ou non, tas de sable ou de déblais parfois. En Finistère, il n'est pas rare de voir des couples isolés s'installer dans les terrassements de maisons en construction ou même dans le flanc de tranchées creusées comme accès à des habitations nouvelles. Les abrupts naturels les plus utilisés sont ceux que le vent et les eaux forment dans les dunes, et les micro-falaises terreuses du bord de mer. Elle se reproduit ainsi plus ou moins régulièrement sur certaines îles (Bréhat, Beniget/Le Conquet, Tivieg/Auray, Hoëdic...). Une telle densité de distribution paraît exceptionnelle en France²⁰.

A la lumière de ce que nous savons de son omniprésence dans la moitié occidentale de la péninsule, on pourrait penser que sa raréfaction vers le sud-est ne serait qu'un artefact attribuable aux inégalités de la prospection. Sans doute, n'est-il pas impossible, en dépit des résultats de l'enquête, que l'espèce niche sur la totalité des cartes, certaines absences et indices de reproduction possible (sans grande signification pour cet oiseau) constituant d'ailleurs des anomalies manifestes. Mais localiser une petite colonie dans un secteur où l'espèce n'est pas commune peut parfois relever de la gageure, et il est bien vrai que, passé vers l'est une ligne approximative Vannes-St-Malo, une telle découverte devient souvent difficile, voire franchement hasardeuse. Ce secteur est d'ailleurs en continuité avec une très importante lacune dans sa distribution en France : l'Hirondelle de rivage est absente du voisinage de l'Atlantique sur une bande large de près de 150 kilomètres entre Loire et Gironde²⁰. En Loire-Atlantique, Douaud² avait déjà noté qu'elle ne nichait pas dans l'estuaire de la Loire, ni aux environs. Plus au sud, Marion¹⁰ l'a vainement recherchée autour du lac de Grand-Lieu. Pour lui, l'explication de cette absence tient pour partie à la faible dénivellation des berges dans toute la région, ce facteur mettant les éventuelles colonies à la merci des inondations printanières à Grand-Lieu, et des marées sur les bords de Loire en aval de Nantes.



HIRONDELLE DE CHEMINÉE

HIRUNDO RUSTICA

De nos jours, ce sont les étables et les granges qu'elle occupe dans la grande majorité des régions de l'Europe. Géroutet pose d'ailleurs la question : *"Comment pourrait-elle s'installer dans les cheminées étroites ?"*¹⁰⁵. En Bretagne, elle mérite encore son nom et, l'exiguïté des bâtiments ruraux traditionnels étant sans doute incompatible avec le minimum de tranquillité nécessaire à sa reproduction, c'est dans les larges conduits de cheminée qu'elle s'établit presque exclusivement. En 1934, Lebeurier et Rapine⁷ signalent n'avoir jamais trouvé son nid dans les étables et le fait reste toujours très rare dans le Finistère. La situation est cependant plus équilibrée dans le sud de la Loire-Atlantique où Marion, par exemple, note qu'elle niche dans toutes les étables autour de Grand-Lieu, mais aussi dans les cheminées des bourgs¹⁰. Au début du 20^e siècle, Bureau considérait comme habituelle sa reproduction dans les grottes maritimes et cite notamment un rocher de l'archipel d'Houat et les côtes de Belle-Ile⁸³. Ce type de nidification primitive n'a plus été constaté depuis qu'à Belle-Ile^{147, 311}.

Ses préférences en matière d'habitat en font un oiseau universellement répandu dans la campagne et les bourgades bretonnes au point que l'on a pu écrire⁷ que rares étaient les bâtiments où elle ne nichait pas ! Elle ne paraît en tout cas manquer dans aucune île, et des bâtisses isolées, même partiellement ruinées, lui suffisent pour s'installer dans des îlots aussi modestes que Beniget ou Trielen/Le Conquet.



HIRONDELLE DE FENÊTRE

DELICHON URBICA

Contrairement à l'espèce précédente, il est très rare de voir l'Hirondelle de fenêtre s'établir sur des bâtiments isolés. Elle est surtout l'hirondelle des bourgs et des villes. Elle est aussi la moins commune des trois espèces de la famille et est, par exemple, dix à quinze fois moins représentée que l'Hirondelle rustique autour de Grand-Lieu¹⁰. Parmi les îles bretonnes, sa nidi-



fication n'a été constatée que sur Ouessant, Batz, Belle-Ile et peut-être Sein. Des colonies rupestres ont été découvertes dans les falaises maritimes du Cap Fréhel/(32 nids en 1971), de Plouha/Pontrieux (plusieurs sites) et d'Ouessant (2-3 nids en 1971).

PIPIT DES ARBRES

ANTHUS TRIVIALIS

Réandu et commun en Haute-Bretagne, le Pipit des arbres se raréfie quand on s'avance vers le nord-ouest et n'est plus que très sporadiquement représenté dans une bonne partie du Finistère, manquant presque totalement dans le Léon. La trame choisie pour la représentation



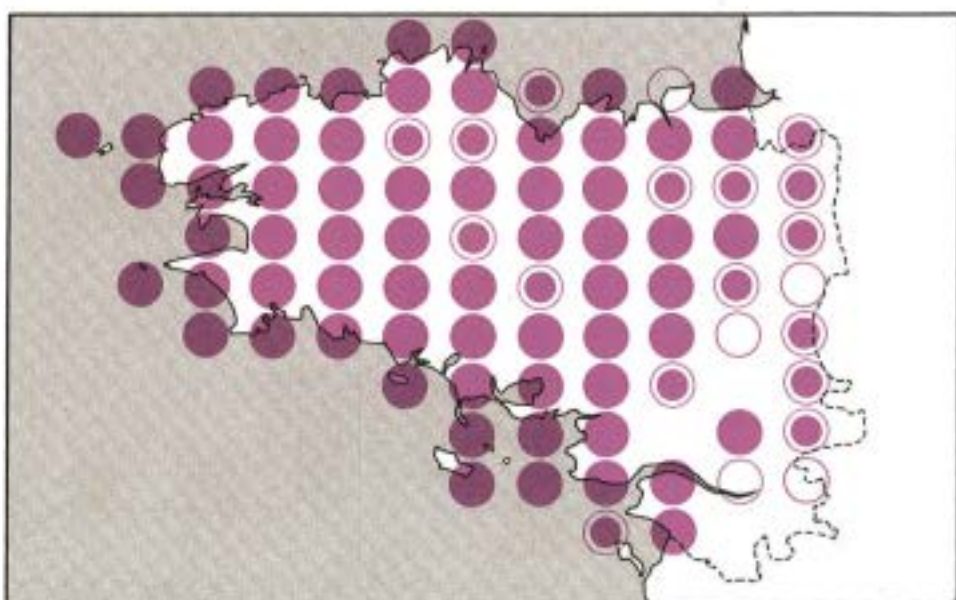


cartographique ne rend absolument pas compte de cette raréfaction, pas plus qu'elle ne met en évidence l'absence ou la rareté de cet oiseau sur une bonne partie du littoral où prospère le Pipit farlouse. Dans l'ouest du Léon, il semble bien que la quasi-totalité des indices recueillis ne soient pas valables car ils concernent très probablement des oiseaux chantant en cours de migration (Le Conquet, Plabennec). Dans cette région, aucun site n'est régulièrement occupé d'une année sur l'autre. On note également l'absence du Pipit des arbres de la totalité des îles. L'extrême raréfaction dans l'ouest de la péninsule n'est pas sans rappeler la rareté de l'espèce dans le sud-ouest de l'Angleterre où elle manque également à la pointe de Cornouailles¹⁵, tout comme dans toute l'Irlande. Plus surprenante est sa faible représentation relative en Loire-Atlantique où Kowalski le dit "*peu abondant, localisé*"¹⁶, de même que Marion le tient pour un "*nicheur rare*" autour du lac de Grand-Lieu où il ne compte pas plus d'une demi-douzaine de couples¹⁰.

Nous avons peu d'indications sur les fluctuations de la distribution et des effectifs de cet oiseau en Europe. S'il progresse vers le nord en Suède et en Ecosse depuis 80 ans, il semble en revanche diminuer légèrement depuis les années 1930 dans certaines régions d'Angleterre, plus particulièrement dans le sud¹⁶. Il en va sans doute de même en Bretagne. Une comparaison des appréciations des auteurs du siècle dernier avec la situation actuelle et quelques publications intermédiaires nous permettent de croire que le Pipit des arbres s'est sensiblement raréfié dans certains secteurs. Dans le Finistère, c'est un oiseau très commun au début du 19^e siècle pour Hesse et Le Borgne⁸, mais cent ans plus tard, ce n'est plus qu'un nicheur assez rare⁷ et Guillou pense qu'il "*a peut-être un peu diminué depuis l'époque d'Hesse et Le Borgne*" dans la région quimpéroise³. En Loire-Atlantique, les opinions récentes de Marion et de Kowalski vont dans le sens d'une sensible diminution depuis le milieu du siècle dernier où Blandin l'estimait assez commun¹.

Le Pipit farlouse, si commun et abondant en Basse-Bretagne, devient nettement plus localisé dans l'est et le sud-est de notre pays. Bien qu'elle ne soit pas conçue pour mettre en évidence des variations d'abondance, la carte rend assez bien compte de sa raréfaction au sud-est de la vallée de la Vilaine et dans l'est de l'Ille-et-Vilaine. Dans ces régions, la faible représentation de l'espèce a rarement permis d'obtenir des indices certains de reproduction. Il paraît peu probable cependant qu'il manque totalement sur les cartes de Nozay ou Savenay ; mais il a été vainement recherché dans l'intérieur au sud de la Loire¹⁰.

Dans l'ouest et le nord de la Bretagne où il abonde, le Pipit farlouse occupe une vaste gamme de milieux, en particulier sur le littoral où sa densité est généralement plus forte que dans l'intérieur. On le trouve alors non seulement dans les prairies, les marais et les prés-salés, mais également sur le gazon des falaises, les dunes, les cultures, les landes sèches ou humides, les jeunes plantations de conifères, les bordures de routes, les friches et terrains vagues et même sur les pelouses des écoles ou des cités HLM. Dans l'intérieur de la Basse-Bretagne, il est particulièrement abondant dans les tourbières et sur les crêtes des Monts d'Arrée ou de la Montagne Noire. Quand on s'éloigne vers l'est, sa distribution se fait de plus en plus côtière ; dans la moitié orientale du Morbihan et des Côtes-du-Nord déjà, l'éventail des milieux occupés se restreint et l'on ne trouve plus l'espèce, dans l'intérieur, que sur les landes sèches ou humides et dans quelques prairies marécageuses ; cette situation se retrouve dans l'ouest de l'Ille-et-Vilaine où elle demeure répandue. En Loire-Atlantique, on le trouve assez abondant dans les salines de Guérande et aux abords de la Brière ; il niche aussi en petit nombre de part et d'autre de la Basse-Loire et sur le littoral du Pays de Retz ; sa reproduction sur les bords de Loire en amont de Nantes reste à établir ; dans l'intérieur de ce département d'où Kowalski le pensait absent⁵, il niche en fait dans quelques secteurs très espacés comme la région de Joué/Ancenis et les marais de Petit-Mars/Nort. Il se reproduit enfin sur toutes les îles bretonnes et quelques couples occupent même un peu partout des îlots de faible superficie.



La rareté ou l'absence de cet oiseau aux limites orientales et méridionales de la péninsule n'est pas surprenante puisqu'il manque à peu près totalement dans les régions voisines, le Maine, l'Anjou et la Vendée²⁰.

Nous n'avons pu trouver dans la littérature que très peu d'indications sur d'éventuels changements de distribution depuis le 19^e siècle. Il semble probable que le Pipit farfouise ait été plus largement répandu en Loire-Atlantique au siècle dernier. Blandin le dit alors sédentaire et commun, et fournit une liste des milieux fréquentés : "*Pâturages, prairies, landes, champs humides...*"²¹. Le musée de Nantes possède des spécimens collectés en période de reproduction dans la vallée de la Loire. A l'époque, il nichait aussi en Anjou²¹⁹. Nous ne pouvons situer précisément le moment de cette apparente raréfaction dans le sud-est breton, mais les commentaires de Mayaud²¹⁴ et les indications de Kowalski² permettent de penser qu'elle n'est pas récente.

PIPIT SPIONCELLE ANTHUS SPINOLETTA

Les vicissitudes climatiques du Quaternaire ont profondément marqué la distribution de bon nombre de nos plantes et de nos animaux. Le Pipit spioncelle est précisément une de ces espèces dont les glaciations ont scindé la distribution en plusieurs aires disjointes géographiquement et distinctes sur le plan écologique. Quel que soit leur niveau actuel de spéciation, les populations du phylum maritime n'ont plus aujourd'hui de contact avec les autres que lorsque les larges mouvements de transhumance hivernale amènent une petite fraction des populations montagnardes sur les rivages occidentaux de l'Europe. Contact bien réduit au demeurant, puisque limité aux quelques prairies et marais strictement littoraux qu'un petit nombre de pipits alpins et maritimes fréquentent ensemble d'octobre à la mi-avril.



En France, le Pipit maritime est pour l'essentiel un oiseau breton. Sur les 50 cartes où sa présence a été notée pendant l'enquête, 38 sont situées dans notre région. Il semble extrêmement clairsemé de la frontière belge au Mont St-Michel, tandis qu'au sud du Pays de Retz/Machecoul, il n'habite plus que les îles de Noirmoutier, Yeu, Ré et Oléron¹³. On peut de plus avancer que les rares lacunes qui apparaissent dans sa répartition bretonne sont à coup sûr imputables à des fautes de prospection ; c'est le cas pour les cartes du Faou, de Penmarc'h et de La Roche-Bernard, moins sûrement pour Quimper.

On peut lire dans l'*Ornithologie de la Basse-Bretagne* qu'au moment de la nidification, il quitte le littoral pour les îles, les îlots et les roches⁷ ; cette affirmation est reprise par Mayaud²¹ qui prétend que cet oiseau niche rarement sur la côte même. A moins que son statut ait singulièrement changé depuis les années 1930, nous pensons qu'il s'agit là d'un lapsus, car aujourd'hui il se reproduit sur presque toutes les pointes rocheuses du continent, même minuscules et perdues au milieu de longs cordons dunaires comme à Erdeven/Auray. Dans certains secteurs (rivière d'Etel/Auray...) il n'est pas rare sur les prés salés. Il est vrai cependant que ce sont les îles, et particulièrement celles du Finistère, qui en hébergent les plus fortes densités. C'est ainsi qu'à Molène, Beniget/Le Conquet ou Sein, il est de loin le passereau le plus commun, nichant sur toute la surface de ces îles, parfois à plusieurs centaines de mètres du front de mer et dans des milieux aussi inhabituels que des landes ou au sein des villages¹³. Comme l'écrivent si justement Lebeurier et Rapine, il est en outre "l'hôte inévitable des moindres rochers"⁹, édifant parfois son nid sur des récifs dépourvus de végétation terrestre. Mais il est aussi évident que sa fréquence décroît à mesure que l'on descend de la pointe de la Bretagne vers le sud-est, et que sa densité est bien moindre sur les îles morbihannaises que sur les îles finistériennes¹³. Nous avons trouvé 10 chanteurs sur à peine plus d'un kilomètre de côtes sur la commune de Lampaul-Plouarzel en 1970.

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE

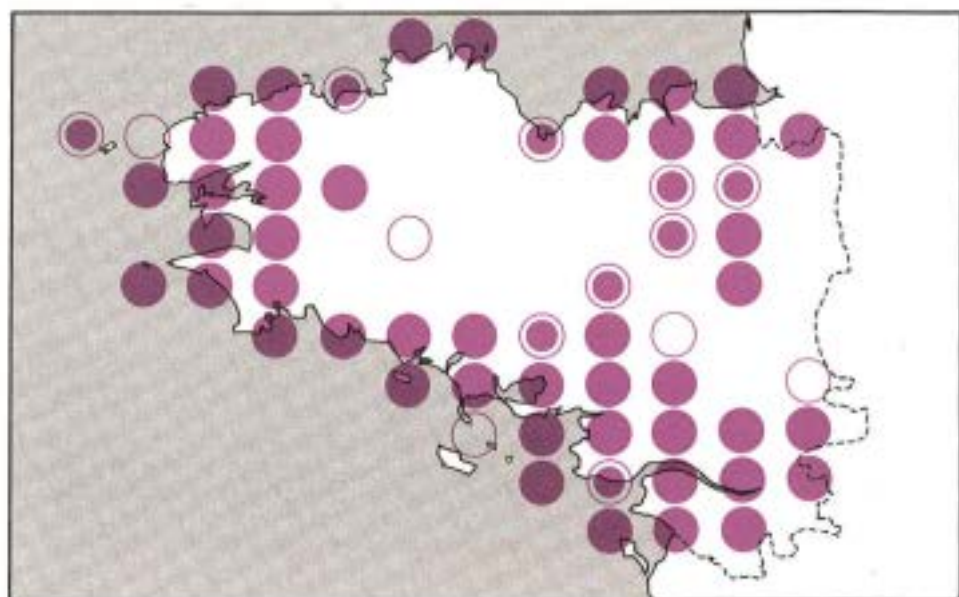
MOTACILLA FLAVA

La Bretagne a la particularité d'être habitée par deux sous-espèces aisément différenciables, la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) et la Bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*). La coexistence de ces deux formes dans une région restreinte est d'autant plus intéressante qu'elles ne s'y trouvent pas, sauf de très rares exceptions, en cohabitation, mais en juxtaposition. Alors que la Bergeronnette flavéole occupe le nord et l'ouest de la Bretagne, la forme type est répandue dans le sud et le sud-est. La limite entre leurs aires respectives est extrêmement précise et ne semble pas avoir varié depuis plusieurs décennies ; elle coïncide avec l'embouchure de la Laita/Lorient qui marque la frontière entre Finistère et Morbihan.

Exclusivement côtière entre la Laita et la Vilaine, l'aire de la Bergeronnette printanière (*M. f. flava*) s'élargit vers l'intérieur par les vallées des grandes rivières du sud-est breton. Elle remonte la vallée de la Vilaine jusqu'à la région de Beslé/Redon, des couples isolés nichant assez régulièrement loin en amont, dans les environs de Rennes ; elle niche aussi en petit nombre dans la vallée de l'Oust/Malestroit et Ploërmel. Mais c'est surtout en Loire-Atlantique qu'elle pénètre largement dans l'intérieur au long de la Loire, dans les marais de l'Érdre, ceux du Pays de Retz/Machecoul et dans les grandes zones palustres de part et d'autre de la Basse-Loire (Grand-Lieu au sud, Brière au nord). Quelques couples se sont récemment implantés au bord du réservoir de Vioreau/St-Mars. Parmi les îles de Bretagne méridionale, seule Hoëdic est actuellement occupée : 12 à 15 couples en 1971, 10 couples en 1973¹³.

La Bergeronnette flavéole (*M. f. flavissima*) quant à elle a une distribution essentiellement côtière depuis la baie du Mont St-Michel jusqu'au Sud-Finistère. La morphologie du littoral entre la région de St-Malo et la baie de Morlaix est caractérisée par le morcellement des milieux favorables, souvent séparés par de longues étendues de côtes rocheuses élevées. Aussi la Flavéole y est-elle localisée à quelques baies et estuaires. Elle est par contre très répandue et localement abondante sur la côte sablonneuse du Léon entre Roscoff/St-Pol et Portsall/Plouarzel. Sa répartition redevient plus irrégulière sur le reste du littoral finistérien à l'exception de la baie d'Audierne/Pont-Croix et du Pays Bigouden/Penmarc'h et Pont-l'Abbé qui abritent d'assez forts effectifs. Cette forme ne pénètre dans l'intérieur qu'à la faveur de certains estuaires dont elle occupe les prés salés ; elle occupe cependant de rares localités franchement intérieures, d'une part dans les vallées du Couesnon/Dol et de la Rance/Caulnes, d'autre part dans le Nord-Finistère (marais de Bodonou/Brest et de St-Renan et Bourg-Blanc/Plabennec) ; la nidification dans le Yeun-Elez/Huelgoat ne semble pas régulière. Enfin il est possible que des couples isolés nichent plus ou moins régulièrement à Rennes. Quelques îles finistériennes abritent de faibles effectifs, apparemment fluctuants : Sein, archipel de Molène, Ouessant.

Une certaine interpénétration des deux populations se produit inévitablement. Quatre cas peuvent être distingués : couple *flava* dans l'aire de *flavissima*, couple *flavissima* dans l'aire de *flava*, couples mixtes composés d'un mâle *flava* et d'une femelle *flavissima*, ou l'inverse ; ces derniers cas peuvent à leur tour être divisés en deux catégories selon qu'ils sont observés dans l'aire habituelle de l'un ou l'autre des partenaires. La détermination des femelles des deux formes n'est pas évidente ce qui explique que dans plusieurs cas il n'a pas été possible de distinguer entre un couple d'une forme donnée dans l'aire de la forme voisine, et un couple mixte. De même, l'absence de données concernant des femelles d'une forme appariées à des mâles de la forme voisine dans l'aire normale de ces derniers tient sans doute à cette difficulté d'identification.



En fait, les rares observateurs qui se sont spécialement intéressés à ce problème en Bretagne n'ont jamais rencontré que des couples mixtes. Dans tous les autres cas, faute de précisions, nous ignorons si les "couples" de l'une ou l'autre forme dans l'aire de la forme voisine n'ont pas été identifiés uniquement d'après le mâle. Des couples supposés de Bergeronnette printanière type ont été plusieurs fois trouvés sur les cartes de Concarneau²⁷, Quimper et Pont-Croix, une fois dans l'archipel de Molène, ainsi que sur les cartes de Lamballe et du Mont St-Michel ; soulignons cependant que les données de ce type ne concernent que douze cas. Les cas de couples supposés de flavéoles dans l'aire de *flava* sont encore plus rares puisqu'ils n'ont été signalés que deux fois à proximité immédiate de la limite des deux aires dans la région de Lorient. On peut rapprocher de ces cas une série d'observations concernant des mâles reproducteurs dans l'aire de la forme voisine sans que la femelle ait été vue ou identifiée. Ainsi, des mâles *flava* ont niché en 1951 près de la pointe du Raz¹⁰³, en 1970 en baie d'Audierne et peut-être en rade de Brest/Le Faou en 1974. A l'inverse, des mâles *flavissima* se sont reproduits en 1965 dans la vallée de la Loire en amont de Nantes⁶, en 1969 à Lanester/Lorient, en 1971 près de Vannes et dans la vallée de la Vilaine/Redon.

Nous ne connaissons que trois cas de couples mixtes (mâle *flava* x femelle *flavissima*), tous trois dans le Finistère : un couple à Quimper en 1972, un à l'île de Sein et un autre à Molène en 1973 ; aucun couple de ce type n'a été observé dans l'aire de la forme type. Quatre couples mixtes (mâle *flavissima* x femelle *flava*) ont été signalés : deux dans la région de Lorient en 1968, un à La Trinité/Auray et un dans les marais d'Ambon/Vannes en 1971 ; aucun couple de ce type n'a jamais été noté dans l'aire de la Bergeronnette flavéole.

Quelques incertitudes demeurent sur le statut exact de l'espèce dans l'intérieur de l'Ille-et-Vilaine où, apparemment, les deux formes se reproduisent en petit nombre ; jusqu'à présent,

les couples de l'une et l'autre sous-espèce ont été signalés dans des localités différentes et nous ne connaissons pas de cas de couples ayant niché côte à côte. Il sera intéressant de suivre l'évolution de la répartition des deux formes dans cette région, dans l'hypothèse d'une progression numérique qui les mettrait en contact.

Pour l'instant, l'interpénétration des deux sous-espèces se résume à des cas isolés et irréguliers, et il n'existe pas à proprement parler de zone d'hybridation comparable à celle que l'on observe chez des espèces à formes bien différenciées comme les corneilles noire et mantelée¹⁵. On peut s'interroger, au vu de l'étonnante stabilité des aires respectives des deux formes en Bretagne, sur leur niveau actuel de spéciation.

Reste le cas des individus aberrants qui sont épisodiquement observés en quelques localités du Finistère, se reproduisant parmi des bergeronnettes flavéoles. Bien que parfois semblables à des spécimens d'autres races géographiques, ces oiseaux semblent bien n'être que des variations de la forme au sein de laquelle ils apparaissent²⁷ : en 1973, un mâle du type *beema* — déjà signalé dans plusieurs localités anglaises — nourrissait au Kernic/St-Pol et semblait apparié à une femelle *flavissima* ; en 1969, un couple dont les deux partenaires présentaient des caractères non signalés dans la littérature nichait à St-Renan/Plabennec³⁰².

La littérature ne comporte que peu d'indications sur d'éventuels changements de distribution chez la forme type. Elle se serait raréfiée dans le sud de la France¹⁹. Quant à la Bergeronnette flavéole, elle paraît avoir étendu sa distribution sur les côtes d'Europe continentale depuis le début du siècle : îles de la Frise, sud-est de la Norvège et Pays-Bas selon Mayaud²¹⁷ qui voit un rapport entre cette extension et "un accroissement de l'influence marine dans le climat des régions scandinaves". Une telle interprétation suppose chez cette forme une adaptation particulière à un climat océanique qui est loin d'être démontrée. On note d'ailleurs la quasi-disparition de l'espèce en Irlande depuis le début des années 1940.

La répartition bretonne de la Bergeronnette printanière ne semble guère avoir varié depuis plus d'un siècle. Il en va de même des distributions respectives des deux sous-espèces en dépit de l'affirmation de Blandin qui considère la Bergeronnette flavéole comme nicheuse "pas bien commune" en Loire-Atlantique¹ ; peut-être a-t-il accordé trop d'importance à quelques cas accidentels ou a-t-il pris pour des reproducteurs des oiseaux en migration ? Le musée de Nantes possède de nombreuses flavéoles collectées en avril et mai dans les années 1860-80, mais aucun oiseau de juin ou juillet n'y figure⁹. Dans le Morbihan, Taslé ne connaît comme nicheuse que la forme type¹⁷. C'est peut-être dans le Finistère que la situation a pu changer : au début du siècle dernier, les deux formes semblaient s'y reproduire avec sans doute une prédominance de la race type⁴ ; un siècle plus tard, seule la Bergeronnette flavéole nichait dans le Finistère où elle n'occupait que la région côtière⁷. Si l'urbanisation du littoral détruit depuis longtemps des milieux habités par la Bergeronnette printanière, celle-ci montre de remarquables capacités d'adaptation à des milieux artificiels ; elle profite de la création de gravières (Rennes et Plabennec), occupe des terre-pleins industriels (Brest et St-Malo) ou des pelouses urbaines (Rennes et Brest). Ajoutées à l'occupation récente de certaines localités intérieures du Finistère, d'Ille-et-Vilaine ou du nord-est de la Loire-Atlantique, ces adaptations semblent témoigner d'une certaine expansion depuis une dizaine d'années, ou davantage.

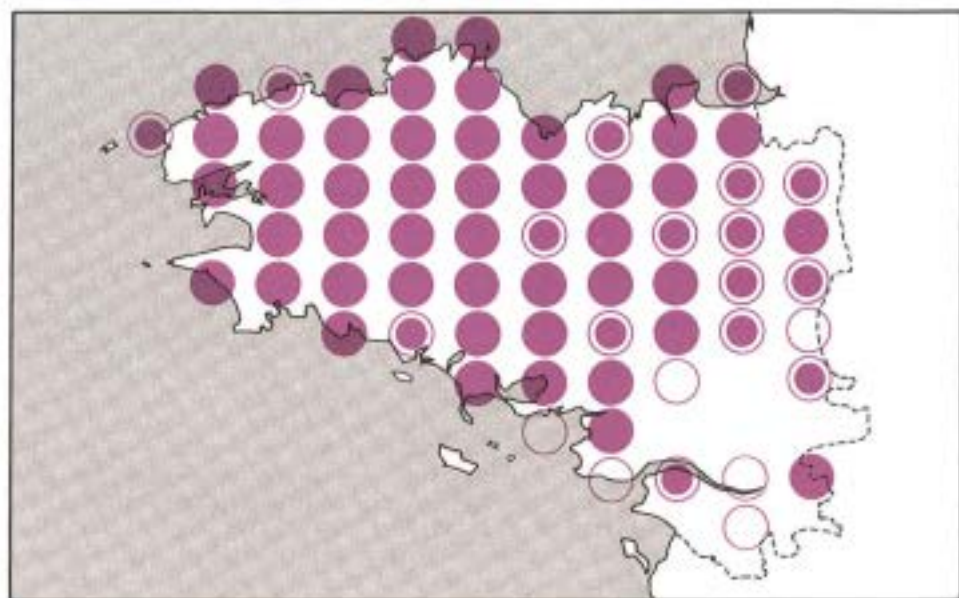
BERGERONNETTE DES RUISSEAUX

MOTACILLA CINEREA

La carte de distribution de la Bergeronnette des ruisseaux est assez semblable à celle de l'Hirondelle de rivage. Très répandue et abondante en Basse-Bretagne, sa raréfaction vers l'est se manifeste par une fréquence moindre des indices de reproduction certaine en Haute-Bretagne. Son absence de l'ensemble de la Loire-Atlantique est un fait maintes fois mis en lumière par les divers auteurs qui se sont intéressés à l'avifaune de ce département : ils s'accordent pour en localiser les cas de nidification au bord des eaux de la Sèvre et du Maine, sur les cartes de Vallet et Clisson^{2, 6, 10}.

Que Blandin¹ ne l'ait pas connue nicheuse en Loire-Atlantique au siècle dernier n'est donc pas pour surprendre. En revanche, que ni Hesse⁴, ni Taslé¹⁷, ni de Lauzanne⁶ n'aient trouvé son

nid en Basse-Bretagne est proprement stupéfiant pour qui sait la densité qu'elle peut atteindre aujourd'hui sur certains cours d'eau des régions qu'ils fréquentaient. Une chose est certaine, c'est que tous trois connaissaient l'espèce puisqu'ils la voyaient communément en automne et en hiver, et qu'ils auraient pu difficilement la manquer sur les rivières où ils trouvaient alors le Cincle, rivières sur lesquelles elle abonde de nos jours. La Bergeronnette des ruisseaux manquait-elle en Bretagne dans la première moitié du 19^e siècle ? A cette époque en tout cas Degland et Gerbe⁷⁷ ne signalent sa nidification que dans le sud de la France, au pied des massifs montagneux, et la disent rare dans l'est et le nord. On sait d'autre part que, depuis plus d'un siècle, elle a très fortement étendu son domaine vers la moitié septentrionale de l'Europe, n'atteignant l'Europe centrale qu'après 1850, la région de Hambourg en 1911, la Hollande en 1915, la Suède en 1916...^{18, 19}. Vers 1875 toutefois, Bureau la trouva en deux localités du Sud-Finistère (sur l'Isole/Rosporden et l'Odet/Quimper) lors des visites systématiques qu'il fit aux rivières à cincles de Basse-Bretagne aux printemps 1874 et 1876²⁴. Qu'il s'agisse ou non d'une réelle implantation, une spectaculaire augmentation, se serait produite entre le dernier tiers du 19^e et le début du 20^e siècle puisque dès 1934 Lebeurier⁷ s'étonne qu'elle ait échappé aux observateurs précédents, au vu de son abondance d'alors dans la région de Morlaix.

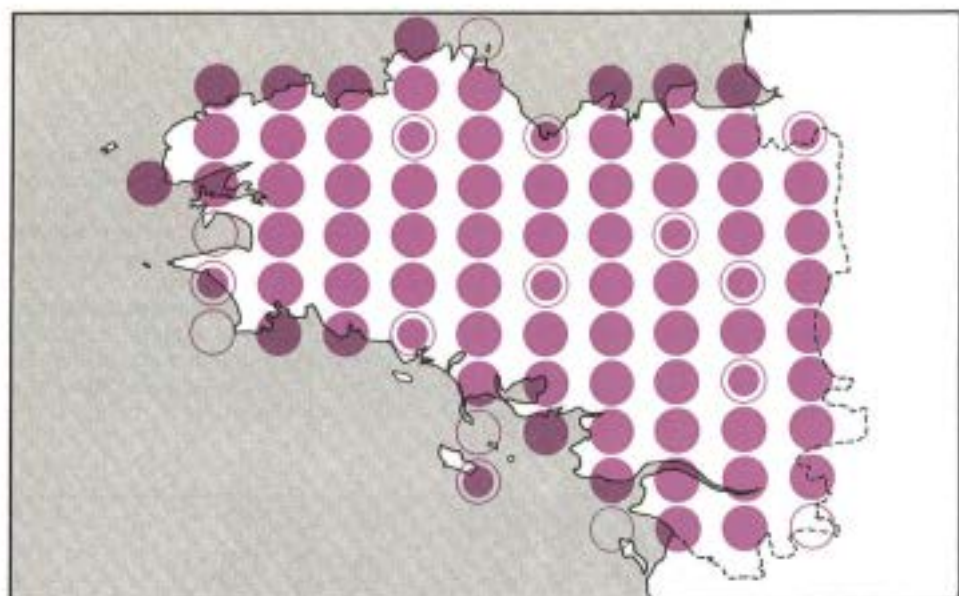


Dans les îles Britanniques, elle n'est nulle part aussi commune qu'en Irlande, cet état de fait étant attribué à la douceur particulière des hivers dans ce pays¹⁹. L'analogie avec sa situation en Basse-Bretagne est évidente. Certaines données chiffrées recueillies en 1974 atteignent les plus fortes densités citées dans la littérature : ainsi, 5 couples pour à peine plus d'1 kilomètre de rivière à Lannilis/Plouguerneau, 18 familles en 5 kilomètres sur le Gouet/Quintin et des densités comparables sur l'Elorn/Landerneau en 1975.

BERGERONNETTE GRISE

MOTACILLA ALBA

Malgré sa vaste distribution en Bretagne, la Bergeronnette grise n'y est généralement qu'un oiseau peu abondant nichant par couples isolés très espacés. Localement cependant, les habitats favorables étant plus étendus ou rapprochés, la densité augmente ; c'est généralement dans des milieux profondément modifiés par l'homme que l'espèce est le mieux repré-



sentée : agglomérations, carrières, sablières, ballastières, chantiers et remblais industriels, installations portuaires, écluses, salines, bord des grandes routes... Dans ces milieux, elle trouve facilement les cavités où elle établit son nid. En Haute-Bretagne, elle fréquente volontiers les cours et mares des fermes et les bords d'étangs ; en Basse-Bretagne où ces habitats font largement défaut, les milieux artificiels et le littoral abritent la très forte majorité des couples. Aucune île ne semble occupée régulièrement : durant l'enquête, la reproduction n'a été soupçonnée que sur Belle-Ile, alors que dans le passé quelques rares cas de reproduction ont pu avoir lieu à Ouessant¹³ et à Houat³⁶ ; dans le premier cas, un couple fréquentait des installations portuaires, dans le second, les abords d'une mare aujourd'hui disparue.

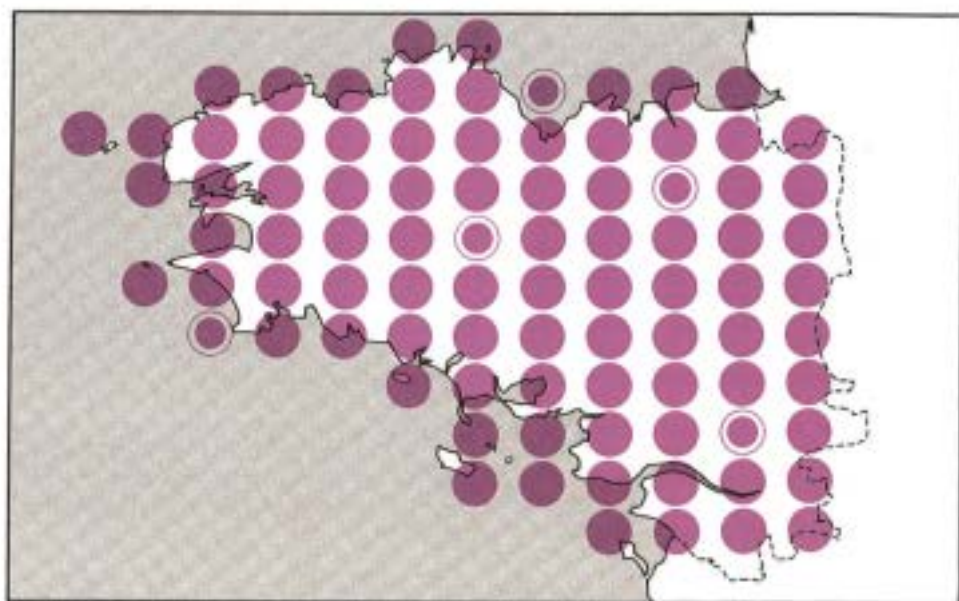
La distribution de la Bergeronnette grise ne s'est probablement pas modifiée au cours des deux derniers siècles en Bretagne, et les appréciations des naturalistes du 19^e siècle quant à son abondance demeurent valables un siècle plus tard. Cependant, il est vraisemblable que la multiplication des milieux artificiels depuis quelques décennies a permis une augmentation locale d'effectifs, en particulier dans les secteurs industriels.



TROGLODYTE

TROGLODYTES TROGLODYTES

Omniprésent, le Troglodyte est assurément l'un des oiseaux les plus communs de Bretagne. On peut s'attendre à le rencontrer dans une très vaste gamme de milieux, allant des bois et forêts aux falaises maritimes, des crêtes de l'Arrée aux jardins urbains. Certes, il lui faut un minimum de végétation, mais quelques buissons ou même de faibles étendues de fougères peuvent suffire. Quant au site du nid, on ne saurait dresser une liste exhaustive des choix insolites que tout un chacun a pu constater. Notons simplement que les supports favoris sont, outre les troncs couverts de lierre, les flancs de talus et fossés, les parois rocheuses et par extension les constructions humaines : l'anthropophilie du Troglodyte est bien connue et l'on ne s'étonne pas de trouver des nids dans des couloirs sombres, des granges, étables et caves. Mais fréquemment, le support vertical manquant, c'est dans la végétation dense que l'on découvre le nid (ronces, ajoncs...). Il manque cependant sur l'île de Sein¹³.

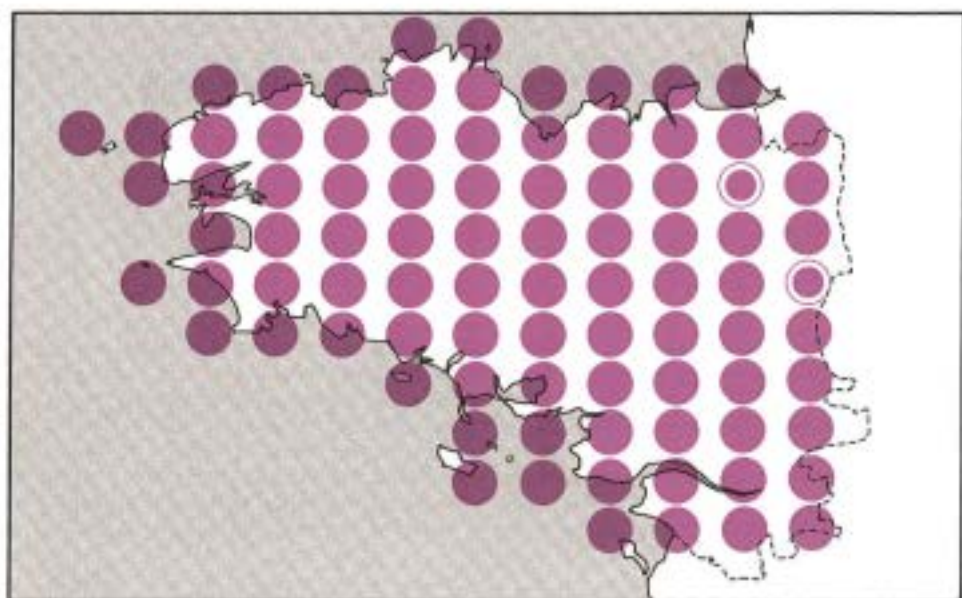


Il serait vain de vouloir fabriquer une histoire à une espèce aussi commune. Nous savons tout au plus que le Troglodyte est une des espèces qui souffrent le plus des hivers rudes, mais faute d'un système de référence comparable au *Common Birds Census* britannique, nous ne connaissons ni l'ampleur des fluctuations numériques qui en résultent ni le rythme de reconstitution des populations affectées en Bretagne. Les totaux annuels des captures à Ouessant montrent une nette diminution en 1964 et 1965 et un retour à la normale dès 1966, mais il ne faut pas accorder à cette indication plus de valeur qu'elle n'en a²⁴. Dans les Iles Britanniques, après une chute brutale consécutive à l'hiver 1962-63, on a enregistré une multiplication par dix des effectifs entre 1964 et 1974 malgré un palier en 1969 et 1970¹⁵. Comme outre-Manche, le Troglodyte est peut-être le plus abondant des nicheurs en Bretagne, même s'il est supplanté localement par l'Accenteur mouchet, ou par le Rougegorge en milieu boisé. A Grand-Lieu, par exemple, sa densité est de 35 chanteurs pour 10 hectares de chênaie et 9 à 10 couples pour la même étendue de bocage, ce qui le place immédiatement derrière le Rougegorge¹⁰.

ACCENTEUR MOUCHET

PRUNELLA MODULARIS

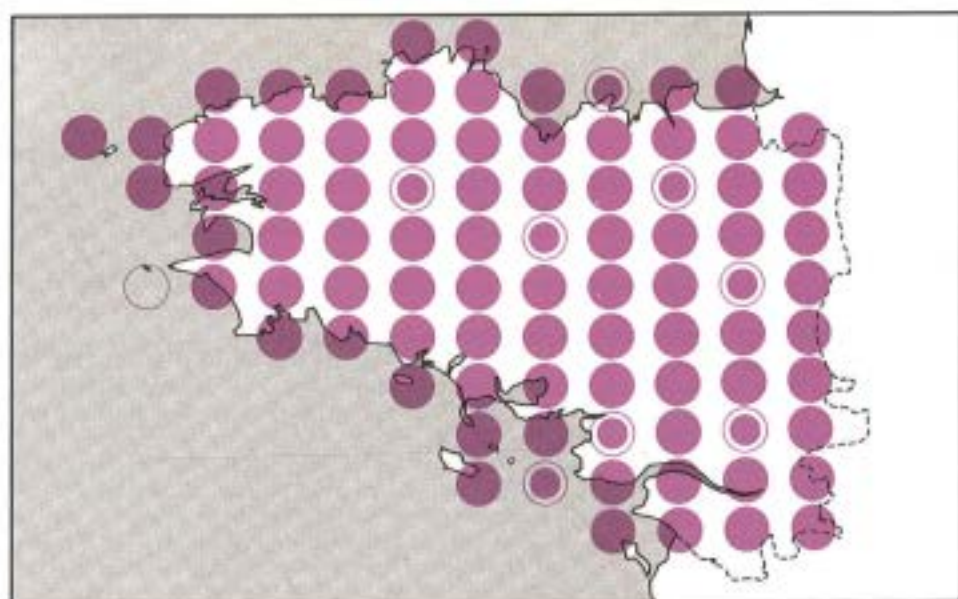
L'Accenteur est sans doute le plus commun des oiseaux bretons et assurément l'un des plus abondants (c'est à coup sûr le cas en Basse-Bretagne). Dans ces conditions, on peut difficilement espérer mettre en évidence d'éventuelles modifications de sa distribution ou de ses effectifs dans notre pays. Tout comme Parslow¹⁴ pour les îles Britanniques, nous serions tentés de croire à une augmentation numérique en certaines régions. Au siècle dernier, seuls les naturalistes finistériens le considéraient comme très commun^{4,8} alors que Blandin le dit simplement commun en Loire-Atlantique¹ et que Taslé ne le considère que comme assez commun dans le Morbihan¹⁷. Ces appréciations seraient aujourd'hui très en deçà de la réalité. L'Accenteur mouchet est aussi abondant sur les grandes îles bretonnes habitées (Batz, Ouessant, Molène, Groix, Belle-Ile, Houat, Hoëdic) que sur le continent voisin ; il demeure cependant peu commun sur l'île de Sein (pas plus de 4 couples en 1973)¹³. D'un autre côté il est présent sur certains îlots de l'archipel de Molène/Le Conquet, sur l'île Keller/Ouessant, sur Taveag/Perros, et bien d'autres îlots sans doute. Il semblerait que certaines petites îles n'aient été atteintes qu'au cours des vingt dernières années : Ferry n'avait pas noté l'espèce dans l'archipel de Molène en 1954-55⁵⁰ et Gêroudet ne l'avait pas signalée de Sein en 1951¹⁰³. Le seul endroit où l'on puisse mettre en évidence une augmentation d'effectifs est l'île d'Ouessant : l'abandon quasi total des pâtures et des cultures a permis le développement spectaculaire d'une végétation buissonnante et arbustive très favorable à l'Accenteur, et nous sommes loin aujourd'hui des chiffres proposés par Meinertzhagen il y a de cela quelques décennies seulement : 19 couples en 1933, 14 en 1935, 15 en 1947²²⁵, des centaines actuellement¹³.



ROUGEGERGE

ERITHACUS RUBECULA

Partout commun en Bretagne continentale, le Rougegerge est sans aucun doute le plus populaire et l'un des plus abondants de nos passereaux. Sa densité n'a d'égaux, localement, que celles de l'Accenteur mouchet et du Troglodyte. S'il a été à l'origine un oiseau des sous-bois humides et sombres, ces temps sont bien révolus et l'on ne s'étonne plus d'entendre le chant du Rougegerge au centre des villes bretonnes ou de l'y voir se nourrir en pleine nuit à la



leur des lampadaires. Cependant le Rougegorge n'est pas partout familier et il peut même se faire remarquablement discret, comme sur l'île d'Ouessant où aucun nid n'avait été découvert jusqu'en 1973. La plupart des grandes îles sont aujourd'hui occupées, notamment Groix (20 couples en 1973) et Belle-Ile, mais l'espèce manque à Sein et dans les archipels de Molène et des Glénan¹³. La colonisation de certaines îles semble récente, comme celle d'Houat d'où l'espèce était considérée comme absente en 1960³⁶.

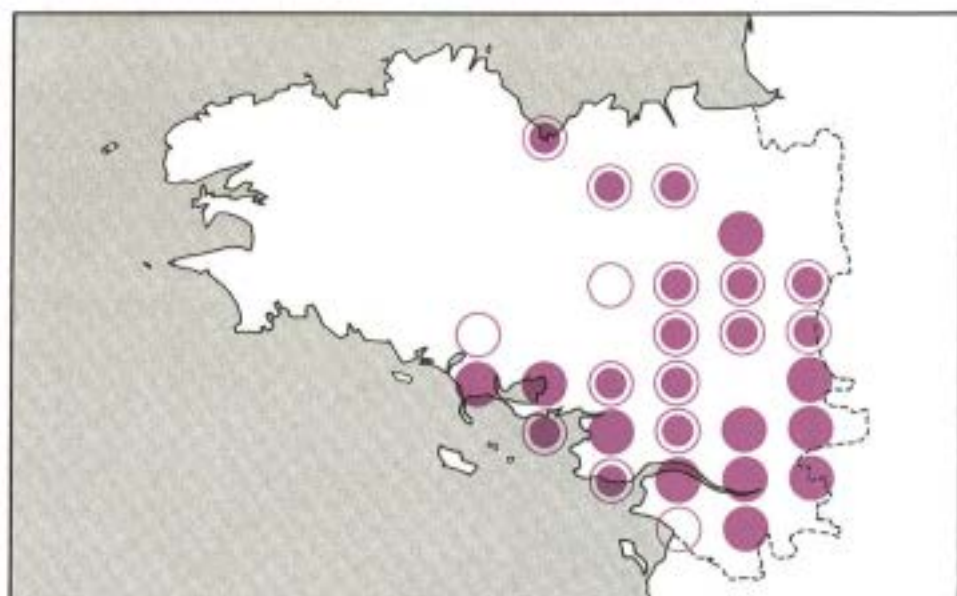
ROSSIGNOL PHILOMÈLE

LUSCINIA MEGARHYNCHOS

Dans l'aire de distribution actuelle du Rossignol en Bretagne, il faut distinguer une zone d'abondance relative, limitée aux deux-tiers méridionaux de la Loire-Atlantique ; les localités s'espacent dans le nord du département et le sud de l'Ille-et-Vilaine jusqu'à Rennes ; enfin on note deux avancées, l'une vers l'ouest au long de la côte morbihannaise jusqu'aux parages de la rivière d'Etel, l'autre au nord-ouest à partir du bassin de Rennes et constituée de quelques stations isolées jusqu'aux environs de St-Brieuc. Le Rossignol nicherait encore en forêt de la Hunaudaie/Lamballe où nous ne l'avons pas retrouvé en 1974. L'absence de cet oiseau dans le nord de l'Ille-et-Vilaine n'est pas surprenante si l'on considère qu'il manque aussi dans tout l'ouest de la Basse-Normandie²⁰.

Le Rossignol n'a pas toujours eu une distribution aussi restreinte dans notre pays. Au siècle dernier et jusqu'au début de ce siècle il était répandu jusque dans le Finistère^{4, 7, 17}, mais dès les années 1920, une diminution était très sensible dans l'ouest : abondant vers 1920 dans le pays de Fouesnant/Quimper, il y devenait beaucoup plus rare au début des années 1930⁷. Depuis cette époque nous ne trouvons plus trace du Rossignol dans le Finistère. Si Mayaud cite en 1941 la localité de *Plouvieux* (lire Plouvien/Plabennec) d'après Bureau, il omet de préciser l'année de cette observation, certainement très antérieure à la publication²¹⁴. Eblé note encore l'espèce à Landudal/Châteaulin en 1934¹⁸.

En Grande-Bretagne, la distribution a peu varié depuis le début du siècle, mais une diminution à partir des années 1950 a suivi une période d'augmentation des effectifs commencée vers 1930¹⁴. En Belgique, une diminution nette est enregistrée depuis la fin des années 1960⁸. En 1953, Mayaud continue de considérer l'espèce comme répandue dans toute la France sauf les



îles, mais il n'a manifestement pas plus de références que nous pour la période 1936-1953¹¹. Rien en tout cas ne nous permet d'envisager une progression durant cette période. Le Rossignol est inconnu dans le Sud-Finistère à la fin des années 1950³. Les observateurs vannetais le considèrent comme rare dans le Morbihan en dehors de la presqu'île de Rhuys où ils comptent de 10 à 15 chanteurs dans un diamètre de 2 à 3 kilomètres autour de St-Armel/Vannes en 1961¹⁶. Ils citent Vannes en 1962 et surtout trois localités intérieures en 1963 : Meucon et St-Jean-Brévelay/Elven, et Naizin/Locminé. On remarque que ces trois localités s'espacent sur une ligne Vannes-St-Brieuc jusque dans le nord du Morbihan. Plus au nord, aux confins des Côtes-du-Nord, 2 chanteurs avaient été entendus en 1961 à Bréhan-Loudéac/Josselin³¹⁴. De là à penser que le creux que l'on observe de nos jours dans le centre de la Bretagne n'existait pas dans les années 1960, il n'y a qu'un pas que l'on franchirait aisément si les données des Côtes-du-Nord n'étaient pas si rares. Nous ne pouvons affirmer que les observations de 1971 à Ploufragan/St-Brieuc et de 1973 à Hillion/St-Brieuc, Jugon/Broons et St-Jouan/Caulnes, ne traduisent pas une progression dans le nord-est des Côtes-du-Nord ; en dépit de la présence traditionnelle de l'espèce en forêt de la Hunaudaie, proche de ces localités, ces découvertes ont constitué de grosses surprises. Il semble que malgré le caractère sporadique des implantations marginales, tant dans le nord qu'au long du littoral morbihannais, on puisse considérer que le Rossignol a sans doute connu une légère progression vers le nord et l'ouest au début des années 1970. En 1975, les observations se sont multipliées dans la banlieue de Rennes, et l'espèce a été trouvée pour la première fois au nord de cette ville, en forêt de Liffré.

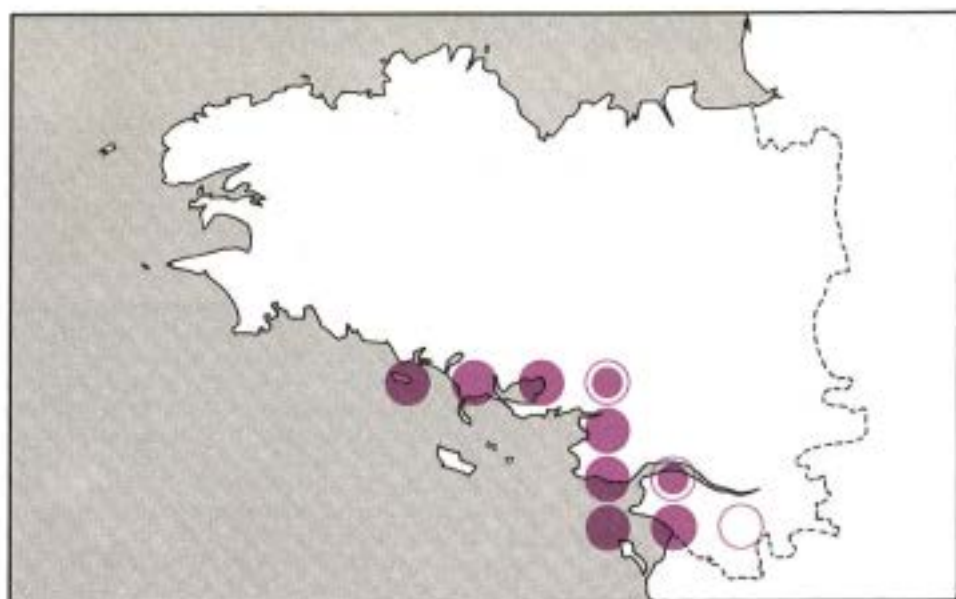
GORGEBLEUE LUSCINIA SVECICA

La Bretagne abrite une part non négligeable des gorgebleues de la population atlantique française irrégulièrement distribuée dans une étroite bande littorale depuis le bassin d'Arcachon au sud, jusqu'à la région de Lorient au nord. La faible taille de ces oïseaux a incité Mayaud à les distinguer en sous-espèce (*Luscinia svecica namnetum*), mais ce qui nous semble la caractéristique principale de cette population est, plus que sa biométrie, son écologie puisque jusqu'à présent ces gorgebleues occupent exclusivement des milieux subissant ou ayant subi l'influence de la mer. Bien que la salinité en tant que telle ne soit sans doute pas le facteur déterminant de cette distribution, force nous est de constater que les vastes milieux palustres situés à proximité immédiate des principales zones de peuplement n'ont jamais été colonisés

par les gorgebleues atlantiques ; les récentes observations en Brière auxquelles on peut ajouter l'audition d'un chant au lac de Grand-Lieu en juin 1974¹⁰ ne revêtent pour l'instant qu'un caractère très marginal. On pourrait même ajouter que, dans diverses localités de la presqu'île de Guérande ou du Morbihan, nous avons pu constater l'absence de l'espèce dans des secteurs de salines où la mer ne pénètre plus et qui présentent une végétation d'eau douce typique. C'est peut-être cette adaptation qui leur a permis de prospérer pendant que les oiseaux continentaux déclinaient en Europe occidentale. On ne peut manquer d'être frappé du contraste entre ces deux populations en France : d'un côté une population maritime en plein essor, de l'autre quelques reliques continentales qui se maintiennent en général difficilement^{11,12}.



Les gorgebleues bretonnes ont subi des fluctuations sensibles à la fois dans leur distribution et leurs effectifs au cours des cent dernières années. Jusqu'au début du 20^e siècle, l'espèce niche jusqu'aux marais salants du Croisic, puis elle régresse vers le sud, abandonnant ces salines et la majeure partie de la Basse-Loire où elle ne se maintient que sur la rive sud. Une nouvelle phase d'expansion commence dans les années 1940 avec d'abord la reconquête des milieux précédemment abandonnés. Dans les années 1960 la tendance s'accélère et, parallèlement à une nette augmentation démographique dans les salines de Guérande, une forte poussée vers le nord-ouest est enregistrée : en 1965, quelques couples nichent dans le sud du Morbihan (Séné et La Tour-du-Parc/Vannes). C'est aussi à cette époque que l'espèce est observée pour la première fois en Brière¹³. La progression se poursuit après 1970, un couple s'installant notamment en 1972 et 1973 à Gâvres/Groix. Si l'augmentation et l'expansion sont bien réelles au nord de la Loire, il est à craindre que les travaux d'aménagement de la Basse-Loire privent les gorgebleues de ce qui fut longtemps un de leurs grands habitats ; de même, Savourey signale une alarmante diminution dans les marais de Bourgneuf/Machecoul après un pic marqué en 1965, et l'attribue en partie à l'assèchement des étiers et au pâturage des digues qui conduit à la dégradation puis à la disparition de la végétation ; il envisage aussi l'hypothèse de pertes importantes en migration et hivernage¹⁴, supposition infirmée par l'explosion démographique au nord de la Loire à la même époque.



On peut maintenant se poser la question de savoir si la tendance à l'expansion géographique ne se traduira pas, après saturation des milieux salés traditionnellement occupés, par une expansion écologique vers les habitats palustres de l'intérieur : la Brière, zone lagunaire, n'est peut-être qu'une première étape. On a pu estimer la population bretonne à environ 850 couples au début des années 1970¹¹³.

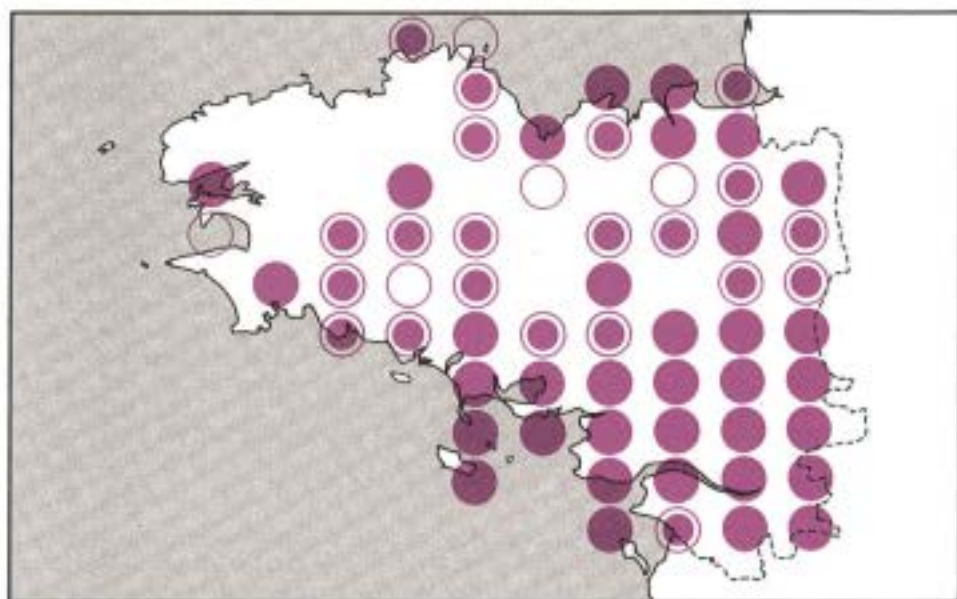
ROUGEQUEUE NOIR PHOENICURUS OCHRUROS

Originellement montagnard, le Rougequeue noir est demeuré beaucoup plus commun dans les massifs montagneux que dans les plaines d'Europe occidentale où sa dépendance du rocher en fait un oiseau des constructions humaines et des falaises. Son expansion vers l'ouest en Europe serait plus récente que celle de l'espèce voisine. Il n'a atteint les plaines du nord de l'Allemagne qu'à la fin du 19^e siècle, le Danemark peu avant 1900, le sud de la Suède vers 1910, la Norvège en 1944¹⁹. En Grande-Bretagne, il ne s'est implanté durablement qu'à partir de 1923, en falaise maritime puis en agglomération ; en dépit d'une augmentation sensible dans les années 1940 à la suite des bombardements qui ont mis à la disposition de ces oiseaux quantité de ruines, la petite population britannique est demeurée faible^{14, 15}. La progression dans les régions basses de France est peu documentée ; Yeatman situe vers 1880 l'arrivée de l'espèce dans la Marne, mais les dates qu'il fournit pour les arrivées en Normandie (1958) ou en Anjou (1950) sont manifestement erronées car ne concernant sans doute l'une et l'autre qu'une seule localité¹⁹.

En Bretagne, le Rougequeue noir continue de nos jours une progression relativement récente vers l'ouest alors que le Rougequeue à front blanc s'est retiré vers l'est. Les premiers nicheurs ont été signalés depuis longtemps aux racines de la péninsule lorsque Géroudet écrit en 1953 qu'il manque comme nicheur en Bretagne¹⁰⁷. Il semble qu'il faille distinguer deux axes principaux de pénétration dans notre pays, l'un au long de la côte nord à partir de la Manche, l'autre plus large au sud-est. Avant 1940, il n'est connu qu'au Mont St-Michel, puis un nid est découvert à Dinan en 1943¹⁰². Dans le sud, nous ignorons la date des premières implantations, mais l'espèce niche à Clisson en 1944³¹¹ et Douaud le connaît dans les agglomérations du Sillon de Bretagne sur les cartes de Paimboeuf, Savenay et Nantes dans les années 1940² ; il est possible qu'il ait atteint certaines localités de Loire-Atlantique beaucoup plus tôt si l'on

en croit Mayaud : *"il est possible qu'il niche (dans la région du Croisic), mais en tout cas sûrement rare il y a une dizaine d'années, car je n'en ai vu qu'un seul individu, le 11 juillet 1928 au Croisic"*²¹¹.

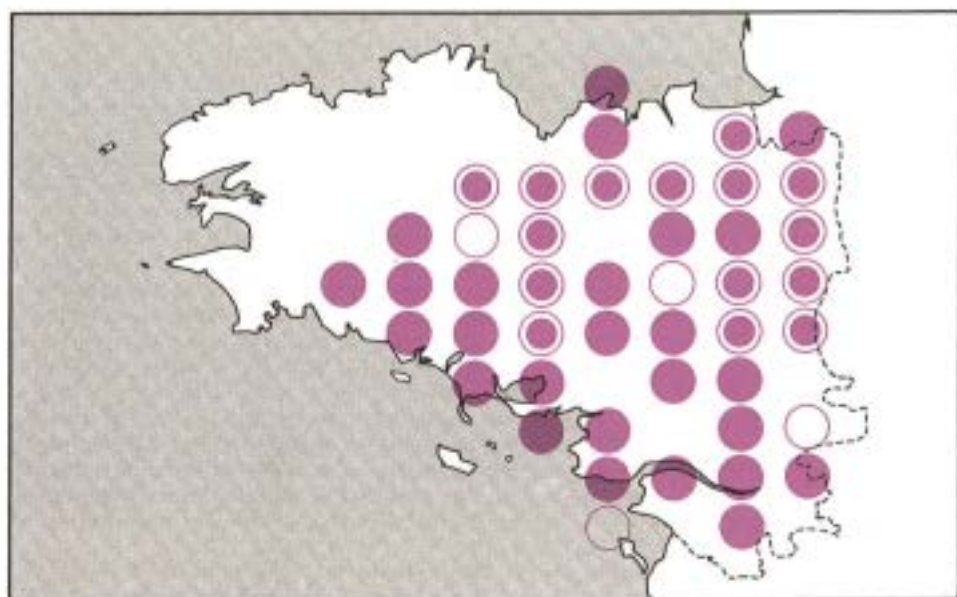
Faisant le bilan des observations qu'il a recueillies au cours d'un voyage dans l'ouest en 1957, Kumerloeve tente une mise au point sur la distribution de l'espèce¹⁰². Cette étude basée sur la présence ou l'absence apparente de l'oiseau dans un certain nombre de localités traversées par l'auteur a au moins le mérite de signaler l'implantation du Rougequeue noir dans nombre de villes de la moitié est de la Bretagne ; en revanche, l'interprétation et la carte de distribution qu'il en tire sont pour le moins caricaturales. En ajoutant aux données de Kumerloeve les observations éparpillées de divers ornithologues, on peut se faire une idée satisfaisante de la répartition de l'espèce à la fin des années 1950. Sur la côte nord, la progression a été sensible ; des couples se reproduisent à St-Malo, dans les falaises de la pointe du Décollé/St-Malo, dans celles du Cap Fréhel/St-Cast et de Pléneuf/St-Brieuc, et jusqu'en ville de St-Brieuc. Rennes fait figure d'avant-poste isolé au centre de l'Ille-et-Vilaine. Dans le sud-est, l'aire est beaucoup plus étendue remontant jusqu'à Châteaubriant, Redon, Ploërmel¹⁵² et même jusqu'à Timadeuc/Josselin où un couple niche dès 1951³¹⁴. Contrairement à ce qu'affirme Kumerloeve, il est répandu au long de la côte : Guérande et St-Nazaire sont occupés en 1954³¹¹, il niche sans doute à Vannes et sûrement à Lorient dès 1956³¹⁰ ainsi qu'à Belle-Ile²⁷ ; plus à l'ouest encore, on le trouve à Clohars-Carnoët/Lorient³, Quimper et Landudal/Quimper²⁷. Depuis cette rapide expansion des années 1940-1950, la progression s'est poursuivie, mais à un rythme nettement plus lent. Dans la décennie suivante, on note surtout une multiplication des localités à l'intérieur de l'aire sud-est et dans la région rennaise. La progression ne semble reprendre que vers 1970 avec notamment l'apparition au Faouët/Rostrenen et dans les falaises de Penn-Hir/Brest en 1970, sur la côte de Plouha/Pontrieux en 1971, à Quimperlé/Lorient, Rosporden, Fouesnant/Quimper et peut-être les falaises du Cap Sizun/Douarnenez en 1973, à Brest et Perros en 1974. On remarque qu'il n'y a pas progression régulière selon une ligne ou un front, mais par bonds, ce qui explique les irrégularités de la distribution dans l'intérieur et dans les zones marginales.



L'espèce manque toujours dans un vaste ensemble englobant tout l'intérieur et le nord du Finistère et la bordure occidentale des Côtes-du-Nord. Elle semble avoir colonisé plus rapidement et plus complètement le sud et l'est de la péninsule. Dans les îles, la reproduction n'a été envisagée qu'à Belle-Ile et à Bréhat où un oiseau a été observé sur une chapelle en mai 1975.

ROUGEQUEUE A FRONT BLANC PHOENICURUS PHOENICURUS

La limite occidentale actuellement connue se présente comme une diagonale St-Brieuc-Rosporden excluant le nord et l'extrême ouest des Côtes-du-Nord et la quasi-totalité du Finistère à l'exception des régions de Scaër/Rosporden et Quimperlé/Lorient. Les quelques blancs qui apparaissent en pleine aire de distribution n'ont assurément aucune signification. On remarque aussi l'absence du Rougequeue à front blanc des îles morbihannaises.



S'appuyant sur l'origine orientale de l'espèce et sa quasi-absence d'Irlande, Yeatman considère que *"la marche vers l'ouest n'est pas achevée"*¹⁹. En fait, il y a certainement plusieurs siècles que le Rougequeue à front blanc a envahi toute l'Europe et que sa distribution s'y est à peu près stabilisée. Nous n'observons plus aujourd'hui que des fluctuations comparables à celles de bon nombre d'espèces d'origine européenne. Un déclin très marqué a été enregistré en Angleterre avant 1940¹⁴ ; ce déclin a affecté en particulier la péninsule cornouillaise où l'espèce ne niche plus qu'épisodiquement. Depuis un quart de siècle, cette diminution s'est arrêtée et une reprise a été notée dans le sud de l'Angleterre. Une légère expansion s'est même produite récemment avec la colonisation de l'île de Man et de l'est de la Cornouailles et la multiplication des cas de reproduction en Irlande¹⁵.

En Bretagne, les données de la littérature montrent également un net recul vers l'est. C'est un nicheur très commun dans le Finistère au siècle dernier^{4, 6}. Au début du 20^e siècle, le Rougequeue à front blanc est toujours régulièrement rencontré dans ce département, mais il n'est déjà plus abondant⁷. En 1946, Eblé signale ne l'avoir pas retrouvé à Landudal/Châteaulin où il le connaissait avant la guerre²⁰. Plus récemment, Guillou le dit commun à Quimper, mais très local dans le Sud-Finistère dans les années 1950-60³. On peut noter la parfaite coïncidence entre le fort déclin noté en Angleterre et le recul marqué dans le Finistère qui semble se produire à partir des années 1930. Par contre, la diminution en Bretagne ne s'est certainement pas arrêtée avant 1950 puisque l'on ne trouve plus aujourd'hui de rougesqueues à front blanc à Quimper ; l'observation la plus occidentale de l'enquête dans le Sud-Finistère a été réalisée en 1970 à St-Yvi/Rosporden. Depuis lors, il ne subsiste que dans deux localités finistériennes : la forêt de Coatloc'h/Rosporden et celle de Carnoët/Lorient. Plus à l'est, il est pour le moins clairsemé dans une bonne partie du Morbihan, des Côtes-du-Nord et même de l'Ille-et-Vilaine où une nette diminution était décelée dans les années 1960. Même en Loire-Atlantique

où Kowalski le dit encore commun en 1971⁵, il s'est fortement raréfié au cours des dernières années¹⁰. Cette diminution unanimement constatée en Bretagne a également été signalée dans l'ensemble de la France¹⁹ ainsi que dans les îles Britanniques où, comme pour la Fauvette grisette, elle a été attribuée à la grande sécheresse qui a sévi sur ses lieux d'hivernage africains¹⁵.

TRAQUET TARIER

SAXICOLA RUBETRA

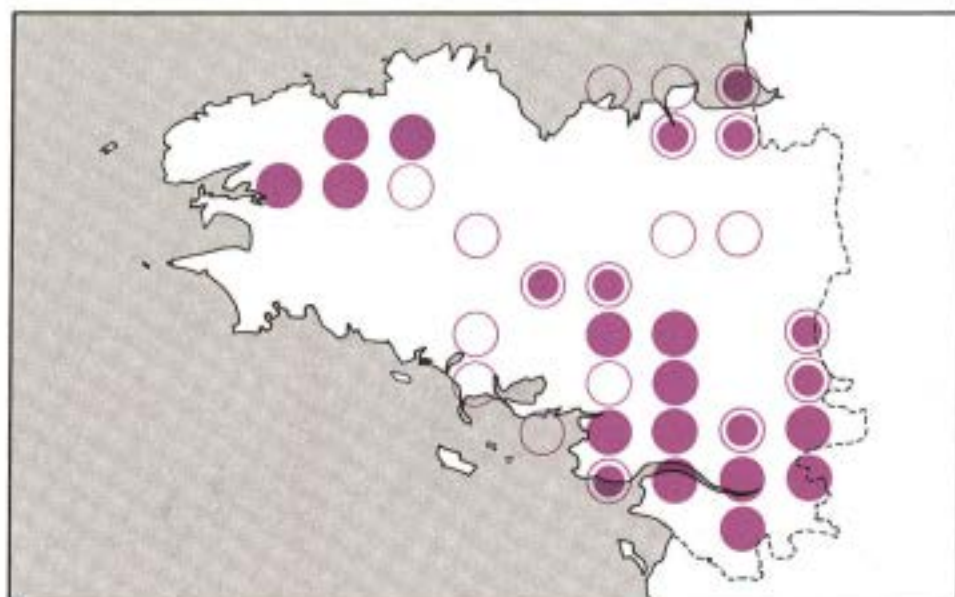
On ne peut évoquer la distribution du Traquet tarier sans considérer celle de l'espèce voisine, le Traquet pâtre, tant l'étroite parenté de ces deux oiseaux semble en faire des concurrents potentiels dans les régions où ils coexistent. En fait, si proches soient-elles morphologiquement et taxonomiquement, les deux espèces se distinguent par leur cycle annuel et les milieux qu'elles utilisent. Le Traquet tarier n'est qu'un nicheur estivant et passe l'hiver en Afrique tropicale alors que le Traquet pâtre est en grande partie sédentaire, seule une partie des oiseaux se livrant à des déplacements limités. De ces deux modes de vie si différents, chaque espèce tire des avantages qui doivent en compenser les inconvénients respectifs : le Traquet pâtre fait face à une mortalité hivernale très forte par une saison de nidification plus longue permettant deux couvées régulières, alors que le Traquet tarier semble subir des pertes moindres en dehors de la saison de reproduction, compensant ainsi une productivité limitée par la brièveté de son séjour sur les lieux de nidification (une seule couvée normale). Des études ont cependant montré que dans un certain nombre de milieux les deux espèces peuvent se rencontrer, la concurrence tournant généralement à l'avantage du Traquet pâtre¹⁰². En gros, le Traquet tarier montre une préférence pour les terrains herbeux avec une végétation arbustive ou arborescente très réduite, et se cantonne très souvent en terrain humide ; de son côté le Traquet pâtre s'accommode fort bien d'une végétation buissonnante abondante alternant avec des espaces découverts, pas forcément herbeux. Dans les régions montagneuses, l'altitude est un facteur de ségrégation important, le Traquet tarier nichant plus haut en moyenne.

En Bretagne où l'altitude ne saurait jouer un rôle comparable, la distribution du Traquet tarier est très limitée, tant géographiquement qu'écologiquement. On peut schématiser la situation de l'espèce en considérant qu'il existe chez nous deux ensembles distincts : d'une part une population des basses terres humides qui occupe les herbages naturels des vallées fluviales et des dépressions palustres de Haute-Bretagne, d'autre part une petite population des hauteurs de Basse-Bretagne intérieure, actuellement confinée à quelques landes tourbeuses des Monts d'Arrée. En Haute-Bretagne, il occupe les prairies de fauche bordant la Loire et son affluent l'Èdre, le pourtour du lac de Grand-Lieu, la Brière, la vallée de la Vilaine jusqu'à Langon/Pipriac vers l'amont et celle de son affluent l'Oust jusque dans la région de Ploërmel-Josselin ; on retrouve le Traquet tarier à l'extrême nord-est de la Bretagne dans les grands marais qui prolongent la baie du Mont St-Michel ; en dehors de ces grands secteurs, quelques couples se reproduisent en bordure de certains étangs de l'est de la Loire-Atlantique/St-Mars et Châteaubriant. En Basse-Bretagne, la population est très réduite, n'excédant sans doute pas quelques dizaines de couples irrégulièrement distribués entre Lopérec/Le Faou et Guerlesquin/Belle-Isle. La plupart des indices "possible" figurant sur la carte ne correspondent vraisemblablement qu'à des migrants, mais il n'est pas exclu que des couples isolés puissent s'installer à l'occasion dans des habitats marginaux en dehors des régions traditionnelles de reproduction.

L'extrême localisation du Traquet tarier en Bretagne doit être considérée comme tout à fait anormale en regard de sa distribution outre-Manche. Cela tient pour une bonne part au fait que l'espèce n'utilise pas en Bretagne les habitats convenables qui sont légion en milieu agricole et constituent le tiers des sites occupés dans les îles Britanniques et dans bien d'autres régions d'Europe. D'autre part, bien des secteurs de Basse-Bretagne comportent des milieux analogues aux tourbières des Monts d'Arrée, mais le Traquet tarier y est inconnu ou en a disparu (Montagne Noire, Léon intérieur, certaines îles, nord-ouest du Morbihan...). Cette rareté dans l'ouest de la Bretagne peut être rapprochée de celle constatée dans le sud-ouest de l'Irlande et en Cornouailles. L'absence de cet oiseau de certains marais côtiers comme ceux

de Bourgneuf, de la baie d'Audierne ou de la région vannetaise n'est guère plus explicable. Il y a assurément place en Bretagne pour une expansion de l'espèce.

Nous avons peu d'indications sur les changements de distribution survenus en Europe. Yeatman considère que le Traquet tarier "serait plutôt en légère régression", mais ne fournit pas de données convaincantes à l'appui de cette hypothèse¹⁹. En Grande-Bretagne où un déclin assez marqué a été constaté dans le sud et l'est de l'Angleterre depuis le début du siècle, il semble au contraire qu'une légère reprise se fasse jour après un minimum dans les années 1950-1960¹⁵.



En Bretagne, sa distribution a sans doute été plus vaste au siècle dernier. C'était un nicheur très commun dans les grandes prairies de Loire-Atlantique¹, un nicheur peu commun dans le Morbihan¹⁷, ces deux appréciations ne permettant pas d'envisager d'importants changements dans le sud-est breton. Par contre, il était certainement plus répandu dans le Finistère : "Rare dans le département excepté dans le marais de Bodonou... où il est commun"⁴. Au début du 20^e siècle, sa répartition dans le Finistère demeurerait encore nettement plus étendue que de nos jours, bien que limitée à certaines tourbières et landes humides des Monts d'Arrée et du Léon intérieur : marais de Bodonou/Brest et de Lann Gazel/Landerneau⁷. Les deux marais léonards sont aujourd'hui abandonnés sans raison apparente.

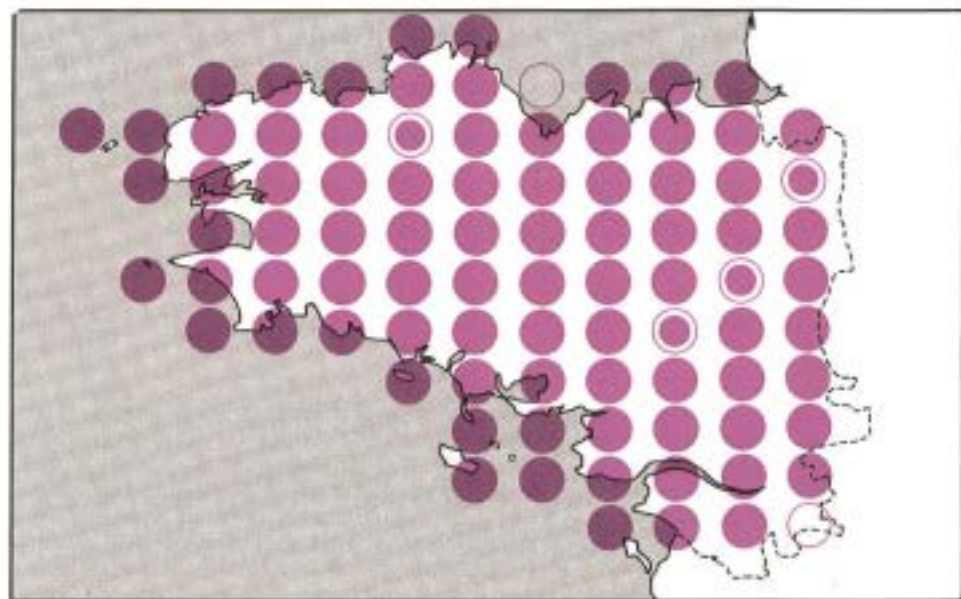
TRAQUET PÂTRE SAXICOLA TORQUATA

A l'inverse du Traquet tarier, le Traquet pâtre a une très vaste distribution en Bretagne où il ne manque que sur quelques îlots de faible superficie, comme les Glénan ; il n'a pas non plus été trouvé sur l'île de Sein en 1973, mais il y niche peut-être régulièrement. Sur certaines îles, il atteint des densités remarquables : 18 à 20 couples sur Houat et 20 à 25 couples sur Hoëdic en 1973 ; par contre, les îles de Batz et de Bréhat, de surfaces comparables, ne comptaient que 10 et 5 couples respectivement en 1975¹³. Ces différences de densités tiennent pour l'essentiel au fait que les deux îles morbihannaises sont à peu près incultes alors que Batz est largement exploitée pour les légumes primeurs et Bréhat beaucoup plus peuplée et également cultivée.

Car le Traquet pâtre est avant tout l'une des espèces caractéristiques de la lande ; si sa présence est souvent associée à celle de l'Ajonc, c'est probablement que l'un comme l'autre sont d'inévitables colonisateurs des terrains incultes. Cette préférence écologique explique son inégale abondance dans diverses régions de Bretagne : on peut rappeler qu'il a été très difficile de le trouver sur certaines cartes de la moitié orientale de l'Ille-et-Vilaine où le bocage bien entretenu laisse subsister peu de friches alors que dans les zones surtout granitiques de Basse-Bretagne les landes abondent — plus ou moins fragmentées aujourd'hui — et avec elles ce traquet ; de même, de tels milieux sont fréquents sur le littoral, tant rocheux que sablonneux, ce qui introduit un biais supplémentaire dans sa distribution.



A en croire les auteurs qui se sont intéressés à l'évolution de l'avifaune d'Europe occidentale, le Traquet pâtre aurait subi récemment une nette diminution d'effectifs et de distribution^{8, 19, 106}. N'ont-ils pas, dans la majorité des cas, pris pour des tendances à long terme ce qui n'était peut-être que des fluctuations consécutives à de fortes pertes hivernales ? En fait,

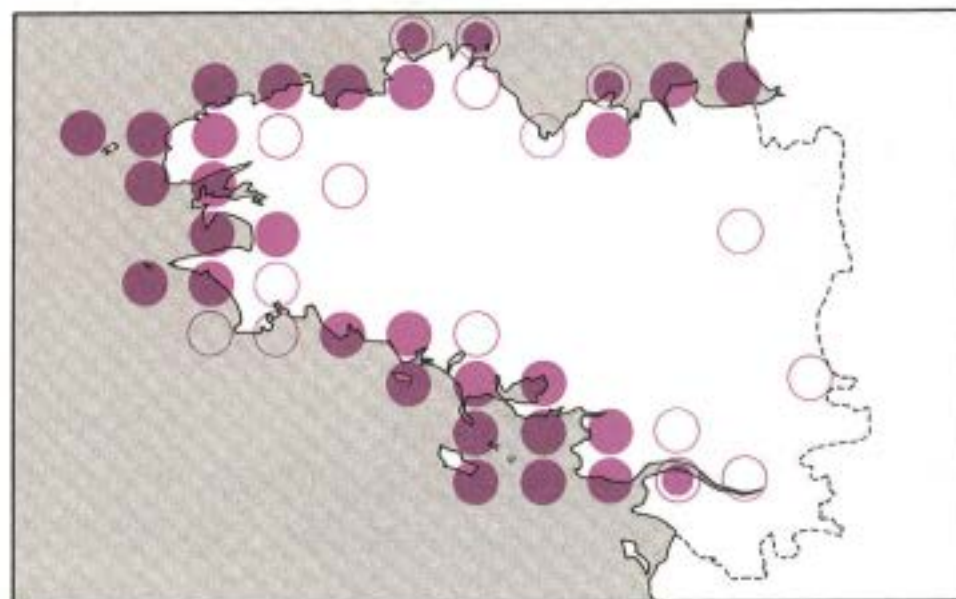


seuls les Britanniques ont su faire la part de ces fluctuations et d'un déclin à long terme qui a affecté l'intérieur de la Grande-Bretagne depuis les années 1930. La série d'hivers rudes de la période 1939-1963 a touché dans l'intérieur, des populations de traquets déjà fractionnées par le morcellement de leurs habitats, provoquant là des chutes d'effectifs considérables, voire la disparition de l'espèce de vastes secteurs alors que, favorisées par l'étendue des milieux favorables, les populations littorales compensaient plus rapidement leurs pertes¹⁴. La clémence des hivers depuis 1963 a cependant permis une nette récupération d'effectifs et un début de recolonisation de certains sites intérieurs¹⁵.

En Bretagne, le Traquet pâle a toujours été commun mais ses effectifs ont également subi des fluctuations à la suite de grands froids. Lebeurier et Rapine signalent une raréfaction "sans causes apparentes" dans la région de Morlaix après l'hiver 1932-33¹⁷. En 1934 et 1937, Eblé "ne le rencontre pour ainsi dire jamais" autour de Landudal/Châteaulin⁶⁹. Douaud fait état d'une nette diminution dans la Basse-Loire au cours des années 1940². Les effets de l'hiver 1962-63 sur les oiseaux bretons n'ont pas été mesurés, mais plusieurs observateurs ont constaté la disparition de l'espèce dans de nombreux sites de l'intérieur et une chute apparente d'effectifs sur le littoral ; dans le centre du Léon, il était devenu une rareté au milieu des années 1960, puis nous avons assisté à une reconquête progressive, encore sensible pendant la période d'enquête. L'espèce est actuellement en augmentation en Bretagne, ce qui se traduit notamment par l'occupation de terrains agricoles où ne subsistent que des habitats minuscules ou, mieux encore, la colonisation de milieux suburbains et même urbains (pelouses d'écoles, de cités d'immeubles, de stades, de terre-pleins industriels) dans le Nord-Finistère et ailleurs. L'exemple d'Quessant illustre clairement la part prépondérante des modifications du milieu dans l'évolution à long terme d'une population : 12 couples en 1933, 16 en 1947, 32 à 35 en 1973¹³ ; cette progression est à attribuer à l'abandon des cultures qui a permis le développement des friches de lande et de ronces, mais elle n'aurait sans doute pu se produire sans la succession d'hivers doux depuis une dizaine d'années.

TRAQUET MOTTEUX OENANTHE OENANTHE

En Bretagne, le Traquet motteux ne se reproduit que sur le littoral même. Les données de Nantes, Savenay, St-Mars, Rennes, Huelgoat et Landerneau concernent selon toute vraisem-



blance des migrants plus ou moins attardés. Les cas les plus troublants sont celui de Rennes où un individu est resté jusqu'au 14 mai 1972 visitant même des cavités à plusieurs reprises, et celui d'un couple paradant, chantant et pénétrant dans des amas rocheux sur une tourbière rase de La Martyre/Landerneau le 15 mai 1974, mais qui disparut ensuite. Aucun secteur du littoral, qu'il soit rocheux ou sableux, ne semble vraiment en manquer, encore qu'une étude plus précise pourrait apporter des surprises à cet égard. Nicheur sur toutes les îles (c'est après le Pipit maritime le passereau nicheur le plus fréquent sur les îlots), il manquait cependant à Molène/Le Conquet en 1974, Bréhat en 1975¹³.

Tout en étant plus abondante sur les rives maritimes et dans les régions arides et montagneuses, l'espèce est réputée nicheuse un peu partout en France^{12, 20}. Pour la Basse-Bretagne, Lebeurier et Rapine⁷ le disent rare dans l'intérieur. Nous n'avons enregistré depuis 1967 aucun cas de reproduction hors de l'étroite bande littorale. Les habitats a priori favorables ne manquent pourtant pas : nous pensons en particulier aux grandes landes et aux crêtes rocheuses de la Bretagne centrale.

MERLE A PLASTRON

TURDUS TORQUATUS

Le Merle à plastron niche en Basse-Bretagne sur les crêtes des Monts d'Arrée. Les données recueillies au cours de l'enquête permettent d'envisager sa reproduction en plusieurs sites bien qu'il n'y ait de certitudes que sur la carte d'Huelgoat.

En France, c'est la forme *Turdus torquatus alpestris* qui niche dans les massifs montagneux. Cette race serait en légère régression en Europe centrale d'après Yeatman^{18, 20}. Des caractères évidents de plumage permettent de rattacher les oiseaux bretons à la sous-espèce *Turdus torquatus torquatus* qui se reproduit par ailleurs dans les îles Britanniques et en Scandinavie dans des types de paysages assez semblables à celui de nos montagnes bretonnes. Outre-Manche en tout cas, le Merle à plastron a subi de fortes diminutions d'effectifs depuis une centaine d'années¹⁵. On s'explique mal, dans ces conditions, l'installation récente de l'espèce en Bretagne puisque ce n'est qu'en 1971 que les premiers nids furent découverts^{250, 251}, à moins qu'elle n'ait jusqu'alors échappé aux observateurs dans une région pourtant bien prospectée depuis des décennies. Les données bretonnes antérieures ne concernent que des migrants notés sur tout le littoral du 15 mars au 15 avril.



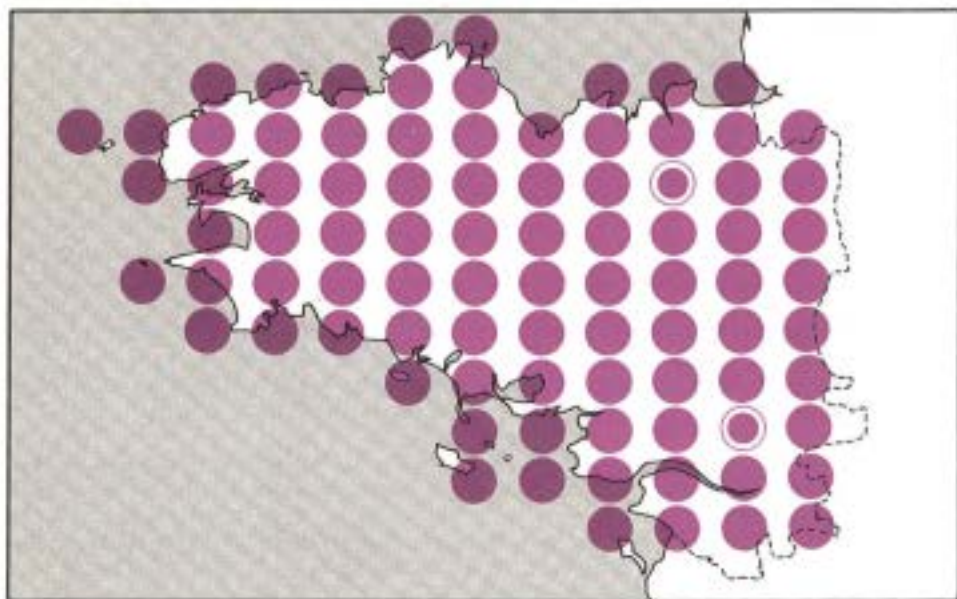
La population nicheuse connue varie selon les années de 2 à 5 couples, mais il est possible que quelques oiseaux supplémentaires se reproduisent dans des secteurs moins bien suivis.

MERLE NOIR TURDUS MERULA

Très commun, partout répandu en Bretagne, le Merle noir se reproduit actuellement sur l'ensemble des grandes îles habitées, à l'exception de Sein ; certains îlots à peu près dépourvus de végétation arbustive abritent même quelques couples, dans l'archipel de Molène, à Keller/Quessant, à Er Valant/Quiberon, aux Glénan/Concarneau...

Tous les naturalistes du siècle dernier considéraient cet oiseau comme commun^{1, 17} ou très commun^{4, 6}. De même, Lebeurier et Rapine en 1934 le disent "*très abondant et commun partout*" en Basse-Bretagne⁷. Partant de là, il nous est impossible de décider si le Merle a connu en Bretagne une augmentation d'effectifs comparable à celle qu'ont enregistrée les Britanniques au cours des cent dernières années¹⁵. Plus qu'à une extension de l'aire de reproduction (colonisation des îles écossaises, des côtes occidentales de l'Irlande), c'est surtout à la colonisation de nouveaux milieux qu'est due la spectaculaire augmentation notée outre-Manche. Confiné à son milieu forestier originel jusqu'à la moitié du siècle dernier, il s'est peu à peu installé dans des habitats façonnés par l'Homme : d'abord les jardins, puis les grands parcs urbains, enfin le centre des villes où il continue de se multiplier. Le même phénomène a été signalé dans la plupart des pays d'Europe entre le milieu du 19^e siècle (France) et le début du 20^e siècle (Scandinavie)¹⁹. L'occupation des parcs et jardins urbains dans certaines parties au moins de la Bretagne est certainement un phénomène ancien ainsi qu'en témoignent certains spécimens prélevés au nid dans les parcs de Nantes dans les années 1870⁹. Cependant, les indications "écologiques" fournies par Taslé pour le Morbihan¹⁷ et Blandin pour la Loire-Atlantique³ dans les années 1860 ne mentionnent pas l'occupation de jardins ou de milieux urbains, mais simplement la présence du Merle dans des milieux cultivés (vignes, vergers).

Si nous ignorons à quelle époque les îles morbihannaises ont été atteintes, nous pouvons situer assez précisément l'installation du Merle noir sur les îles léonardes ; arrivé vers 1925 à Quessant¹², il s'y est vite multiplié (27 couples en 1933 selon Meinertzhagen^{22b}) et y atteint aujourd'hui une densité assez extraordinaire ; il n'a colonisé l'archipel de Molène que peu avant la visite de Ferry qui le note déjà sur au moins quatre des sept îlots principaux en 1955³⁷.

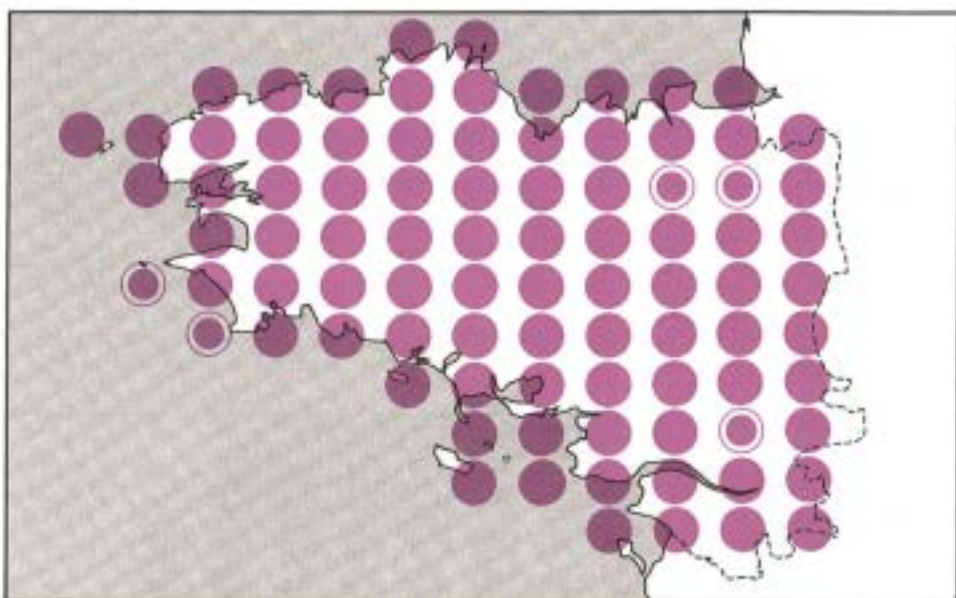


GRIVE MUSICIENNE

TURDUS PHILOMELOS

Très largement répandue en Bretagne, la Grive musicienne est commune partout, y compris sur la plupart des îles de quelque importance : elle se reproduit en bon nombre sur les îles de Bréhat, Batz, Ouessant, Groix, Belle-Ile et Houat, mais semble rare sur Hoëdic et fait défaut sur Sein ; un chanteur a même été noté sur Beniget/Le Conquet en 1973, mais elle manque sur les autres îlots faute d'une végétation buissonnante dont le Merle noir, quant à lui, est capable de se passer. Partout où existe un couvert végétal suffisamment dense, la Grive musicienne est présente ; c'est ainsi qu'elle a très abondamment colonisé les parcs, jardins et pelouses des cités bretonnes au même titre que les abords des fermes et le bocage.

A l'inverse de ce qui a été observé chez le Merle noir, les effectifs de la Grive musicienne ont sensiblement décliné dans les îles Britanniques. Cette raréfaction a sans doute commencé localement dès les années 1940. Sans doute s'agit-il en partie d'une conséquence de la série d'hivers rudes qui a marqué cette décennie¹⁴. Plus récemment, l'hiver 1962-63 a provoqué une chute brutale à 59 % de l'effectif antérieur selon les résultats du *Common Birds Census* ; mais il ne s'agit là que d'un accident dont ont rapidement récupéré les populations d'outre-Manche¹⁵.



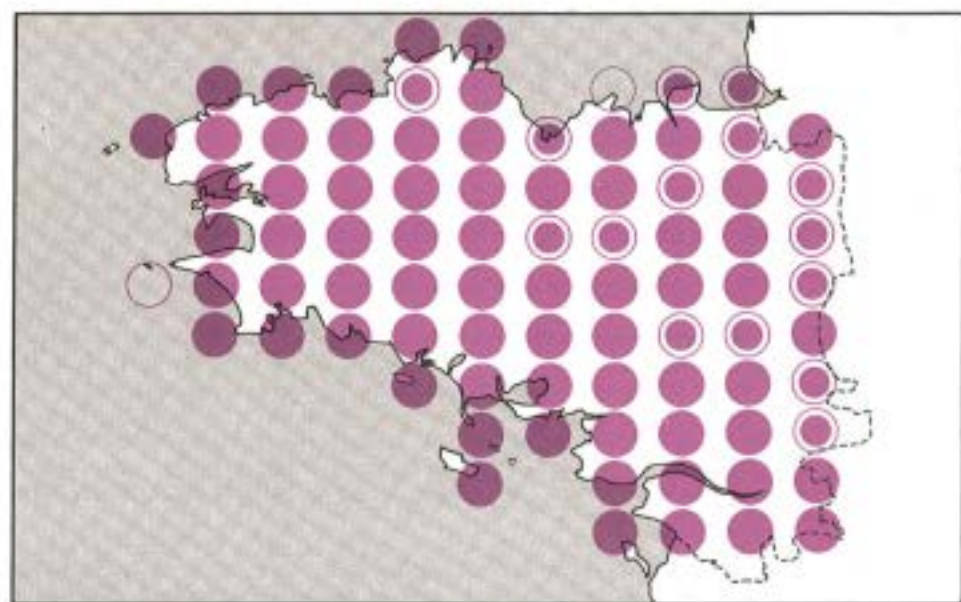
En Bretagne, rien ne nous permet d'envisager une quelconque modification des effectifs de cet oiseau qui a depuis toujours été considéré comme abondant. Peut-on accorder quelque crédit à l'impression d'Eblé qui parle d'une diminution dans la région de Landudal/Châteaulin en 1936 après avoir signalé une "grosse augmentation" en 1934 et 1935¹⁶ ? Le seul changement notable dont nous soyons sûrs est la colonisation récente de certaines îles : Ouessant à partir de 1955¹⁷, Hoëdic en 1972 et peut-être Houat dans les années 1960. Cette installation peut être rapprochée de l'occupation de certaines îles de l'ouest de l'Irlande¹⁴.

On peut enfin noter que la comparaison des abondances respectives de la Grive musicienne et du Merle noir autour de Grand-Lieu est nettement en faveur de ce dernier : 6-7 couples contre 2 pour 10 hectares de chênaie, 4 couples contre 1 seul pour la même étendue de bocage ; les densités sont cependant plus proches dans les levis (saules flottants)¹⁰. Cette inégale abondance des deux espèces se retrouve dans les îles Britanniques où la Grive musicienne était auparavant plus abondante que le Merle noir¹⁵.

La Grive draine est largement distribuée en Bretagne où elle ne fait totalement défaut que sur la plupart des îles, à l'exception de Groix, Belle-Ile et sans doute Bréhat et Batz¹³. Cependant le mode de représentation ne rend pas compte des différences considérables d'abondance qui peuvent exister d'une région à l'autre : c'est ainsi que dans le Léon occidental, elle a une distribution surtout côtière et devient rare ou très rare dans l'intérieur, alors qu'elle est plus densément et plus uniformément répartie dans bon nombre d'autres régions plus boisées. Son attachement aux vergers de pommiers souligné par Lebeurier au début du siècle⁷ n'est sans doute pas un mythe, et sa rareté dans le Bas-Léon coïncide avec l'absence quasi totale des vergers dans ce secteur (bien qu'il ne faille pas y voir une relation de cause à effet).

La Grive draine aurait augmenté en Europe occidentale depuis le début du siècle essentiellement, semble-t-il, par l'occupation de milieux urbains et suburbains et la colonisation des régions récemment plantées en conifères^{16, 17}. Dans les îles Britanniques, l'augmentation a surtout été sensible dans la première moitié du 19^e siècle, alors que l'espèce était rare auparavant en Angleterre et en Ecosse et manquait totalement en Irlande ; ce dernier pays était presque entièrement colonisé dès 1850. Depuis lors, elle a continué d'étendre sa distribution vers le nord de l'Ecosse et ses effectifs se sont régulièrement accrus dans l'ensemble des îles Britanniques, avec des paliers dus en apparence à des hivers rigoureux¹⁴.

En Bretagne, nous n'avons aucune indication sur d'éventuelles augmentations ou une extension de la répartition depuis un siècle. Les appréciations des naturalistes du 19^e siècle seraient applicables à la situation actuelle à l'exception peut-être de celle de Taslé qui la considère seulement comme peu commune dans le Morbihan¹⁷. Plus récemment, Lebeurier la dit "*commune sans être abondante*" en Basse-Bretagne. Il note aussi, détail curieux, qu'elle est alors connue dans le Nord-Finistère sous le nom de *Drask Kerné* (Grive de Cornouaille). Doit-on voir dans cette dénomination l'indication d'une colonisation du Léon à partir du sud ? Quelques auteurs font état de fluctuations locales, parfois contradictoires, depuis une quarantaine d'années : Eblé parle de diminution autour de Landudal/Châteaulin dans les années 1930^{37, 88} ; en 1950, Douaud constate, quant à lui, une nette augmentation dans la vallée de la Loire³. Plus récemment, Marion écrit que "*le nombre d'oiseaux autochtones... semblerait accuser une baisse sensible ces dernières années*" autour du lac de Grand-Lieu où sa densité — un

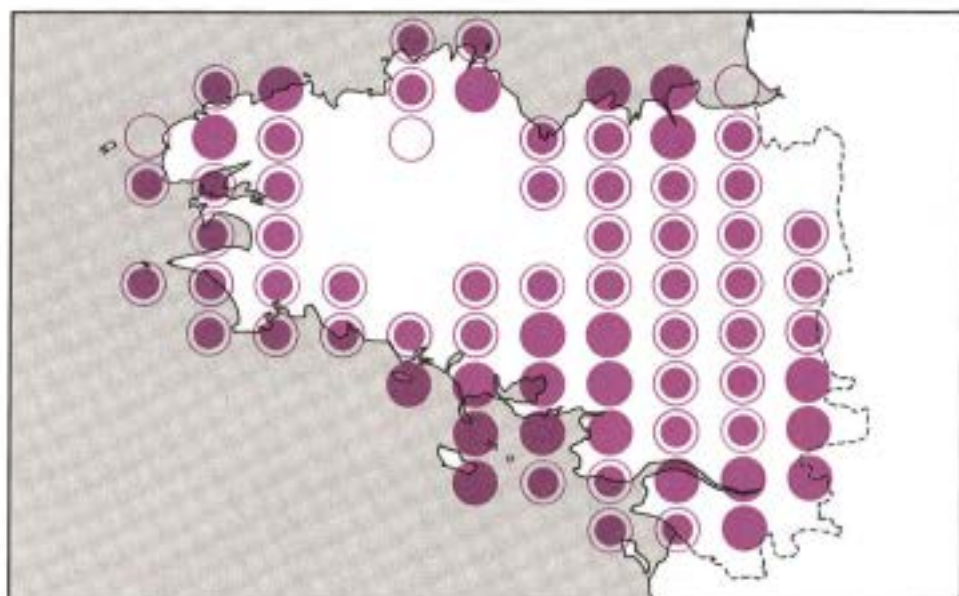


couple pour 50 à 70 hectares¹⁰ — n'est guère élevée comparée à celles que l'on peut s'attendre à rencontrer en forêt ou dans certaines landes plantées de résineux. Dans le Léon, il semble au contraire que l'on assiste depuis une dizaine d'années à une lente augmentation notamment en milieu suburbain. Ceci pour rappeler que, contrairement à ce qu'affirme Yeatman, la colonisation des villes en France ne se limite pas à la Flandre¹⁹ et que la Grive draine est particulièrement abondante autour des agglomérations en Bretagne.

BOUSCARLE DE CETTI

CETTIA CETTI

La Bouscarle de Cetti est, avec le Serin cini et le Cisticole, un des passereaux européens dont l'expansion récente a été la plus spectaculaire. Au début du siècle, elle était essentiellement confinée au littoral méditerranéen, n'habitant en France que la Provence et les Pyrénées-Atlantiques. En 1864 cependant, Blandin¹ la dit nicheuse accidentelle à St-Julien de Concelles/Vallet. Il s'agit en fait d'une erreur provenant d'une confusion avec la Locustelle luscinioides⁶¹.



Sa phase actuelle d'extension vers le nord, jusqu'à présent limitée à la partie occidentale de sa distribution (grossièrement entre l'axe Alpes-Rhin et les rivages atlantiques), n'a en tout cas été décelée qu'à partir des années 1920⁴⁶. En 1927, elle est déjà à Grand-Lieu et en 1935 ou avant, elle a franchi l'estuaire de la Loire où elle abonde en 1939. Après ces premiers pas en Bretagne, la progression vers le nord-ouest ralentit fortement puisqu'il faudra attendre 1957 pour obtenir les premières observations hors de Loire-Atlantique. De cette date au milieu des années 1960, des chanteurs et des nids sont découverts dans le bassin de la Vilaine jusqu'aux portes de Rennes et en diverses localités jalonnant les côtes nord jusqu'à Roscoff/St-Pol et le littoral sud jusqu'à Penmarc'h. Dix ans plus tard, en 1972, la situation ne paraît guère changée : largement répandue et abondante dans toute la Loire-Atlantique, elle est encore régulière dans le bassin de Rennes et sur le littoral morbihannais, sa fréquence diminuant progressivement de l'estuaire de la Vilaine à celui de la Laïta ; quelques localités côtières sont habitées à l'est de St-Brieuc et en Léon²⁴⁰.

De 1973 à 1975, des indices seront obtenus pour 39 nouvelles cartes (55 % du total). A l'est d'une ligne Lorient-St-Cast, il est impossible de faire la part des véritables implantations

récentes et des découvertes a posteriori, les régions intérieures du Pays Gallo étant peu visitées. A l'ouest de cette ligne, au contraire, on peut affirmer dans presque tous les cas que les découvertes coïncident avec les installations. Au terme de l'enquête, la Bouscarle habite l'ensemble de la Haute-Bretagne même si sa distribution y est parfois très irrégulière encore, dans le nord de l'Ille-et-Vilaine notamment ; les nouvelles localités de l'ouest sont surtout côtières et laissent largement inoccupé tout le centre de la Basse-Bretagne. Il est assez étonnant de constater que les hasards de la progression ont amené cet oiseau méditerranéen dans le nord du Finistère plusieurs années avant que le sud, et la baie d'Audierne en particulier, soient atteints.

L'histoire de la Bouscarle en Bretagne apparaît donc dans l'ensemble comme un lent déploiement vers le nord-ouest, entrecoupé de périodes de progression rapide (fin des années 1920, 1973 et années suivantes), avec une augmentation parallèle des effectifs dans les secteurs les plus anciennement occupés. Le processus n'est d'ailleurs pas uniforme, et certaines localités très isolées de l'aire principale peuvent être occupées par des pionniers créant ou non de véritables noyaux secondaires de peuplement et d'expansion. Il est également probable que la régularité de la progression ait été altérée par des phases plus ou moins importantes de stagnation, voire de recul (années 1940, du milieu des années 1960 à 1972), peut-être consécutives à des hivers rudes. Mais ces arrêts peuvent aussi n'être qu'apparents et n'avoir pour cause qu'une mauvaise interprétation des indices : chez cette espèce l'observation printanière d'un chanteur dans un milieu favorable n'a pas toujours valeur de reproduction probable ; d'autre part, certaines localités avancées où des chanteurs — pas nécessairement reproducteurs — sont entendus au printemps peuvent fort bien n'être occupées que temporairement²⁴⁰.

C'est en Loire-Atlantique et dans le sud de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan qu'elle atteint ses plus fortes densités : 3 couples pour 10 hectares de roselières à Grand-Lieu en 1974¹⁰, densité égale à celle constatée à Suscinio/St-Gildas en 1970 et 1971²⁴¹, 30 chanteurs pour 4 kilomètres de bord de Loire/Vallet en 1972, 7 chanteurs sur 700 mètres de queue d'étang à La Guerche en 1974 ; mais aussi 10 chanteurs au moins sur les étangs dunaires de Plouhinec/Groix en 1974, 6 chanteurs sur les prés de Guern/Lorient en 1975 et 5 à 7 chanteurs à Trenvel/Pont-Croix en 1974. Notons enfin que cet oiseau n'est pas aussi inféodé que l'on croit généralement aux zones marécageuses : il niche couramment dans les haies du bocage (1 couple pour 20 hectares à Grand-Lieu), dans les taillis et les forêts, parfois dans des broussailles et des landes éloignées de tout point d'eau.

CISTICOLE DES JONCS

CISTICOLA JUNCIDIS

Le Cisticole est le passereau dont l'évolution nous est la mieux connue puisque son histoire bretonne commence après la création de notre centrale ornithologique. La première mention remonte à 1968, date à laquelle la nidification est d'emblée prouvée dans les marais de Bourgneuf/Machecoul⁷¹. L'année suivante ne montre que peu de progrès, une seule nouvelle localité étant découverte, dans le pays de Retz également. En 1970 on la trouve dans un nouveau site de Loire-Atlantique, toujours au sud de la Loire/Paimboeuf, mais la présence de trois chanteurs au moins est notée depuis juillet dans les marais de la baie d'Audierne/Pont-Croix. 1971 est une année de stagnation. L'estuaire de la Loire est cependant franchi et le Cisticole est entendu tout le printemps dans les marais de Guérande.

L'expansion ne devient donc spectaculaire qu'à partir de 1972. Des oiseaux sont observés en neuf nouveaux points de Loire-Atlantique de part et d'autre de la Loire, à Locmariaquer/Auray, sur trois cartes du Pays Bigouden (Pont-l'Abbé, Penmarc'h et Pont-Croix), en presqu'île de Crozon/Douarnenez et jusque sur la côte nord du Léon/Plouguerneau ; en tout 17 nouvelles communes sont occupées cette année-là en Bretagne ; mieux, la reproduction est établie à Sucé/Nort et à Guérande/St-Nazaire alors que 15 chanteurs sont localisés sur la seule commune de Penmarc'h en juillet.

Le processus s'amplifie encore en 1973 avec l'implantation en 52 nouvelles communes. Cette fois, l'espèce atteint les Côtes-du-Nord (Perros, St-Brieuc, St-Cast, Lamballe) et l'Ille-et-

Vilaine (Mont St-Michel). La quasi-totalité des communes côtières entre la Loire et Quiberon abritent des cisticoles et on en note sur les îles d'Houat et Hoëdic. Hormis la pénétration par les cours de la Loire et de l'Erdre jusqu'à Nort, la progression était restée strictement littorale jusqu'en 1972. En 1973, l'espèce est pour la première fois notée dans des sites nettement intérieurs : Vioreau/St-Mars, Murin/Redon, Yeun-Elez/Huelgoat. Des preuves de nidification sont obtenues dans le Finistère sur les cartes de Pont-l'Abbé, Penmarc'h, Pont-Croix, Plouguerneau et St-Pol.

L'année 1974 voit l'occupation de 56 nouvelles communes. La progression ralentit nettement en Loire-Atlantique où la plupart des zones les plus favorables sont sans doute déjà occupées, mais elle reste forte dans les autres départements. Belle-Ile et Quessant sont atteintes, ainsi que de nouvelles localités intérieures : Questembert, Rosporden, Beffou et Plounérin/Belle-Isle, Rennes. Des nids et des familles sont notés à Grand-Lieu, Vannes, St-Gildas, Douarnenez, Brest et Perros.

L'espèce semble marquer le pas en 1975, à moins qu'il ne s'agisse que d'une désaffection relative des observateurs pour cet oiseau devenu courant : nous n'enregistrons que 25 nouveautés, la seule forte progression étant signalée en Ile-et-Vilaine, dernier des cinq départements à avoir été colonisé. Six localités franchement intérieures abritent des chanteurs sur les cartes de Baud, Morlaix, Combours, Rennes et Guer, et la reproduction est établie à Vallet, Nantes, la Roche, Plabennec, Quessant, Huelgoat et Rennes.

La remontée en Bretagne de cette fauvette méditerranéenne est la suite prévisible d'une progression assez régulière décelée à partir de 1959²⁷² le long du littoral du Golfe de Gascogne. Ce n'est d'ailleurs pas la première phase d'expansion de cet oiseau dont l'aire s'est étendue jusqu'à la Vendée dans les années 1930, diverses données éparses suggérant que cela a également pu se produire au 19^e siècle²⁴⁸.

L'un des traits les plus remarquables de ce phénomène d'expansion concerne les dates d'apparition des cisticoles chanteurs dans de nouvelles localités : il apparaît nettement que, dans l'ensemble, la progression et l'occupation de sites nouveaux se font à partir de la fin-juin, ou de la mi-juin au plus tôt (85 % des installations sont concentrées de juillet à octobre). Ce trait maintes fois constaté^{248, 110} peut aisément s'expliquer dans l'hypothèse — fort probable au demeurant — où les pionniers seraient des jeunes de l'année ou même des mâles célibataires. Les travaux de Motai^{248, 249} ont en effet montré, d'une part que les jeunes sont capables de chanter très peu de temps après leur sortie du nid, d'autre part que la polygamie de cette espèce entraîne la présence de mâles surnuméraires qui pourraient partiellement alimen-



ter une telle émigration dans le courant du printemps et de l'été. C'est vraisemblablement à une dispersion juvénile non directionnelle qu'il faut attribuer les quelques cas de "migration" de cisticoles signalés depuis quelques années dans la littérature.

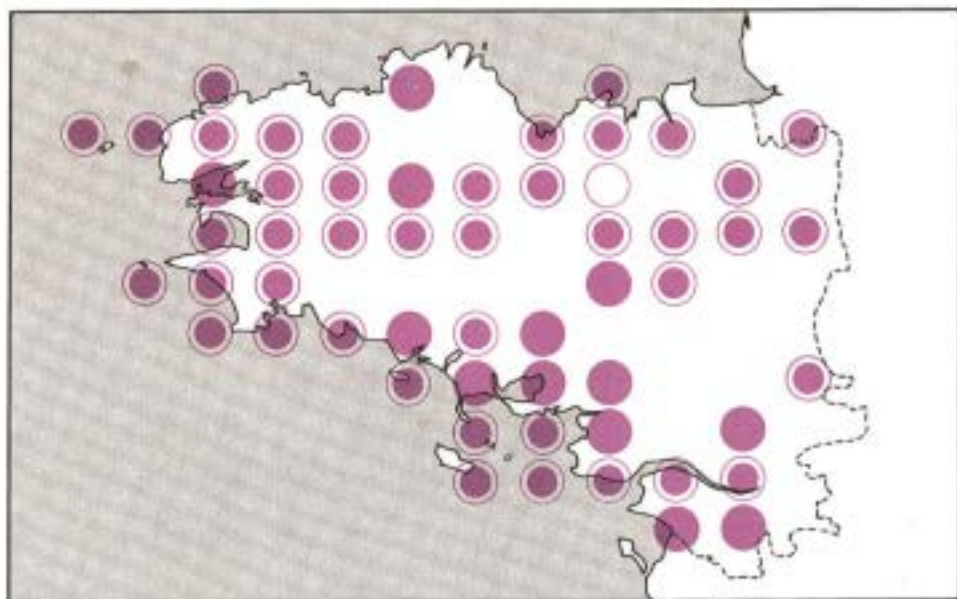
Favorisée par les séries d'hivers doux, la reproduction dans les aires géographiques récemment conquises provoque la formation de nouveaux noyaux de peuplement servant de base aux futurs développements de l'expansion. A l'opposé, les hivers rudes éliminent les cisticoles nicheurs des régions les plus nordiques, les côtes méditerranéennes n'étant pas à l'abri de ces fluctuations comme en témoigne l'évolution en dents-de-scie des populations camarguaises au 20^e siècle. Pour la première fois dans son histoire connue, le Cisticole a atteint la Bretagne. Etant donné les conditions climatiques hivernales exceptionnellement clémentes qui règnent en plusieurs secteurs de nos côtes, on peut raisonnablement penser que ces populations ont, statistiquement parlant, des chances de s'y maintenir plus longtemps que sur le littoral provençal lui-même, plus souvent soumis aux gelées durables qui déciment périodiquement ces oiseaux sédentaires.

LOCUSTELLE TACHETÉE

LOCUSTELLA NAEVIA

La Locustelle tachetée partage avec la lusciniôide — et bien d'autres migrateurs sans doute — la particularité de chanter dès son arrivée dans des sites où elle ne sera pas revue ensuite. On ne peut donc, pour cette espèce, retenir comme indice de reproduction probable tous les chants entendus en avril ou même en mai.

Elle a en Bretagne une distribution géographique relativement régulière. Sans doute le doit-elle pour partie à son aptitude à nicher dans des milieux parfaitement secs. Alors qu'en maintes régions d'Europe elle fréquente essentiellement les milieux marécageux¹⁰⁷, ce type d'habitat est rarement occupé dans notre pays. La lande, sèche ou tourbeuse, est son milieu de prédilection en Basse-Bretagne, comme l'ont déjà remarqué tous les auteurs depuis le début du siècle dernier^{4, 7, 17, 103}. Dans le sud-est, en revanche, on la voit plus fréquemment habiter d'autres types de biotopes, notamment les prairies naturelles et artificielles, les levées des marais salants, etc..., mais toujours ou presque sur terrain sec^{2, 10}.



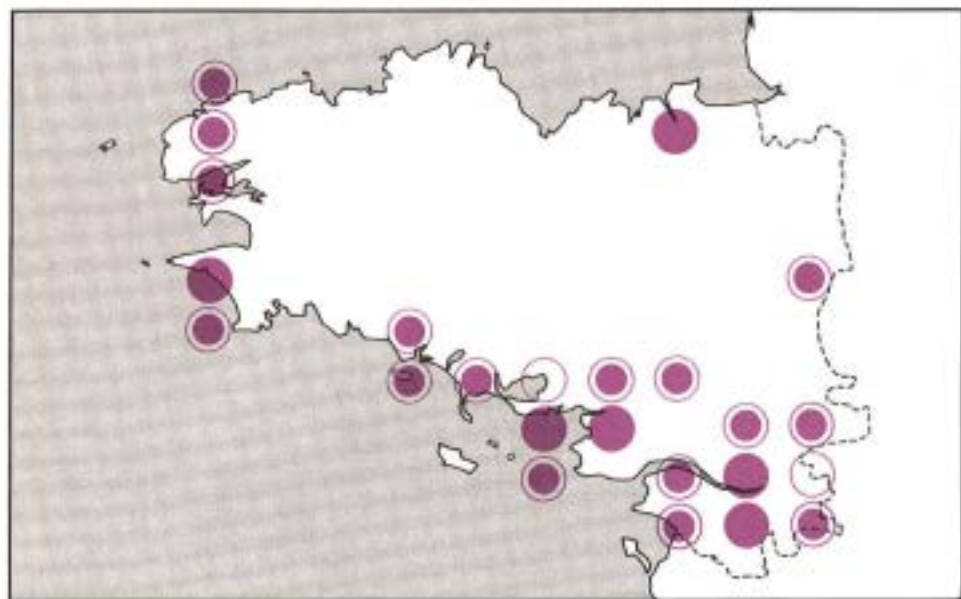
La Locustelle tachetée fait partie de ces oiseaux dont la densité, maximale dans l'ouest, diminue fortement à l'approche des marches de Bretagne. Elle est particulièrement abondante sur certaines crêtes de l'intérieur (Montagnes Noires, Arrée) ainsi que dans les landes en retrait du littoral du Cap Sizun ou de la presqu'île de Crozon. A l'opposé, elle est si localisée en Ile-et-Vilaine que la première donnée pour ce département ne nous est parvenue qu'en juillet 1972, après cinq ans de fonctionnement de notre centrale ; dans la région de Paimpont/Ploërmel, elle n'a pas été notée sur une parcelle de 10 hectares de lande sèche⁷¹ et il n'en a été compté que 3 couples pour 20 hectares de pinède de 15 ans⁹⁸. Elle semble encore plus rare en Loire-Atlantique, au point qu'en 1970 Kowalski a pu écrire qu'elle ne nichait pas, ou alors occasionnellement, dans la région nantaise⁵. De même, sa nidification n'a été prouvée qu'une seule fois à Grand-Lieu¹⁰. L'appréciation de Kowalski nous paraît cependant excessive. Si les observations et les captures de locustelles tachetées semblent effectivement avoir été rares dans ce département jusqu'au début du siècle^{1, 9}, Douaud² la dit commune dans les années 1950 sur les îles de la Loire en amont de Nantes ; au vu de ses observations et des données parvenues à la Centrale ornithologique bretonne depuis 1967 en provenance de secteurs autrefois très fréquentés par les ornithologues, il n'est donc pas impossible que le statut de cet oiseau ait récemment changé dans le sud-est de la Bretagne.

Bien que des chants aient été entendus au cours de l'enquête sur la plupart des îles, la nidification ne paraît probable ou certaine que pour les plus grandes : Ouessant, Groix, Belle-Ile¹³.

LOCUSTELLE LUSCINIOÏDE

LOCUSTELLA LUSCINIODES

Lorsqu'en 1930 Mayaud prit en mains l'étude de sa distribution en France, la Locustelle lusciniôïde n'était connue que dans huit départements limités au nord par le cours de la Loire²⁰⁹. Les recherches menées par divers auteurs au cours des dix années suivantes permirent d'ajouter six départements à la liste : elle habite alors nombre de marais favorables de la façade atlantique française des Pyrénées à la Loire et s'étend vers l'intérieur jusqu'à la Sologne ; hors de cette zone principale, on ne l'a encore trouvée qu'en Dombes et en Camargue²³⁴. Il faut attendre les années 1940 pour qu'on la note au nord de la Loire (Morbihan, Seine-et-Oise, Nord...). Les deux décennies suivantes verront la découverte de nouvelles localités en Bretagne, en Normandie et surtout dans le nord-est, en Bourgogne et en Champagne. Son statut est alors à peu de chose près celui que nous connaissons à la fin de l'enquête-atlas²⁰.



La distribution de la Luscinioïde en France apparaît aujourd'hui comme un ensemble très morcelé (Picardie, Champagne, Côte-d'Or, Ain, cours de la Loire, Bretagne sud...) et pour l'essentiel situé au nord du 46^e parallèle. Ce type de répartition très sporadique semble d'ailleurs être caractéristique de cette espèce orientale dans toute l'Europe de l'ouest. Son expansion géographique et numérique en France au cours des quatre dernières décennies ne fait guère de doute même s'il n'est pas toujours possible de distinguer les découvertes à retardement des implantations réelles^{20, 177}. Elle a d'ailleurs colonisé de nombreux pays d'Europe nord-occidentale au cours de la même période : Belgique depuis 1937, Suisse depuis 1943, Suède en 1944, Pologne en 1949, diverses régions d'Allemagne à la fin des années 1940, Angleterre depuis 1960 après une éclipse d'un siècle^{8, 14}.

La Bretagne est l'un des secteurs les plus anciennement occupés : on connaît des captures printanières en Loire-Atlantique (marais de Goulaine/Vallet) dès 1860 et un nid fut trouvé dans les îles de Basse-Loire entre 1870 et 1872²⁰⁰. Elle ne sera pas vue hors de ce département avant 1942 date à laquelle Stresemann la note à Nostang/Baud²⁰³. En juillet 1952, Géroudet¹⁰³ l'entend en presqu'île de Crozon/Brest alors que la première mention pour Grand-Lieu ne date que de 1956¹⁴⁵. Les observations se multiplient ensuite sur toute la côte sud.

L'une des difficultés majeures posées par cet oiseau réside dans l'interprétation des indices de reproduction. La répartition par quinzaine des données recueillies en Bretagne entre 1968 et 1973 fait apparaître une très forte activité de chant dans les semaines qui suivent l'arrivée de printemps, les deux tiers des observations de chanteurs étant concentrées sur un mois et demi, de la fin-mars à la mi-mai. Sans entrer dans le détail des explications possibles d'un tel phénomène, cette simple constatation ne peut que nous inciter à la prudence et à n'accepter comme indices de nidification probable que les chants entendus à partir de juin, comme l'avait d'ailleurs recommandé Spitz en 1962²⁷⁰.

Compte tenu des densités observées à Grand-Lieu (4 couples pour 10 hectares de phragmitaie selon Marion et Marion)¹⁰ et du fait que le Finistère, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine ne dépassent sans doute pas une centaine de couples à eux trois, on peut avancer que l'effectif probable de la Bretagne est voisin du millier de couples, la principale incertitude concernant les populations de Brière et des bords de Loire.

PHRAGMITE DES JONCS ACROCEPHALUS SCHOENOBÆNUS

Il est assez surprenant de constater qu'au terme de cinq années d'enquête le Phragmite des joncs puisse manquer sur autant de cartes. Car l'excuse habituelle du défaut de prospection peut difficilement être invoquée pour une espèce aussi voyante en période de reproduction, d'autant que le milieu qu'elle habite est de ceux que les ornithologues ne manquent pas de visiter. Alors qu'elle est assez régulièrement distribuée en Bretagne continentale et qu'elle abonde dans les moindres marais côtiers, elle est réellement rare ou absente dans de vastes secteurs intérieurs de la péninsule, fait que masque évidemment le mode de représentation cartographique de l'atlas. Des chants et divers autres indices de nidification probable ont été recueillis à Quessant au cours de plusieurs printemps, mais elle ne semble pas habiter les autres îles. A Grand-Lieu, sa densité, voisine de 6 couples pour 10 hectares de marais parcouru de canaux, est inférieure à 4 couples pour la même étendue de roselières¹⁰ ; dans les marais de Salscino/St-Gildas, elle est de 5 à 7 couples pour 10 hectares selon les années²⁹³. Les rectifications de cours d'eau opérées à l'occasion des remembrements peuvent provoquer localement de fortes chutes d'effectifs comme ce fut le cas à Noyal-Pontivy après 1968³⁰⁸.



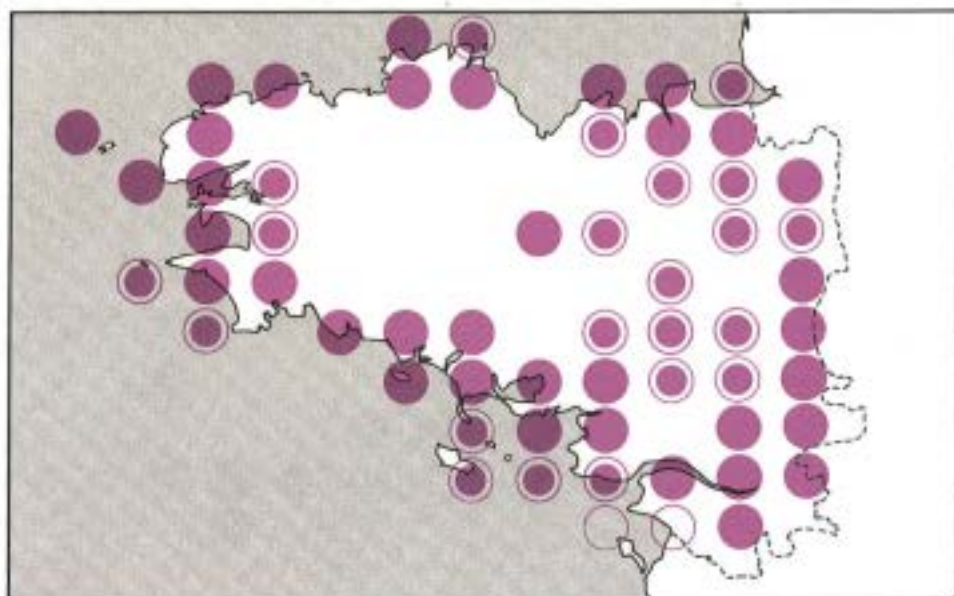
ROUSSEROLLE EFFARVATTE

ACROCEPHALUS SCIRPACEUS

Pour qui voit aujourd'hui la Rousserolle effarvatte occuper presque tous les milieux a priori favorables du Finistère littoral, il ne vient pas nécessairement à l'esprit qu'il a pu en être autrement dans un passé relativement proche. Cette espèce, si peu discrète sur ses sites de nidification, a pourtant échappé aux investigations de Lebeurier et Rapine jusqu'en 1934 au moins, puisque ces auteurs, tout comme leurs prédécesseurs, ne la mentionnent même pas parmi les oiseaux de passage en Basse-Bretagne⁷. Dès la fin des années 1930 cependant, elle est observée par Barruel près de la pointe du Raz dans des roselières où Géroutet l'entendra à nouveau en juillet 1951 ; la même année, l'étang de Kerloc'h situé de l'autre côté de la baie de Douarnenez est lui aussi habité¹⁰. Guillou la note à son tour en plusieurs localités des alentours de Quimper à partir de 1956³ à une époque où elle abonde dans les étangs et marais côtiers de la région lorientaise³¹⁰. Au début des années 1960, elle est également dans les phragmitaies du rivage léonard, et sa nidification est observée à Ouessant en 1962¹³. La seule quasi-certitude que nous avons concerne donc son arrivée dans le Finistère dans les années 1930 ; sur la rapidité de son expansion nous ne savons rien, puisque les découvertes peuvent, dans tous les cas, n'avoir suivi que de très loin les implantations réelles.

Depuis une décennie en tout cas, nous n'avons enregistré que des modifications mineures de sa distribution : ainsi, le premier indice de reproduction à Belle-Ile n'a été signalé qu'en 1971³¹², mais elle nichait dès 1968 dans au moins sept des huit localités léonardes que nous connaissons actuellement. En revanche, on peut avancer que ses effectifs ont nettement progressé dans le même temps en plusieurs localités finistériennes. Il est d'ailleurs probable que l'extension géographique vers l'ouest se soit accompagnée d'un accroissement des densités en Loire-Atlantique et dans le Morbihan qu'elle occupait au siècle dernier déjà, les appréciations des naturalistes d'alors — *assez commune* en Loire-Atlantique¹ et *peu commune* dans le Morbihan¹⁷ — paraissant largement dépassées de nos jours.

Cette histoire bretonne de la Rousserolle effarvatte est assez conforme à ce que l'on en sait ailleurs en Europe : expansion vers le nord, en Scandinavie notamment, depuis le début du siècle¹⁹, légère poussée vers l'ouest des îles Britanniques depuis les années 1930, se manifes-



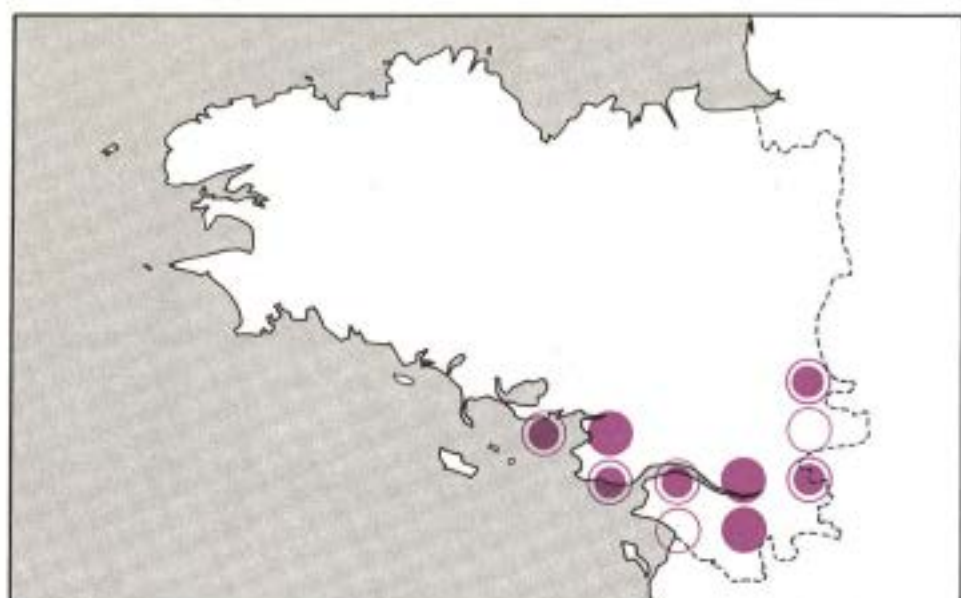
tant surtout par une augmentation d'effectifs et une plus grande régularité des nidifications dans les comtés de l'ouest, mais aussi par l'installation dans les îles Scilly entre 1956 et 1962^{14, 15}.

En 1975, elle est assez régulièrement répartie sur les marais, cours d'eau et étangs de toute la Loire-Atlantique ainsi que dans le sud et l'est de l'Ille-et-Vilaine. Passé les limites occidentales de ces deux départements, les localités intérieures connues s'espacent considérablement, si bien qu'à l'ouest d'une ligne Vannes-St-Cast, l'espèce ne se rencontre pratiquement plus que dans une bande littorale étroite comprenant quelques îles (Hoëdic, Belle-Ile, Ouessant). Son absence des régions centrales de la Bretagne péninsulaire s'explique d'autant moins qu'elle peut faire preuve ici d'une certaine plasticité dans le choix de son habitat : elle peut, pour établir son nid, se contenter de simples bosquets de saules denses, comme dans les îles de la Loire² ou à St-Renan/Plabennec³⁰². A Grand-Lieu, sa densité dans la phragmitaie est estimée à 12 ou 13 couples pour 10 hectares³⁰ ce qui est inférieur à ce que l'on observe dans certains marais de Basse-Bretagne. Notons enfin qu'elle s'installe assez fréquemment en milieu saumâtre : parcs à huîtres de l'île Tudy/Pont-l'Abbé³, roselières de l'Aulne maritime jusqu'au Pont-de-Buis/Le Faou, estuaire de la Laita/Lorient...

ROUSSEROLLE TURDOÏDE ACROCEPHALUS ARUNDINACEUS

La Rousserolle turdoïde fait partie de ces oiseaux atteignant en Europe des latitudes élevées (elle niche jusqu'en Finlande), mais dont l'implantation en Bretagne est exclusivement méridionale : moitié sud de la Loire-Atlantique et une localité côtière du Morbihan. Les observations sans lendemain de chanteurs en juillet 1970 à Ouessant et en juin 1974 en baie d'Audierne concernaient des migrants ou des oiseaux en erratisme.

La liste exhaustive des localités de reproduction connues n'est donc pas longue à établir : anciennes salines de Machecoul, lac de Grand-Lieu, marais et roselières des bords de Loire (Couëron, Vue, Frossay, St-Etienne-de-Montluc...), rives de l'Erdre, Brière, marais de Guérande ; la nidification dans les marais côtiers de la presqu'île de Rhé ne semble pas très régulière puisqu'elle n'avait pas été signalée en ce lieu depuis 1963¹⁶ ; enfin un chanteur fut noté au Vioreau/St-Mars en mai et juin 1969. D'après Kowalski¹⁵, elle n'abonde jamais, même



dans les milieux favorables. Houssay¹²⁷ compte 6 ou 7 couples pour 2 à 3 kilomètres de bords de rivière sur l'Erdre, Douaud la disait assez commune sur les bords de Loire² et Marion utilise le même qualificatif à Grand-Lieu où il en trouve un couple en moyenne tous les 10 hectares dans les roselières et les étendues de scirpes bordant l'eau libre¹⁰.

Nous n'avons aucun indice permettant de penser que son statut en Bretagne a été différent dans le passé : au siècle dernier déjà, Taslé la disait très rare dans la région vannetaise¹⁷ et Blandin assez commune en Loire-Atlantique¹.

HYPOLAÏS POLYGLOTTE

HIPPOLAÏS POLYGLOTTA

Cette espèce a une distribution mondiale très restreinte puisqu'elle n'occupe que le sud-ouest de la zone paléarctique dans des régions limitrophes du Bassin méditerranéen occidental. Ce n'est que dans le centre et le nord-ouest de la France que sa répartition dépasse le 46^e parallèle nord. La Bretagne se situe donc à la limite nord-ouest de cette aire surtout méridionale et se trouve par conséquent bien placée pour l'observation d'éventuelles fluctuations.

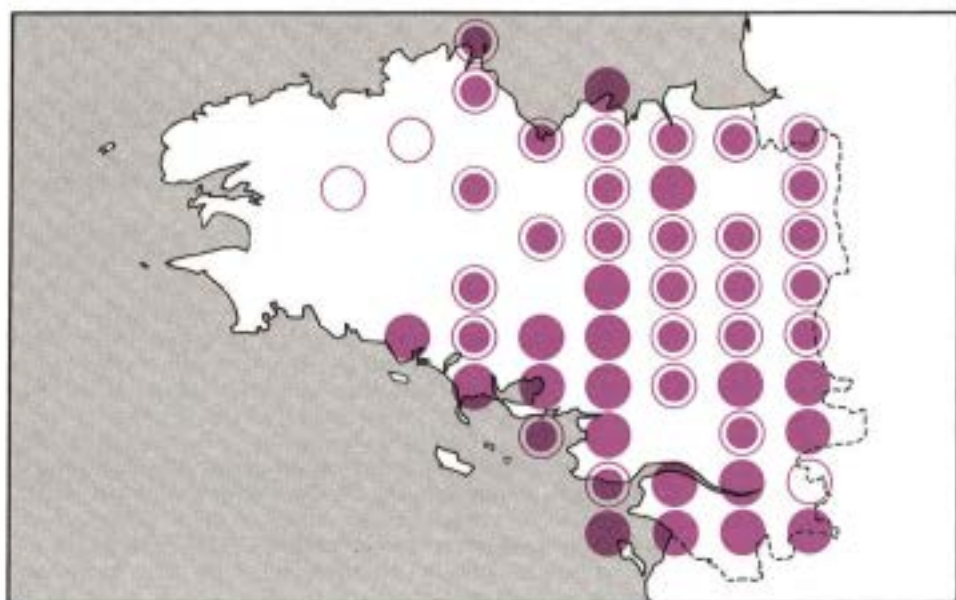
Dans la première moitié des années 1970, la distribution bretonne de l'Hypolaïs polyglotte apparaît essentiellement orientale. Il est très répandu à l'est d'une ligne Vannes-St-Brieuc qu'il ne dépasse vers l'ouest qu'au long des côtes morbihannaises jusqu'à Pont-Scorff/Lorient et à un moindre degré sur le littoral du Goëlo jusqu'à la région de Paimpol/Tréguier. Dans l'intérieur, nous ne connaissons qu'une localité isolée à l'ouest de la ligne St-Brieuc-Vannes : le Bodéo/Quintin où un chanteur était observé en 1972. La carte finale ne rend qu'imparfaitement compte de cette situation en escamotant le creux du centre de la Bretagne et le caractère encore très ponctuel de l'implantation au-delà de Lamballe au nord et de la rivière d'Etel au sud.

Le second caractère important de cette répartition est son apparente irrégularité. La distribution française semble être une alternance de taches plus ou moins étendues et de vides inexplicables, notamment dans les régions limitrophes de la Haute-Bretagne, comme la Basse-Normandie et le Maine. A l'échelle de la Bretagne, on retrouve la même mosaïque, non seulement dans les régions moins peuplées (nord de l'Ille-et-Vilaine, est des Côtes-du-Nord), mais

aussi jusque dans le sud du Morbihan où l'espèce est localement abondante alors qu'elle est rare ou absente de secteurs voisins à première vue très semblables. A une échelle plus réduite encore, plusieurs observateurs ont pu constater que dans une localité donnée, l'Hypolaïs forme de véritables petites colonies mais manque à côté dans des habitats similaires. Ce phénomène a également été noté chez la Fauvette grisette (*Sylvia communis*) qui fréquente très souvent les mêmes milieux.

Dans le nord et le nord-est de la France, où l'aire de cet oiseau arrive en contact avec celle de l'Hypolaïs icterine, les possibilités d'extension semblent a priori limitées ; cependant une incalculable poussée vers le nord-est s'est produite récemment¹⁹. Auparavant, quelques rares cas de nidification auraient eu lieu au début du siècle dans l'extrême nord de la France et jusqu'au sud-ouest de la Belgique⁸. La littérature est par contre étonnamment muette en ce qui concerne le nord-ouest de la France et la Bretagne où la distribution s'est pourtant notablement étendue dans les dernières décennies.

Au siècle dernier, l'espèce n'est signalée que de Loire-Atlantique où Blandin la considère comme assez commune¹. Au début de ce siècle, elle demeure inconnue en Basse-Bretagne⁷. Nous ignorons malheureusement son statut en Ile-et-Vilaine jusqu'à une époque toute récente. La première observation publiée pour ce département date de 1943 : Douaud signale 3 chanteurs cette année-là dans l'extrême sud-est, à Martigné-Ferchaud/Châteaubriant²⁴. En revanche Stresemann recherche vainement l'espèce entre Vannes et Lorient en 1942²⁸². Géroudet se contente de dire qu'elle "paraît absente de la presqu'île bretonne, du Calvados et du Cotentin"¹⁰⁷. Au début des années 1960, des observations dans trois régions distinctes témoignent d'une sensible progression vers l'ouest sans que l'on puisse la situer précisément dans le temps. L'Hypolaïs est trouvé en 1960 près de Rennes³¹⁰, en 1961 dans le Golfe du Morbihan¹⁶ et dans la région d'Avranches (Manche) où elle est localement commune²⁹. Elle manque alors dans l'ouest de l'Ile-et-Vilaine (région de Paimpont) où elle sera découverte quelques années plus tard. Dans le Vannetais, le nombre de sites connus se multiplie rapidement au point que l'appréciation des observateurs locaux passe de "bien peu commune" en 1961 à "bien représentée dans toute la région" en 1965¹⁶. Depuis lors, l'extension vers l'ouest de la Bretagne s'est très sensiblement poursuivie. Nous ne méconnaissons pas cependant la part prise par le regain d'activité des observateurs bretons depuis une quinzaine d'années dans la découverte de sites vraisemblablement atteints auparavant. Ceci est particulièrement plausible pour l'intérieur des Côtes-du-Nord et peut-être le nord de l'Ile-et-Vilaine où les premiers hypolaïs n'ont été signalés qu'en 1970 et 1968 respectivement ; le fait que l'espèce ait été d'emblée trouvée en 1970 à la limite occidentale de sa distribution sur la côte nord prouve clairement que l'extension dans les Côtes-du-Nord a dû être nettement antérieure. Sur la côte



sud cependant, la progression vers l'ouest a été suivie de façon satisfaisante. Alors que le Golfe du Morbihan semblait être la limite au début des années 1960, l'Hypolaïs avait atteint la rive est de la rivière d'Étel/Auray en 1968 et l'avait dépassée en 1972 (Merlevenez/Baud) pour atteindre dès 1973 l'extrême sud-ouest du Morbihan (Pont-Scorff/Lorient). La limite occidentale ne semble guère avoir évolué depuis 1970 sur le littoral des Côtes-du-Nord et 1973 dans le Morbihan. Cependant, la multiplication des observations dans les secteurs récemment conquis traduit probablement une progression numérique à la frange occidentale de l'aire. Cette augmentation semble particulièrement nette dans l'intérieur où il faut s'attendre à une poursuite de l'extension vers l'ouest. Dans le sud des Côtes-du-Nord, l'espèce, encore localisée, atteignait déjà le Bodeo/Quintin en 1972 et les abords de Loudéac en 1975.

FAUVETTE PITCHOU

SYLVIA UNDATA



Des trois fauvettes sédentaires d'origine méditerranéenne qui atteignent en Europe des latitudes élevées, la Fauvette pitchou est de loin la plus anciennement installée et la mieux répartie en Bretagne. Avec 29 % des cartes occupées en France au cours de l'enquête, notre pays apparaît, à côté de la Méditerranée, de la Gascogne et de l'Anjou-Touraine comme un des quatre grands noyaux de peuplement de cet oiseau²⁰. Elle est ici l'espèce caractéristique des landes, et on peut donc espérer la rencontrer partout où pousse cette formation végétale sous l'une ou l'autre de ses variantes, c'est-à-dire partout ou presque²¹. Elle abonde au bord de la mer, bien entendu, mais aussi et surtout dans les grandes landes des hauteurs de la Bretagne intérieure (Montagnes Noires et d'Arrée, Mené, massif de Paimpont, Landes de Lanvaux, etc...), et toutes les grandes îles sont occupées : Bréhat, Batz, Hoëdic, Houat, Belle-Ile, Groix et Ouessant où 20 couples étaient localisés sans recherches spéciales en 1973¹³. En Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, les étendues favorables se réduisent, et avec elles les possibilités de nidification des pitchous : dans ces deux départements, elle est sporadiquement distribuée.

Elle est connue de tous les auteurs du siècle dernier qui, déjà, lui attribuent unanimement la lande haute comme habitat de prédilection ; la "découverte" de l'espèce à Ouessant en 1955¹⁴⁶ ne fait, à n'en pas douter, que corriger une lacune antérieure de prospection. Rien en fait ne nous permet de dire si son statut a globalement changé depuis le début du 19^e siècle.

En revanche, il est probable qu'elle a dû subir, ici comme outre-Manche, les fluctuations à court terme qu'entraînent généralement les hivers rudes. De 1860 à 1963, neuf hivers ont eu des effets particulièrement néfastes sur les populations britanniques de fauvettes pitchous ; le dernier en date, celui de 1962-63, est le seul pour lequel nous avons quelques indices en Bretagne. Sédentaire strict, cet insectivore est très vulnérable aux froids prolongés et surtout aux périodes de gel et d'enneigement qui lui rendent inaccessibles les petits arthropodes constituant le fonds ordinaire de son alimentation. Ainsi, les effectifs anglais, évalués à 480 couples en 1961 furent réduits à moins de 100 couples en 1962 à la suite d'un premier hiver difficile ; certaines populations résistèrent cependant assez bien pendant que d'autres étaient décimées ; mais les froids de janvier-février 1963 balayèrent la quasi-totalité des survivants au point qu'il n'en restait que 12 couples au printemps suivant¹⁵. De telles diminutions et disparitions furent constatées au même moment en Bretagne, et notamment autour de Vannes, les observateurs de cette région ayant eux aussi remarqué que certaines zones avaient conservé des effectifs normaux à côté d'autres complètement désertées^{16, 200}. Dès 1968, la situation était considérée comme rétablie dans le Vannetais¹⁶.